

---

**Rapport sur le bien-être et la sécurité des animaux utilisés lors  
de certaines disciplines de rodéos  
telles que pratiquées  
au Festival Western de Saint-Tite**

**par le**

**Groupe de travail sur le bien-être et la sécurité des animaux  
utilisés dans le cadre de rodéo**

**21 juillet 2022**

---

## **RÉDACTION**

D<sup>r</sup> André Desrochers, DMV, MS, DACVS, dip. ECBHM Professeur titulaire et directeur du département des sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

D<sup>re</sup> Marion Desmarchelier, DMV, M.Sc., Dipl. ACZM, Dipl. ECZM (Zoo Health Management), Dipl. ACVB, Professeure agrégée au département des sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

D<sup>re</sup> Mary Klinck, DVM, Ph.D., B.Sc., Dipl. ACVB

D<sup>r</sup> Yves Rossier, DMV, Dipl. ACVIM, Professeur titulaire en médecine sportive équine au département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Délégué Vétérinaire Officiel de la FEI, Délégué Vétérinaire Officiel de la FEI

## **SECRÉTARIAT ET COORDINATION**

D<sup>re</sup> Julie Nolin, DMV., Direction de la salubrité alimentaire et du bien-être des animaux, MAPAQ

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document pour les commentaires apportés ainsi que toute personne et organisation ayant apporté des commentaires visant à bonifier.

---

## SOMMAIRE

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est responsable de l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (RLRQ, chapitre B-3.1) depuis le 4 décembre 2015. Cette loi s'applique lors des activités de divertissement qui utilisent des animaux, telles que les rodéos.

Plusieurs disciplines de rodéo mettent de l'avant une dualité entre l'homme et l'animal qui soulève des questionnements par rapport aux impacts physiques et psychologiques des activités sur les animaux qui y participent ainsi que sur leur compatibilité au regard de la Loi B-3.1.

Le Ministère a chargé un groupe de travail, réunissant des experts en santé ainsi qu'en comportement animal :

- D'établir un niveau de risque au regard du bien-être et de la sécurité des animaux utilisés lors de chacune des activités de rodéos;
- D'émettre des recommandations concernant ces activités visant à limiter les risques, lorsque cela s'avérerait possible.

Ce rapport met en évidence que les activités de rodéo ont des impacts sur la santé physique et psychologique des animaux. Il prévoit des recommandations qui visent à assurer le bien-être des animaux utilisés et qui se veulent comme étant des outils pour guider le Ministère dans l'encadrement nécessaire pour assurer leur bien-être et leur sécurité.

Les travaux du groupe de travail ont permis de dégager trois grands types de conclusion pour les activités de rodéo analysées, soit que :

- Une activité a été évaluée comme ne permettant pas d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux utilisés, et ce, malgré les modifications apportées au cours des dernières années;
- Deux activités ont été évaluées comme nécessitant la mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les animaux utilisés en plus de nécessiter des modifications à court et à moyen terme de l'épreuve;
- Deux activités ont été évaluées comme nécessitant la mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les animaux utilisés.

Le groupe de travail précise que l'évolution continue des connaissances sur la santé, le bien-être et le comportement animal pourrait modifier les conclusions de ce rapport. Ces dernières devraient être conséquemment révisées périodiquement selon les données disponibles.

---

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
Chapitre 1 Groupe de travail	6
1.2 Composition du groupe de travail	7
1.3 Sommaire des travaux du groupe de travail	7
1.4 Mandat octroyé et circonscription du mandat par le groupe de travail	8
1.4.1 Matériel, démarche et méthode d'évaluation	9
1.4.1.1 Matériel	9
1.4.1.2 Démarche	10
1.4.1.3 Méthode d'évaluation des impacts physiques des activités de rodéo	11
1.4.1.4 Limitations rencontrées par le groupe de travail pour le volet physique	12
1.4.1.5 Méthode d'évaluation des impacts psychologiques des activités de rodéo	13
1.4.1.5.1 Limitations rencontrées par le groupe de travail pour le volet psychologique	15
Chapitre 2 Considérations générales relatives aux impacts physiques sur les animaux	17
Chapitre 3 Considérations générales relatives aux impacts psychologiques d'une activité sur les animaux	26
Chapitre 4 Analyse des activités de rodéo	41
1. La prise du veau au lasso	41
2. Monte de cheval sans selle et avec selle	55
3. Monte de taureau sauvage	73
4. Terrassement du bouvillon	85
5. Prise du bouvillon en équipe	93
Chapitre 5 Recommandations générales	100
CONCLUSION	106
DÉFINITIONS	108
ANNEXE I ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES ET DES RISQUES	111

---

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

**FWST** : Festival Western de Saint-Tite

**Groupe de travail** : Groupe de travail sur le bien-être et la sécurité des animaux utilisés dans le cadre de rodéos

**PRCA** : Professional Rodeo Cowboy Association

**IPRA** : International Professional Rodeo Association

---

## Chapitre 1 Groupe de travail

La *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* (RLRQ, chapitre B-3.1), adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 4 décembre 2015, a pour objet d'établir des règles pour assurer la protection des animaux dans l'optique de garantir leur bien-être et leur sécurité tout au long de leur vie. Elle s'applique notamment à tous les animaux domestiques d'élevage ou de compagnie, tels que le cheval et le bovin.

Le *Guide d'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*, publié en décembre 2018, a pour objet de faciliter l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. Il fait office de référence pour la clientèle concernée, notamment les propriétaires ou gardiens d'animaux, ainsi que les inspecteurs désignés pour appliquer la Loi. Étant donné le grand nombre d'espèces animales visées par la Loi ainsi que la variabilité des contextes possibles, ce *Guide d'application* demeure à large portée. Le guide n'aborde pas de façon spécifique l'application de la Loi B-3.1 dans un contexte de divertissement ou de compétition tel que les rodéos. Par ailleurs, le MAPAQ s'appuie sur les impératifs biologiques des animaux ainsi que sur les évidences scientifiques pour le guider dans son application de la Loi.

Dans le contexte d'activités d'agriculture, de médecine vétérinaire, d'enseignement ou de recherche scientifique, le Ministère s'appuie sur les **règles généralement reconnues** puisque certaines exemptions à la Loi sont prévues lorsque ces activités sont pratiquées conformément à ces dernières<sup>1</sup>. Les activités de rodéo ne peuvent pas être associées à des activités d'agriculture, étant donné le contexte de spectacle ou de compétition dans lequel elles sont présentées. Par ailleurs, la Loi B-3.1 ne prévoit pas spécifiquement d'exemption pour les activités de rodéo.

Le Festival Western de Saint-Tite (FWST) a été visé en mai 2017 par une demande d'injonction visant à empêcher la tenue de la monte de cheval avec et sans selle et de la monte du taureau sauvage au rodéo de Montréal au motif que ces épreuves contreviendraient à la Loi B-3.1. Cette demande d'injonction avait été déposée par M<sup>e</sup> Alain Roy, professeur de droit de l'Université de Montréal.

À titre de responsable de l'application de la Loi B-3.1 et au regard des préoccupations soulevées sur l'impact potentiel des activités de rodéos sur les animaux, ainsi que dans une perspective d'approche par gestion du risque dans laquelle le Ministère établit une tolérance envers un seuil de risque minimal, le MAPAQ souhaitait identifier les risques réels associés à chacune des activités de rodéo, qualifier le niveau de risque associé et déterminer les mesures permettant d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux lors de leur tenue, si applicable.

---

<sup>1</sup> Guide d'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, p. 29

---

## 1.2 Composition du groupe de travail

Il existe peu de données scientifiques concernant les impacts physiques et psychologiques des activités de rodéo sur les animaux. Afin de disposer de l'expertise nécessaire aux travaux d'analyse, le MAPAQ a demandé des propositions de spécialistes en médecine vétérinaire bovine, équine et en comportement animal auprès de l'Association des vétérinaires équins du Québec (AVEQ), de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) et du Centre d'expertise en santé et en bien-être animal (CESA).

Le « **Groupe de travail sur le bien-être et la sécurité des animaux utilisés dans le cadre de rodéos** » (ci-après nommé le groupe de travail) a été constitué de :

- D<sup>r</sup> André Desrochers (DMV, MS, DACVS, Dip.ECBHM professeur titulaire et directeur du département des sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal);
- D<sup>re</sup> Marion Desmarchelier (DMV, M.Sc, Dipl. ACZM, Dipl. ECZM (Zoo Health Management), Dipl. ACVB, professeure agrégée au département des sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal);
- D<sup>re</sup> Mary Klinck (DVM, Ph.D., B.Sc., Dipl. ACVB);
- D<sup>r</sup> Yves Rossier (DMV, Dipl. ACVIM, professeur titulaire en médecine sportive équine au département de sciences cliniques de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, délégué vétérinaire officiel de la FEI).

Ces médecins vétérinaires spécialistes ont accepté d'œuvrer bénévolement au sein du groupe de travail et aucun conflit d'intérêts n'a été identifié. Bien qu'ils n'aient pas pratiqué la médecine vétérinaire lors de la tenue d'activité de rodéo, le choix des experts a été basé sur leur formation ainsi que sur l'expertise clinique acquise dans leur champ de pratique respectif leur permettant d'évaluer objectivement les impacts physiques et psychologiques des activités de rodéo sur les animaux. D<sup>re</sup> Julie Nolin, médecin vétérinaire de la Direction de la salubrité alimentaire et du bien-être des animaux au MAPAQ, a agi à titre de coordonnatrice et de secrétaire du groupe de travail. Elle a procédé à la revue de littérature scientifique fournie aux experts ainsi qu'aux entrevues téléphoniques réalisées auprès d'intervenants dans l'industrie du rodéo. Les entrevues ont été faites à partir d'un questionnaire établi par les membres du groupe de travail.

## 1.3 Sommaire des travaux du groupe de travail

Le groupe de travail a amorcé ses travaux en octobre 2018. Il s'est réuni à 12 reprises par la suite (5 rencontres physiques et 7 conférences téléphoniques). Les rencontres ont permis d'élaborer une méthodologie de travail, de broser le portrait de la situation, de discuter des enjeux relatifs à chacune des épreuves ciblées telles que présentées au FWST et d'élaborer des recommandations. Parallèlement aux rencontres, les participants ont visionné des extraits vidéo, procédé à des consultations auprès de certains spécialistes et intervenants, consulté des articles scientifiques et procédé à la phase individuelle des travaux d'analyse. Il est à noter que la D<sup>re</sup> Marion Desmarchelier s'est

---

jointe au groupe de travail en août 2020 pour contribuer à l'évaluation du volet psychologique.

#### **1.4 Mandat octroyé et circonscription du mandat par le groupe de travail**

Le mandat attribué en octobre 2018 au groupe de travail était l'identification et l'analyse des problématiques liées à la sécurité et au bien-être animal lors des activités de rodéo suivantes et telles que présentées au FWST :

- Prise du veau au lasso;
- Monte du cheval avec selle;
- Monte du cheval sans selle;
- Monte du taureau;
- Terrassement du bouvillon;
- Prise du bouvillon en équipe;
- Course de barils;
- Course de sauvetage;
- Échange de cavalier;
- Poney express.

Le groupe de travail pouvait également se pencher sur d'autres activités de rodéo présentées dans d'autres événements au Québec, s'il le jugeait nécessaire. L'analyse devait prendre en considération les éléments relatifs au bien-être et à la sécurité des animaux, autant pendant la tenue des activités de rodéo que pendant la période précédant et suivant la tenue de ces activités. Le *Guide d'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal* devait également servir de balise pour l'interprétation de la Loi dans le cadre des travaux du groupe de travail, si nécessaire. Le groupe de travail ne s'est pas penché sur la question éthique associée à l'utilisation des animaux dans un contexte de loisir, de divertissement ou de compétition ni sur les aspects d'ordre socio-économiques.

Dès le début des travaux, le groupe de travail a considéré que les épreuves identifiées se différencient en deux grands groupes d'activités :

- Les activités dans lesquelles un entraînement répété, contrôlé et sur une période prolongée de l'animal est effectué dans le but d'améliorer sa performance (course de barils, course de sauvetage, échange de cavaliers, Poney Express);
- Les activités pour lesquelles un entraînement de l'animal ne semble pas a priori être effectué entre ses participations aux activités de rodéo (prise du veau au lasso, monte du cheval avec selle, monte du cheval sans selle, monte du taureau, terrassement du bouvillon, prise du bouvillon en équipe).

Le groupe de travail a considéré que les activités du premier groupe (course de barils, course de sauvetage, échange de cavaliers, Poney Express) présentaient des similarités avec d'autres disciplines équestres vu l'entraînement de l'animal ainsi que la relation entre le cavalier et l'animal. Le groupe de travail a jugé qu'une analyse globale de l'ensemble

---

des disciplines équestres s'avérerait nécessaire pour élaborer des recommandations sur ce type d'activités afin de considérer les particularités de chacune et que cela ne pouvait être effectué dans le cadre de ce mandat. Conséquemment, le groupe de travail a circonscrit son mandat à l'analyse de certaines activités spécifiques de rodéo qui n'apparaissent pas être associées à un entraînement fréquent, contrôlé et sur une période prolongée et dans lesquelles il n'y avait pas de relation étroite et prolongée dans le temps entre l'animal et le participant, tel qu'elles sont pratiquées au FWST, soit :

- Prise du veau au lasso;
- Monte du cheval avec selle;
- Monte du cheval sans selle;
- Monte du taureau;
- Terrassement du bouvillon;
- Prise du bouvillon en équipe.

Dans cette optique, les chevaux qui participent aux épreuves autres que la monte du cheval avec ou sans selle (ex. : monture du cavalier qui participe à la prise du veau au lasso) n'ont pas été évalués.

Le groupe de travail a jugé qu'il s'avérerait nécessaire de considérer de multiples facteurs intervenant sur le plan physique et psychologique lors des différentes activités de rodéo. Les chapitres 2 et 3 de ce rapport, intitulés « Considérations générales relatives aux impacts physiques sur les animaux » et « Considérations générales relatives aux impacts psychologiques d'une activité sur les animaux », visent à mettre en lumière ces facteurs et clarifier les bases de l'analyse de chacune des activités de rodéo qui est présentée aux chapitres suivants.

#### **1.4.1 Matériel, démarche et méthode d'évaluation**

##### **1.4.1.1 Matériel**

Lors de la première rencontre du groupe de travail, le 22 octobre 2018, différents documents ont été remis aux membres par le MAPAQ. Ces documents comprenaient, entre autres :

- Une revue de littérature scientifique effectuée par le MAPAQ;
- Le *Guide d'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*;
- Des statistiques de blessures lors de rodéo obtenues par demande d'information auprès du département de bien-être animal de Victoria en Australie (*Animal Welfare Victoria, Department of Jobs, Precincts and Regions*);
- Les règlements de l'*International Professional Rodeo Association* (IPRA), soit une organisation encadrant la tenue de rodéo;
- Les protocoles mis en place par le Festival Western de Saint-Tite et Productions Wildtime;
- La réglementation de certains états, pays et villes encadrant les activités de rodéo (Vancouver, Rhode Island, Royaume-Uni);

- 
- Les énoncés de position de l'Ordre des médecins vétérinaire du Québec, de l'Association canadienne des médecins vétérinaires et de l'Association des vétérinaires équins du Québec;
  - Des codes de pratique ou de conduite encadrant les activités de rodéo dans certains pays (Nouvelle-Zélande, New South Wales, etc.);
  - Les rapports d'incidents remplis par les médecins vétérinaires sur les lieux de rodéo en 2017 et 2018 et fournis par le Festival Western de Saint-Tite « rapports vétérinaires en cas d'incident » et « rapport pour la tenue d'un rodéo au Québec »;
  - Des articles de journaux à propos de 3 cas d'incidents impliquant des animaux (Saint-Victor, Saint-Tite);
  - Le rapport préliminaire des travaux du **Comité consultatif sur le bien-être et la sécurité des êtres animaux utilisés dans le cadre des activités de rodéo 2017-2018**. Il est à noter que ce comité a été mis en place par le MAPAQ en août 2017 en réponse à une demande adressée par les parties impliquées dans l'entente de règlement de l'injonction. Les travaux de ce comité visaient notamment à identifier les activités de rodéo les plus à risques par rapport à la Loi B-3.1, afin de cibler les travaux d'analyse du groupe de travail.

Un disque dur contenant le rapport du demandeur, rédigé par le D<sup>r</sup> Jean-Jacques Kona-Boun, DMV, à la demande de M<sup>e</sup> Alain Roy et intégrant l'intégralité des enregistrements vidéo associés, a aussi été remis au groupe de travail. Une liste indiquant les risques potentiels associés à chacune des épreuves et identifiés dans le rapport du demandeur ainsi que des extraits les illustrant ont également été fournis aux membres du groupe de travail par le MAPAQ. Ce disque contenait également les enregistrements vidéo de l'édition 2017 du FWST tels que filmés par des inspecteurs du MAPAQ.

Les membres du groupe de travail avaient la possibilité de soumettre de la documentation supplémentaire, selon ou en dehors de leur champ d'expertise spécifique, afin de bonifier la réflexion du groupe de travail. D'ailleurs, d'autres documents tels que des articles scientifiques ont été partagés avec le groupe de travail au cours des travaux. Le groupe de travail a également élaboré une liste de questions et des entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès de certains pourvoyeurs d'animaux de rodéo et des juges ayant été préalablement identifiés par l'IPRA.

#### 1.4.1.2 Démarche

Avant de débiter l'analyse des enregistrements vidéo, diverses méthodes d'évaluation des risques présents dans les sports humains, ainsi que différentes échelles pour classer la fréquence des conséquences, leur gravité ainsi que les niveaux de risque ont fait l'objet de discussions. En l'absence d'un nombre important de données épidémiologiques concernant les rodéos et au regard de l'évaluation basée sur l'expertise clinique des membres du groupe de travail, le cadre de référence pour la gestion des risques en santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec<sup>2</sup> a été retenu comme principale référence afin de baser l'analyse des risques pour la santé physique et

---

<sup>2</sup> [La gestion des risques en santé publique : cadre de référence \(inspq.qc.ca\)](http://inspq.qc.ca)

---

psychologique des animaux lors des rodéos. L'annexe 1 de ce rapport présente l'échelle de probabilité d'observer une conséquence, l'échelle des conséquences ainsi que la matrice de risque qui a servi de support lors des travaux du groupe de travail.

Les travaux du groupe de travail ont été effectués en 2 phases, soit une phase d'analyse individuelle et une phase de travaux communs. Bien que tous les membres aient visionné l'ensemble des épreuves à analyser afin de pouvoir procéder à la phase de travaux communs, le D<sup>r</sup> Desrochers a évalué plus spécifiquement les impacts physiques des disciplines qui impliquent des bovins, le D<sup>r</sup> Rossier les impacts physiques des épreuves impliquant des équins et les D<sup>res</sup> Klinck et Desmarchelier ont évalué les impacts psychologiques de l'ensemble des épreuves sur les animaux.

Le groupe de travail a convenu de visionner individuellement les extraits de la première journée du festival où l'ensemble des disciplines étaient présentées, soit le 9 septembre 2017. Il a été convenu que des extraits supplémentaires pourraient être visionnés s'il s'avérait difficile de fournir des conclusions ou que des données supplémentaires s'avéraient nécessaires pour fournir un avis éclairé. Les enregistrements vidéo relatifs à la prise du bouvillon en équipe, tournés lors du **slack** du 12 septembre 2017, ont également fait l'objet d'un visionnement individuel, puisque cette discipline n'a été présentée qu'à cette seule occasion lors du FWST en 2017.

Au cours de la phase de travaux communs, les observations de chaque expert ont fait l'objet de discussions afin de stimuler les échanges sur des enjeux ayant été soulevés et d'apporter des précisions et des éclaircissements. Par la suite, en considérant les données disponibles et les éléments probants pour chacune des épreuves analysées, le groupe de travail a formulé des conclusions et des recommandations pour chaque épreuve analysée. Des recommandations générales, applicables à l'ensemble des épreuves, ont également été formulées et sont présentées au chapitre 5 de ce rapport. Bien que les recommandations découlent de l'observation des activités de rodéo telles que présentées au FWST, le groupe de travail considère qu'elles sont nécessaires afin d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux dans l'ensemble des événements présentant des activités de rodéo.

#### **1.4.1.3 Méthode d'évaluation des impacts physiques des activités de rodéo**

Les membres du groupe de travail considèrent que les animaux sont exposés, dans leur vie quotidienne comme lors d'activités de rodéo, à des éléments qui pourraient potentiellement causer tout un éventail de conséquences physiques, allant de négligeables à très sérieuses. Ces éléments peuvent prendre la forme d'une composante de l'environnement (ex. : clôture, équipement, sol inégal), d'une manipulation (ex. : embarquement dans une remorque) ou encore d'un comportement manifesté par l'animal (ex. : animal qui a tendance à ronger les barreaux de son box).

---

Au cours de ses travaux, le groupe de travail a divisé les conséquences physiques en deux catégories :

- Les conséquences potentielles, soit les conséquences théoriquement possibles, mais qui n'ont pas été observées par le groupe de travail sur les enregistrements vidéo, les rapports vétérinaires ou encore documentés dans la littérature scientifique à ce jour;
- Les conséquences réelles, soit celles dont des évidences sont disponibles et indiquent une atteinte à la santé d'un animal (ex. : observation de signes cliniques sur les enregistrements vidéo, rapport d'incident rédigé par un médecin vétérinaire, lésions documentées).

L'apparition d'une conséquence réelle au cours d'une activité de rodéo affecte avec certitude le niveau de risque auquel l'animal est exposé. Le niveau de risque varie de très faible à très élevé en fonction de la probabilité de l'apparition d'une conséquence réelle (de très improbable à presque certaine) et de la gravité de la conséquence réelle (de négligeable à extrêmement sérieuse). La probabilité d'apparition d'une conséquence réelle ainsi que son niveau de gravité ont fait l'objet de discussions, en fonction de l'expertise clinique spécifique des membres du groupe de travail, mais également au regard des statistiques disponibles (ex. : rapports vétérinaires, données de l'Australie, données de la littérature scientifique).

Étant donné les limitations évoquées dans ce rapport, le groupe de travail a également identifié les conséquences potentielles les plus probables pour chacune des activités de rodéo en fonction de l'espèce animale concernée, des observations réalisées (ex. : manipulation effectuée, mouvement de l'animal, environnement, etc.) et de l'expertise clinique des experts. La probabilité d'apparition de ces conséquences potentielles a été évaluée en fonction de leur expertise et expérience clinique. Les conséquences potentielles influencent le niveau de risque global des activités de rodéo analysées, mais dans une moindre mesure que les conséquences réelles étant donné que le groupe de travail ne les a pas observées au cours de ses travaux.

Ceci a permis d'établir un niveau de risque pour les épreuves et d'élaborer des recommandations visant à réduire les risques associés à chacune des activités. Des recommandations générales ayant une portée sur l'ensemble des activités de rodéo ont également été élaborées et sont présentées au chapitre 5 de ce rapport.

#### **1.4.1.4 Limitations rencontrées par le groupe de travail pour le volet physique**

Bien que des recommandations aient pu être formulées, le groupe de travail s'est buté à différentes limitations lors des travaux liés à l'évaluation du bien-être physique des animaux.

Il importe de mentionner les éléments suivants :

- Il existe peu d'études scientifiques sur la prévalence et l'incidence des différentes lésions observées lors des différentes activités de rodéo;

- 
- Il est difficile de transposer les résultats des études portant sur d'autres disciplines équestres (ex. : saut, dressage) aux activités de rodéo, étant donné l'ensemble des facteurs pouvant moduler les résultats, dont la génétique de l'animal;
  - Les données disponibles sont souvent incomplètes (ex. : nombre total d'animaux utilisés pendant le rodéo, par discipline, est manquant);
  - Les atteintes physiques peuvent se manifester dans les jours suivant la tenue d'un rodéo et ne sont potentiellement pas toutes répertoriées dans les données disponibles;
  - Certaines pathologies peuvent ne pas être diagnostiquées par un examen clinique et nécessiter l'utilisation d'outils diagnostiques supplémentaires ou d'une nécropsie;
  - Les animaux ont une variabilité individuelle quant à la démonstration de signes cliniques lors d'une atteinte physique et ceci est influencé par l'espèce (ex. : les bovins sont peu démonstratifs) et le niveau de stress (inhibition des comportements douloureux sous l'effet de l'adrénaline);
  - Il n'y a pas de fiche médicale, rédigée par un médecin vétérinaire, concernant l'examen physique réalisé avant et après la compétition pour chacun des animaux participant aux épreuves analysées. Les données disponibles concernent les animaux qui ont présenté des signes cliniques ou ayant fait l'objet d'un incident lors de leur participation à l'activité de rodéo.

Certaines difficultés pour rédiger le rapport sont associées au matériel disponible, notamment les extraits vidéo. L'observation de certains extraits vidéo ne permet pas de commenter de façon précise des éléments étant donné l'angle de la caméra utilisé, et ce malgré les 3 axes de prises de vue pour certains extraits, notamment lorsque les animaux se trouvent dans la chute de départ. Par ailleurs, les extraits vidéo se limitent généralement à la période de participation de l'animal à l'activité de rodéo. Conséquemment, il n'a pas été possible d'évaluer la démarche et le comportement des animaux (ex. : comportements démonstratifs de douleur) préalablement à leur participation à l'événement ou encore quelques minutes ou heures suivant leur participation à l'événement.

#### **1.4.1.5 Méthode d'évaluation des impacts psychologiques des activités de rodéo**

L'évaluation des impacts psychologiques réalisés dans le cadre des travaux du groupe de travail tient compte des observations au niveau de l'environnement des animaux (ex. : stimulus auditifs, présence d'animaux aux alentours, etc.), des observations au niveau de l'animal<sup>3</sup> (ex. : signes comportementaux) et des connaissances actuelles en science du comportement animal. Elle tient notamment compte du modèle des 5 domaines<sup>4</sup>, les

---

<sup>3</sup> Botreau, R., Bonde, M., Butterworth, A., Perny, P., Bracke, M. B. M., Capdeville, J., & Veissier, I. (2007). Aggregation of measures to produce an overall assessment of animal welfare. Part 1 : a review of existing methods. *Animal*, 1(8), 1179-1187.

<sup>4</sup> David J. Mellor Operational Details of the Five Domains Model and Its Key Applications to the Assessment and Management of Animal Welfare Animals 2017, 7, 60;

---

5 libertés reconnues par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la présence d'expérience positive ou négative<sup>5</sup>.

Cette évaluation s'appuie sur le jugement des experts au regard de leurs connaissances générales en matière de comportement animal et des particularités connues chez les espèces observées. Les comportements normaux, qui indiquent que l'animal est dans un état compatible avec son bien-être, tout comme les comportements anormaux, qui indiquent que l'animal subit une atteinte de son bien-être (ex. : douleur, anxiété, peur, ennui dû au manque de stimulation lors d'environnement insuffisamment complexe), sont considérés.

Étant donné l'absence de données physiologiques, les observations effectuées dans le cadre de ce rapport reposent sur l'ensemble des comportements pouvant être observés sur les vidéos incluant :

- Le langage corporel, incluant l'expression faciale;
- Le type de respiration;
- Les contractions musculaires (relâchement versus, contraction);
- Le temps de récupération (retour à un comportement normal à la suite d'un stress);
- Le type de mouvements (démarche, tremblements, etc.) et la réactivité de l'animal (observation de sursaut, hypervigilance);
- Les comportements d'anticipation.

Dans le cadre des travaux du groupe de travail, la **grille de douleur** validée chez le cheval monté<sup>6,7</sup>, qui évalue l'expression faciale, les mouvements du corps ainsi que des comportements précis, a été utilisée puisqu'il s'agit d'un contexte se rapprochant de la monte du cheval sauvage. Elle a néanmoins été interprétée avec réserve, puisque son utilisation n'a pas été validée dans le contexte des rodéos. Chez le bovin, il n'y a pas de grille validée se rapprochant des contextes dans lesquels sont utilisés les animaux lors des épreuves de rodéo. À notre connaissance, il n'existe pas de grille validée de peur ou d'anxiété chez le bovin ni chez le cheval. Ainsi, des outils de ce type ne peuvent être utilisés chez les bovins ou les chevaux pour l'évaluation des effets psychologiques des épreuves de rodéo ciblées par le groupe de travail.

L'analyse de l'ensemble des comportements observés, ainsi que les données relatives à la garde des animaux, fournissent des données objectives qui permettent de documenter, d'une part, le niveau de réactivité et de stress d'un animal pendant les rodéos, et d'autre part, d'évaluer le bien-être psychologique des animaux.

---

<sup>5</sup> DJ mellor and NJ Beausoleil, Extending the 'Five Domains' model for animal welfare assessment to incorporate positive welfare states, *Animal Welfare* 2015, 24:241-253

<sup>6</sup> Dyson, S., & Van Dijk, J. (2018). Application of a ridden horse ethogram to video recordings of 21 horses before and after diagnostic analgesia: reduction in behaviour scores. *Equine Veterinary Education*

<sup>7</sup> Dyson, S., Berger, J. M., Ellis, A. D., & Mullard, J. (2017). Can the presence of musculoskeletal pain be determined from the facial expressions of ridden horses (FEReq)? *Journal of veterinary behaviour*, 19, 78-89.

---

Au cours de ses travaux, le groupe de travail a divisé les conséquences psychologiques en deux catégories :

- Les conséquences potentielles pour lesquelles des observations compatibles ont été effectuées par le groupe de travail, mais qui pourraient potentiellement découler d'autres causes étant donné la non-spécificité des signes observés et le fait qu'elles ne sont pas clairement documentées dans la littérature scientifique à ce jour pour le contexte donné, par exemple.
- Les conséquences réelles, soit celles dont les observations permettent, à l'avis du groupe de travail, de démontrer une atteinte à la santé psychologique et au bien-être d'un animal (ex. : observation de comportements anormaux sur les enregistrements vidéo).

#### **1.4.1.5.1 Limitations rencontrées par le groupe de travail pour le volet psychologique**

Concernant l'évaluation des impacts psychologiques, plusieurs limitations ou difficultés ont été rencontrées :

- Il existe peu d'études scientifiques sur les impacts psychologiques liés à l'utilisation des animaux;
- Il existe peu d'études scientifiques sur les animaux de rodéo, notamment sur le plan psychologique et/ou qui feraient la distinction entre l'eustress, la douleur, l'anxiété ou la peur;
- Il y a une variabilité individuelle dans la démonstration des manifestations des signes comportementaux entre les individus d'une même espèce (ex. : les chevaux) et entre les différentes espèces animales;
- Tel qu'illustré, il y a une difficulté d'application des grilles de grimace faciale ou d'éthogramme dans un contexte pour lequel il n'a pas été élaboré, notamment sur le plan de la validité;
- L'absence de données physiologiques permettant une évaluation concomitante aux signes comportementaux observés;
- Il n'y pas de fiche médicale, rédigée par un médecin vétérinaire, concernant l'examen physique réalisé avant et après la compétition pour chacun des animaux participant aux épreuves analysées, permettant notamment de détecter la présence d'une condition douloureuse, qui provoque de l'inconfort ou d'une autre source de détresse (faiblesse, etc.) et qui pourrait nuire au bien-être psychologique des animaux. Les données disponibles concernent les animaux qui ont présenté des signes cliniques ou ayant fait l'objet d'un incident lors de leur participation à l'activité de rodéo;
- Le fait que les épreuves évaluées constituent à la base des débats entre l'homme et l'animal, où le comportement désiré de l'animal correspond à un comportement de fuite ou d'autodéfense;
- La tendance des bovins à être stoïques, rendant les signes comportementaux plus subtils;
- La possibilité d'induction de l'impuissance acquise lors de l'entraînement des animaux (voir p. 38);

- 
- La qualité des vidéos (les mouvements chaotiques des animaux, les obstructions visuelles et l'enregistrement à distance) qui rend difficile l'observation minutieuse des comportements et de l'expression faciale des animaux;
  - Le fait que les animaux n'ont pas pu être filmés en détail juste avant et juste après les épreuves.

Enfin, une évaluation complète du bien-être des animaux aurait demandé une évaluation des conditions de garde des animaux en dehors des périodes de rodéo ainsi qu'une évaluation des méthodes d'entraînement et de transport. Ces données n'ont pas été compilées dans le cadre de ce mandat, ce qui limite l'évaluation globale du bien-être des animaux.

---

## Chapitre 2 Considérations générales relatives aux impacts physiques sur les animaux

Ce chapitre vise à faire un état de situation sur les éléments que le groupe de travail a jugé important de considérer au cours de ses travaux, notamment parce qu'ils peuvent influencer les impacts physiques des activités de rodéo sur les animaux. Ces éléments constituent en quelque sorte la « trame de fond » sur laquelle repose l'analyse des activités de rodéo présentée ultérieurement dans ce rapport.

### Les adaptations physiologiques chez le cheval

La domestication du cheval, qui a eu lieu vers 4200-3800 AJC<sup>8</sup>, s'est probablement effectuée dans le but de répondre à des besoins tels que le transport et le travail<sup>9</sup>. Les milliers d'années de domestication et de sélection des chevaux ont entraîné des adaptations physiologiques leur procurant des capacités athlétiques exceptionnelles, notamment grâce à :

- Un débit cardiaque pouvant s'accélérer en course jusqu'à 300 litres de sang/minute;
- Une contraction de la rate qui peut doubler le taux d'hématocrite dans le sang lors de l'exercice et fournir une quantité supplémentaire d'oxygène;
- Une capacité pulmonaire (VO<sub>2</sub>max) très élevée comparativement aux meilleurs athlètes humains.

Les chevaux disposent de caractéristiques leur permettant d'effectuer des exercices physiques, incluant la course ou le saut, à un niveau qui surpassent celui d'autres espèces animales de taille corporelle semblable<sup>10</sup>.

### Les adaptations physiologiques chez le bovin

La domestication des bovins s'est opérée à partir de bovidés sauvages (*Bos primigenius*) il y a entre 8 000 à 10 000 ans<sup>11</sup>. Deux grandes lignées génétiques découlent de cette domestication, soit le *Bos indicus* et le *Bos taurus*. Les taureaux Brahman, une race utilisée pour la monte de taureau lors de rodéo, possèdent les caractéristiques généralement associées aux *Bos indicus*, ce qui les différencie des autres types de bovins. Comparativement au *Bos taurus*, les *Bos indicus* sont caractérisés par une tolérance accrue aux températures chaudes, une production de chaleur corporelle moindre, ainsi qu'un tempérament plus réactif et moins prévisible les rendant plus difficiles à manipuler<sup>12</sup>. Ils peuvent marcher de plus longues distances pour trouver du fourrage et de l'eau.

---

<sup>8</sup> The Genetics of the Horse, A.T Bowling, A. Ruvinsky, 2000

<sup>9</sup> The Genetics of the horse, p.28

<sup>10</sup> Equine Sports Medicine and Surgery, Hinchcliff, Kaneps, Geor, 2004

<sup>11</sup> Principles of Cattle Production, 3<sup>rd</sup> Edition, Clive J.C. Phillips, p. 1

<sup>12</sup> Principles of Cattle Production, 3<sup>rd</sup> Edition, Clive J.C. Phillips, p. 120

---

## **Le choix des races et des lignées en fonction de l'activité à réaliser**

La sélection génétique permet de renforcer des traits naturellement présents chez les animaux. Elle permet de cibler des caractéristiques qui permettent d'accomplir la tâche souhaitée tout en optimisant la performance des animaux (par rapport aux animaux non sélectionnés pour cette tâche). Elle permet aussi généralement de diminuer l'occurrence de conséquences négatives comme des blessures physiques. Ce principe a favorisé l'apparition de nombreuses races d'animaux présentant des phénotypes distincts.

Les chevaux de grande taille, tels que le percheron ou le belge, ont notamment été sélectionnés pour le travail aux champs. D'un autre côté, les chevaux de plus petite taille, plus rapides et endurants, ont été chargés d'une vocation de transport ou sportive<sup>13</sup>. Pour les bovins, une sélection a aussi été effectuée, mais cette dernière est traditionnellement basée sur des objectifs liés à la production de lait et de viande ainsi que de rusticité, d'adaptation au climat et à l'environnement.

En ce qui concerne les rodéos et selon les informations récoltées au cours des travaux du groupe de travail (voir les sections **Préparation de l'animal** du chapitre 4), une sélection des reproducteurs est effectuée depuis plusieurs années parmi la population d'animaux qui ont un lien avec les activités de rodéo (qui y participent ou proviennent d'une lignée y participant) afin de produire des chevaux et des taureaux possédant les caractéristiques recherchées. Aussi, les observations réalisées par les pourvoyeurs d'animaux lors du processus d'apprentissage des chevaux et des taureaux feraient en sorte que seuls les chevaux et les taureaux présentant ces caractéristiques participent aux rodéos, en dépit de leur lignée (ex. : un cheval provenant d'une lignée de chevaux de rodéo, mais qui ne ruerait pas lors du processus d'apprentissage ne serait pas utilisé dans des activités de rodéo).

## **La préparation physique associée aux activités sportives**

Les chevaux qui participent à des disciplines sportives font généralement l'objet d'une préparation physique. Cette préparation couvre deux aspects :

- Le conditionnement physique, qui permet d'induire les adaptations physiologiques et structurelles nécessaires à la performance;
- L'entraînement, qui permet de développer, entre autres, la coordination neuromusculaire associée aux tâches à effectuer<sup>14</sup>.

Les objectifs d'une telle préparation sont notamment de :

- Minimiser les risques de blessures ou troubles métaboliques;
- Améliorer ou maintenir la meilleure performance possible;
- Retarder l'apparition de fatigue;

---

<sup>13</sup> Equine Sports Medicine and Surgery, Hinchcliff, Kaneps, Geor, 2004

<sup>14</sup> Objectives, Principles, and Methods of Strength Training for Horses, Catejon-Rober, C. et al., Journal of Equine Veterinary Science, 2017, p.94.

- 
- Améliorer les habiletés ou la capacité de travail;
  - Maintenir l'enthousiasme et la motivation de l'animal pour l'exercice<sup>15</sup>.

Chez le cheval, les systèmes cardiovasculaires et musculaires répondent rapidement à l'entraînement, soit en quelques semaines, alors que les structures de soutien (ex. : sabots, os, cartilage, tendons et ligaments) s'adaptent plus graduellement, souvent sur une période de plusieurs mois. De façon générale, le cheval devrait exercer le type d'activité auquel il sera soumis lors de la compétition à une intensité qui permettra d'induire les changements physiologiques nécessaires à la réalisation d'une performance optimale<sup>16</sup>.

Au contraire des chevaux, les bovins sont rarement utilisés dans des disciplines sportives et font rarement l'objet d'un entraînement particulier.

Selon les informations recueillies auprès de pourvoyeurs d'animaux de rodéo au Québec, il n'y a pas de conditionnement physique qui est effectué chez les veaux, les bouvillons, les taureaux et les chevaux de monte avec selle et sans selle avant leur participation aux activités de rodéo. Néanmoins, le groupe de travail a considéré que l'absence d'un taux élevé de blessures chez les animaux participant à une activité de rodéo ne permettait pas d'associer l'absence de préparation physique à un enjeu réel au regard de leur santé physique et de leur sécurité.

Il est difficile de conditionner les chevaux utilisés dans la monte du cheval avec et sans selle, puisqu'ils ne sont pas habitués au licou ni entraînés pour être longés ou montés de façon prolongée. Ces chevaux sont généralement gardés en troupeau dans des enclos extérieurs, ce qui leur procure une grande liberté de mouvement et d'exercice (contrairement à un logement confiné). Les soins sont également fournis afin d'assurer un état de santé et une condition de chair adéquate aux animaux.

Étant donné la nature des mouvements effectués lors des activités de monte avec et sans selle, la courte durée de l'épreuve, le fait que les chevaux ne démontraient pas de manifestations associées à une fatigue musculaire lors des extraits vidéo observés et que les statistiques disponibles (bien que limitées) ne démontrent pas un taux élevé de lésions physiques, le groupe de travail considère que l'absence d'une préparation physique chez les chevaux utilisés pour la monte de cheval avec et sans selle n'est pas un enjeu préoccupant pour leur santé physique et leur sécurité. Néanmoins, un état physique adéquat, notamment l'absence de signes cliniques associés à une atteinte myo-arthrosquelettique, est nécessaire pour s'assurer de la santé physique et de la sécurité des animaux utilisés dans le cadre de rodéo.

Selon les observations antérieures du groupe de travail, les taureaux sont généralement moins actifs que les chevaux, dans leurs installations de garde. Selon les données

---

<sup>15</sup> Objectives, Principles, and Methods of Strength Training for Horses, Catejon-Rober, C. et al., Journal of Equine Veterinary Science, 2017, p.95

<sup>16</sup> Equine sports medicine and surgery, 2004, p.6

---

disponibles, les incidents et les blessures rapportés pour les taureaux participant à l'épreuve de monte de taureaux sont rares. Le groupe de travail considère que l'absence d'une préparation physique chez les taureaux utilisés n'est pas un enjeu préoccupant pour leur santé physique et leur sécurité.

### **Les impacts associés à la participation d'un animal à une activité sportive**

En médecine humaine, certaines lésions sont observées plus fréquemment chez des athlètes. En ce qui concerne les chevaux, il a été démontré que :

- Certains sports augmentent le risque de blessures à des sites anatomiques particuliers;
- Le type et le site de la blessure peuvent, dans certains cas, refléter la catégorie de sport et le niveau de performance de l'animal<sup>17</sup>.

Ces principes apparaissent pouvoir s'appliquer aux activités de rodéo. À cet effet, le groupe de travail considère que la mitigation des risques et l'amélioration du bien-être et de la sécurité des animaux sont souhaitables pour toute activité impliquant des animaux.

### **La détection d'une blessure chez les animaux**

Des signes cliniques (ex. : lésions, vocalisation, toux, etc.) et/ou comportementaux se manifestent habituellement très rapidement chez un animal à la suite d'une blessure. Dans certains cas, ils peuvent être plus facilement détectables dans les heures suivantes en raison du développement d'un processus inflammatoire. La manifestation de ces signes peut varier selon l'espèce animale et l'individu.

Parfois, les animaux peuvent ne pas montrer de signe même en présence de douleur et de blessure. Un propriétaire ou un gardien expérimenté sera plus apte à détecter des signes subtils. Il est à noter que la boiterie est un signe clinique difficile à cacher pour les animaux lorsque l'animal est en mouvement, puisque le membre douloureux sera sollicité ou que l'animal essaiera de limiter son utilisation (ex. : non-appui). Dans tous les cas, la mise en place d'un traitement approprié nécessite un examen clinique ainsi qu'un diagnostic par un médecin vétérinaire.

Les caractéristiques physiques et comportementales des taureaux ou des chevaux peu habitués aux manipulations compliquent la réalisation d'un examen complet. Pour le bien-être des animaux et la sécurité des intervenants, une contention physique (ex. : cage de contention) ou chimique (ex. : l'injection d'une sédation) doit souvent être employée pour l'examen. La contention est associée à certains risques qui doivent être évalués par le médecin vétérinaire praticien. Les bénéfices encourus chez les animaux qui présentent des signes cliniques peuvent justifier les risques associés, mais cela apparaît moins justifiable dans un contexte d'évaluation de routine « pré-épreuve ». Des tests complémentaires à l'examen clinique (ex. : radiographie, résonance magnétique, etc.) peuvent être employés pour confirmer un diagnostic. Ces tests sont cependant rarement utilisés pour attester de l'absence de lésion.

---

<sup>17</sup> Association of type of sport and performance level with the anatomical site of orthopaedic injury diagnosis, Murray R.C., Equine exercise physiology 7, Equine vet. J., Suppl. 36 (2006) p.414

---

Dans les compétitions de la Fédération équestre Internationale, un examen vétérinaire est effectué systématiquement sur tous les chevaux avant leur participation à une épreuve. L'examen permet de vérifier leur état de santé et d'autoriser leur participation à la compétition. Des médecins vétérinaires sont aussi disponibles sur les lieux, si des soins s'avèrent requis.

En ce qui concerne le FWST, 2 médecins vétérinaires sont présents sur les lieux avant, pendant et après les activités de rodéo. Pour les épreuves concernées par ce rapport, le médecin vétérinaire procède à une vérification visuelle de l'état de chair des animaux, de l'absence de blessure, de boiterie et de signes anormaux et procède à la vérification des résultats des tests de Coggins pour l'anémie infectieuse équine. Les médecins vétérinaires ont l'autorité de disqualifier un animal qui ne répond pas aux critères établis par l'équipe vétérinaire avant l'événement. Toute blessure pouvant handicaper le cheval ou choquer le public assistant aux performances, toute anomalie dans les constantes médicales de base, toute boiterie, ou la non-présentation d'un test Coggins dûment complété et valide entraîneront la disqualification immédiate et sans appel du cheval pour l'ensemble des performances<sup>18</sup>. Les médecins vétérinaires font aussi une vérification visuelle des soins prodigués aux animaux notamment sur l'accès à l'eau, l'alimentation et la litière et peuvent disqualifier un compétiteur qui n'agit pas adéquatement avec sa monture<sup>19</sup>.

### **La détection de douleur chez les animaux**

La douleur peut être présente même en l'absence de signes cliniques ou comportementaux visibles. Dans la nature, les bovins et les chevaux sont des proies et démontrent peu de manifestations cliniques évidentes de douleur pour éviter d'être ciblés par les prédateurs (tels que les humains). Une diminution significative des signes de douleur a été démontrée chez le cheval hospitalisé lorsqu'un humain était présent, et ce, chez des animaux habitués à un contact étroit avec les humains. Les bovins sont reconnus pour être plus stoïques en présence de douleur et parfois seule une perte d'appétit est observée. Selon l'Association canadienne des médecins vétérinaires : « La capacité des animaux à éprouver de la douleur ne doit pas être jugée d'après le comportement stoïque qui est habituel à beaucoup d'espèces<sup>20</sup> ». La détection de la douleur chez un animal par un observateur humain dépend de multiples facteurs, dont le stimulus perçu par l'animal, l'expérience de la douleur par l'animal, l'expression de cette expérience par l'animal, les effets de l'environnement sur l'animal et sur l'observateur et les particularités de l'observateur (expérience, humeur, etc.).

Plusieurs documents encadrant l'utilisation d'animaux lors de la recherche scientifique mentionnent, à titre de ligne directrice, qu'il est attendu qu'une procédure ou qu'une blessure qui produirait de la douleur chez une espèce de mammifère produira des

---

<sup>18</sup> Information vet 2019, Lettre informative au compétiteur à propos des Vet-checks

<sup>19</sup> Communication personnelle avec Sylvain Bourgeois, 3 mai 2021

<sup>20</sup> Énoncé de position sur la prise en charge de la douleur de l'ACMV :

<https://www.veterinairesauCanada.net/politiques-et-rayonnement/enonces-de-position/enonces/prise-en-charge-de-la-douleur-chez-les-animaux-auparavant-gestion-de-la-douleur-chez-les-animaux-enonce-de-position/>

sensations comparables chez une autre<sup>21</sup>. Ce principe est mis de l'avant dans le positionnement sur le traitement de la douleur animale de l'*American College of Veterinary Anesthesia and Analgesia*. Il stipule que la difficulté de comparer l'expérience de la douleur entre les humains et les animaux fait en sorte qu'il est préférable d'administrer de l'analgésie à titre préventif s'il y a possibilité qu'une procédure induise de la douleur chez un animal<sup>22</sup>. Dans le contexte de la médecine vétérinaire, ce principe de précaution est souvent utilisé pour la planification du traitement de la douleur (analgésie) lors d'une procédure chirurgicale ou à la suite d'un trauma.

### Les statistiques relatives aux blessures

Peu d'études scientifiques portent sur l'apparition de blessures chez les animaux lors des activités de rodéo<sup>23</sup>. Les études disponibles concernant les chevaux sont davantage liées à d'autres disciplines telles que le dressage et le saut. Le groupe de travail considère qu'il serait malavisé de faire des inférences aux activités de rodéo à partir de ces études en raison des spécificités des disciplines. Par ailleurs, les données utilisées dans ces études proviennent souvent de centres de référence hospitalier vétérinaire. Il peut en résulter un biais dans le type de lésions rapportées, puisque certaines blessures peuvent être prises en charge par des cliniques vétérinaires de proximité.

La *Professional Rodeo Cowboy Association* (PRCA) exige la présence d'un médecin vétérinaire sur le site des rodéos sanctionnés lors des épreuves et des **slacks**. Cette organisation a effectué des sondages sur l'incidence des blessures lors des rodéos (voir tableau 1<sup>24</sup>). La PRCA définit la blessure comme étant un « changement significatif ayant lieu pendant la performance, qui peut affecter le bien-être, la santé ou la capacité de continuer l'activité de l'animal ». Les données suivantes sont rapportées dans différentes études et sondages :

**Tableau 1** Sondage de la PRCA sur les blessures lors de rodéos

Année	Nombre de rodéos	Nombre de slacks	Nombre d'animaux exposés dans les rodéos	Blessures rapportées
2004	198	73	60 971	27
2006	159	67	61 992	38
2008	148	55	58 656	27
2009	194	78	75 472	28
2010	148	70	60 244	28

<sup>21</sup> Recognition and Alleviation of Pain in Laboratory Animals, Animals Committee on Recognition and Alleviation of Pain in Laboratory Animals, National Research Council, p.24

<sup>22</sup> American College of Veterinary Anesthesiologists' position paper on the treatment of pain in animals, 03/17/2006 <https://acvaa.org/wp-content/uploads/2019/05/Treatment-of-Pain-in-Animals.pdf>

<sup>23</sup> Association of type of sport and performance level with the anatomical site of orthopaedic injury diagnosis, Murray R.C., Equine exercise physiology 7, Equine vet. J., Suppl. 36 (2006) p.411

<sup>24</sup> <https://www.prorodeo.com/prorodeo/livestock/livestock-surveys>

Selon le groupe de travail, en fonction de la définition du terme blessure employée, la fréquence des blessures rapportées dans le tableau 1 pourrait être sous-estimée, puisque des lésions de moindre gravité pourraient ne pas induire de changement significatif.

À Victoria, en Australie, la présence d'un médecin vétérinaire est obligatoire en tout temps lors d'un rodéo au regard du *Prevention of Cruelty to Animals Regulations 2019* S.R. No. 133/2019. Le médecin vétérinaire doit inspecter les animaux avant et après les activités de rodéo. Il doit également fournir au gouvernement un rapport détaillant les problématiques de santé ou de bien-être relatives aux animaux utilisés. Le nombre total d'animaux utilisés lors de rodéo n'étant pas consigné dans ces rapports, il n'est pas possible de statuer sur la prévalence réelle des blessures. Cependant, sur une période de 3 ans (2015 à 2017), dans l'État de Victoria où se déroulent de 22 à 25 rodéos par année, il y a eu au moins une blessure sérieuse ou très sérieuse par année (voir tableau 2)<sup>25</sup>.

**Tableau 2** Information rapportée par les médecins vétérinaires à Victoria

Année	Nombre de rodéos	Blessures rapportées	Type de blessures
2015	22	7	6 mineures : 1 sérieuse (fracture de corne chez un taureau).
2016	25	9	8 mineures : 1 très sérieuse (fracture d'un membre chez un taureau).
1 <sup>er</sup> janvier au 13 juillet 2017	23	5	4 mineures : 1 très sérieuse (fracture d'un membre chez un cheval).

Une étude réalisée en 2017 a comparé la fréquence de certaines problématiques de santé entre des taureaux utilisés lors de rodéo et des taureaux témoins représentés par bovins de boucherie ayant été présentés à un hôpital vétérinaire de référence. Selon les résultats obtenus, les taureaux de rodéo avaient près de 11 fois plus de chance d'être affectés par une pathologie des cornes ou des sinus (dans ce cas-ci une sinusite, une fracture de corne ou un sinus ouvert)<sup>26</sup>, approximativement 13 fois plus de chance d'être affectés par un problème de la région vertébrale et environ 3 fois plus de chance d'être affectés par une lésion au niveau des membres pelviens<sup>27</sup> que les taureaux qui n'étaient pas utilisés dans le cadre de rodéo. La fréquence d'autres conditions médicales (ex. : pneumonie, problème dentaire, cardiaque, etc.) ne différait pas de façon significative entre les 2 groupes d'animaux.

<sup>25</sup> Communication personnelle, Department of Economic Development, Jobs, Transport and Resources, Agriculture Victoria, 15 août 2017

<sup>26</sup> Disorders of performance-age bucking bulls, Smith Joe S. et al., JAVMA, Vol 250, No. 11, 1 Juin 2017, p.1306

<sup>27</sup> Disorders of performance-age bucking bulls, Smith Joe S. et al., JAVMA, Vol 250, No. 11, 1 Juin 2017, p.1306

---

Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec précaution puisque les contrôles étaient des bovins de boucherie hospitalisés et que 2 populations complètement différentes sont comparées.

Selon les observations du groupe de travail, les bovins de boucherie bougent généralement peu, ce qui fait en sorte qu'une boiterie pourrait ne pas être détectée jusqu'à l'abattage de l'animal, alors que la participation à un rodéo est un contexte qui sollicite le système myo-arthro-squelettique et dans lequel la boiterie peut être détectée plus facilement. Également, les taureaux de rodéo conservent leurs cornes, contrairement aux bovins de boucherie qui sont fréquemment écornés en jeune âge, et ces dernières doivent être époinçonnées pour diminuer les probabilités de traumatismes pénétrants chez les cavaliers. La taille des cornes peut avoir une incidence sur les lésions des cornes et des sinus (qui sont liés à la corne), notamment lorsqu'elle est effectuée par un non-vétérinaire.

En ce qui concerne les chevaux, il a été rapporté que les chevaux utilisés dans les disciplines utilisant une corde (ex. : cheval utilisé dans la prise du veau au lasso ou la prise du bouvillon en équipe) souffrent de traumatismes oculaires plus fréquemment que les chevaux participant à d'autres disciplines<sup>28</sup>.

Depuis 2017, le FWST demande au médecin vétérinaire présent sur les lieux d'un rodéo de remplir un document intitulé « Formulaire en cas d'incident lors d'un rodéo » afin de compiler des statistiques liées aux blessures observées et traitées pendant les rodéos. À la demande du MAPAQ, les rapports d'incident des années 2017, 2018 et 2019 ont été fournis au groupe de travail. Les données spécifiques sont abordées dans la section Statistiques de blessures de chacune des disciplines abordées au chapitre 4 de ce rapport.

### **L'utilisation de médicaments**

En médecine vétérinaire, les molécules analgésiques ou anesthésiques sont utilisées pour réduire la douleur ressentie par un animal. Ces médicaments peuvent être employés dans la gestion thérapeutique de cas de douleur aiguë, mais également pour diminuer la douleur chronique. Afin d'assurer un rétablissement complet et en fonction de la pathologie impliquée, le plan de traitement comprend généralement d'autres modalités, telles qu'une période de repos ou de diminution de l'exercice.

Dans le cadre d'une compétition, l'emploi d'analgésiques ou d'anesthésiques pourrait camoufler temporairement les signes de douleur et faire en sorte qu'un animal atteint d'une lésion douloureuse participe à une activité prompte à exacerber son inconfort ou à aggraver son état (un animal douloureux va généralement restreindre ses mouvements, ce qu'il ne fera pas s'il ne sent pas sa douleur). L'administration d'un anti-inflammatoire, tel qu'un anti-inflammatoire non stéroïdien peut également améliorer la performance des animaux s'ils ont une source d'inflammation ou de douleur chronique (ex. : arthrose). Par

---

<sup>28</sup>Kobluk Calvin N. et Gross Gina M., Veterinary clinics of North America : Equine Practice, Volume 12, No. 3, Décembre 2016, p. 595

---

ailleurs, certaines molécules peuvent modifier le comportement d'un animal et sa réactivité.

La Fédération équestre canadienne autorise l'utilisation légitime et bienveillante de médicaments afin de protéger la santé du cheval, tout en s'assurant que celui-ci concourt sans être affecté d'un handicap ou d'une maladie sous-jacente grave<sup>29</sup>. Ainsi, l'utilisation d'un anti-inflammatoire, parmi un choix restreint de molécule, est permise. De son côté, la Fédération équestre Internationale ne permet pas l'utilisation d'anti-inflammatoire non stéroïdien chez les animaux qui doivent participer aux compétitions. Les programmes de contrôle des médicaments de ces 2 fédérations vérifient l'utilisation de substances interdites par l'analyse d'échantillons sanguins et urinaires prélevés aléatoirement sur des chevaux ayant participé à une compétition.

Le FWST a mis en place le Règlement sur l'administration de médicaments ou de substances aux chevaux de compétition. Ce Règlement prévoit l'utilisation d'un seul anti-inflammatoire parmi la phénylbutazone et la flunixin et interdit l'utilisation de toute autre substance. Lors des rodéos, des tests de dépistage sont effectués de façon aléatoire par le médecin vétérinaire autorisé à tout moment de la compétition (incluant les *slacks*). Des sanctions d'ordre pécuniaires sont prévues en cas de non-respect du règlement. À ce jour, ce Règlement ne s'applique pas aux chevaux de monte avec et sans selle ni aux bovins.

---

29

[https://www.equestrian.ca/cdn/storage/resources\\_v2/EwyRYFWNSKD5Qx2gB/original/EwyRYFWNSKD5Qx2gB.pdf](https://www.equestrian.ca/cdn/storage/resources_v2/EwyRYFWNSKD5Qx2gB/original/EwyRYFWNSKD5Qx2gB.pdf)

---

## **Chapitre 3 Considérations générales relatives aux impacts psychologiques d'une activité sur les animaux**

Le groupe de travail considère que plusieurs éléments doivent être considérés lors de l'évaluation des impacts psychologiques des activités de rodéo sur les animaux, incluant certains éléments qui interviennent en dehors du moment précis où l'animal y participe puisqu'ils influencent la perception de l'animal, et conséquemment, les impacts psychologiques sur ce dernier. Ce chapitre vise à présenter les piliers sur lesquels repose l'évaluation des impacts psychologiques présentés au chapitre 4 et à exposer les connaissances actuelles en matière de science du comportement animal qui sont nécessaires pour comprendre l'analyse effectuée par le groupe de travail. Il vise ainsi à accompagner le lecteur dans la compréhension de concepts abordés de façon plus détaillée ultérieurement dans le rapport.

### **Définitions utiles**

L'utilisation de certains termes utilisés en science du comportement, mais aussi dans le langage courant nécessite d'être précisée afin de s'assurer que tous les intervenants emploient les termes de la façon choisie dans le cadre de ce rapport.

Par conséquent, plusieurs termes (ex. : « stress », « peur », « anxiété », « terreur », « réactivité » et « vigilance », etc.) sont définis à la fin du rapport.

### **L'évaluation de l'expérience vécue chez les animaux**

Puisque les animaux sont dénués de la parole et qu'ils ne peuvent décrire comment ils se sentent, tant sur le plan émotionnel que sur le plan de la perception dans une situation donnée, les comportementalistes vétérinaires et la communauté scientifique évaluent l'expérience des animaux en tenant compte de différents éléments :

- Des signes comportementaux exprimés par l'animal;
- Des particularités du comportement de l'espèce;
- Des similarités et des différences sur le plan anatomique et physiologique avec l'humain ou d'autres espèces;
- De l'expérience vécue chez l'humain ou chez une autre espèce animale dans cette même situation.

Les animaux ont des états émotionnels positifs tels que le plaisir, le confort, le contentement, la curiosité et le jeu ainsi que des états émotionnels négatifs, tels que la peur, l'anxiété et la douleur. Ces états affectifs sont fortement liés à un stimulus donné : ils sont temporaires et immédiats à la suite d'un événement et ils sont partiellement dépendants des expériences précédentes de l'animal. Il est à noter que des signes comportementaux identiques peuvent être associés à des états émotionnels positifs et émotionnels négatifs : un animal qui serait hypervigilant démontrant une activité locomotrice élevée pourrait avoir un état émotionnel positif associé à une anticipation et à de l'excitation ou encore être associé à un état négatif de peur ou d'anxiété. La présence

---

de signes comportementaux associés aux états émotionnels négatifs tend à indiquer une atteinte au bien-être psychologique des animaux.

Les caractéristiques de l'animal, son tempérament, sa génétique, ses expériences antérieures, sa capacité à gérer l'exposition au stimulus, son état émotionnel, l'environnement, la nouveauté et l'intensité du stimulus ainsi que la présence d'autres stimulus, de façon concomitante, sont des facteurs qui tendent à influencer la perception et la réponse de l'animal dans un contexte donné. La capacité de l'animal d'agir sur son environnement pour avoir le pouvoir de gérer ce qui lui arrive, ce que l'on appelle la perception de contrôle, va exercer une influence positive sur sa capacité de gérer son stress.

La perception de contrôle ou la prévisibilité d'un stimulus ou d'une expérience désagréable peuvent diminuer la détresse et augmenter le sens de l'optimisme de l'animal. Lorsque l'animal ne peut gérer un stress perçu comme une menace de façon adéquate, il est plus enclin à vivre des émotions négatives et à vivre de la détresse et/ou de la souffrance. Sur le plan comportemental, la détresse est une expérience cognitive qui est toujours liée à la souffrance psychologique et parfois liée à la souffrance physique. La détresse peut survenir lors d'exposition chronique à un stress que l'animal ne peut gérer, mais aussi lors d'exposition aiguë à certains stressseurs<sup>30</sup>.

Toute expérience vécue par un animal est susceptible d'être manifestée de façon et d'intensité variables entre des individus différents. Il est reconnu que l'expérience antérieure d'un animal peut moduler l'intensité de sa réaction physiologique ou comportementale. L'expérience antérieure influence également l'état émotionnel de l'animal (positif ou négatif)<sup>31</sup>. De plus, l'expérience antérieure de l'observateur ainsi que ses capacités et habilités influencent son interprétation de cette manifestation<sup>32</sup> (ex. : par rapport à la douleur).

Chez n'importe quel animal, il y a des expériences qui ont une qualité aversive inhérente. Le manque d'air (« *air hunger* ») par exemple est un stimulus ayant un caractère fortement aversif. L'exposition à des stimulus aversifs sans pouvoir les mitiger (incapable de s'éloigner ni de les faire cesser) est une source de stress et de détresse importante chez tout animal. La douleur a aussi un caractère aversif inhérent.

Finalement, les animaux peuvent être exposés de façon concomitante à des éléments ayant un impact positif et des éléments qui ont un impact négatif sur leur bien-être. Ainsi, l'évaluation du bien-être psychologique des animaux est assez complexe et se traduit par l'évaluation subjective et globale d'une situation donnée par un expert qui considère

---

<sup>30</sup> National Research Council (US) Committee on Recognition and Alleviation of Distress in Laboratory Animals. Recognition and Alleviation of Distress in Laboratory Animals. Washington (DC) : National Academies Press (US); 2008. 2, Stress and Distress: Definitions. Available from: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK4027/>

<sup>31</sup> How farm animals react and perceive stressful situations such as handling, restraint, and Transport, Grandin Temple et Shivley Chelsey, Animals, 2015, 5, p.1234

<sup>32</sup> Hadjistavropoulos et Craig (voir plus loin dans le document pour référence complète)

---

l'ensemble des facteurs pouvant affecter l'expérience de l'animal et les connaissances en matière de comportement animal.

Afin de réduire la subjectivité associée à l'analyse des signes comportementaux et d'assurer une évaluation sur la base de critères communs, il existe certains outils qui peuvent soutenir l'interprétation des observations du comportement. Les grilles d'évaluation validées prévoient généralement l'octroi d'un score basé sur la fréquence ou l'intensité de certains signes comportementaux ou mimique faciale. Une grille de douleur a été validée chez le cheval monté<sup>33,34</sup> et correspond à l'outil d'évaluation publié se rapprochant le plus du contexte de la monte du cheval sauvage. Cependant, elle n'a pas été validée dans le contexte de rodéo, ainsi son utilisation doit être interprétée avec précaution. Chez le bovin, il n'y a pas de grille validée qui se rapproche des contextes dans lesquels sont utilisés les bovins lors des épreuves de rodéo. Une grille qui se sert de la mimique faciale – la « *Cow Pain Scale* » – a été validée lors de conditions douloureuses chez la vache laitière évaluée en liberté, hébergée en groupe<sup>35</sup>; une autre grille, la UNESP-BOTUCATU, a été validée pour la douleur aiguë postopératoire<sup>36</sup>. Il n'existe pas, à la connaissance du groupe de travail, de grille validée pour évaluer la peur ou l'anxiété chez le bovin ou le cheval.

Il existe aussi des indicateurs physiologiques tels que le taux de globules blancs de l'animal, la fréquence cardiaque, la variabilité de la fréquence cardiaque ainsi que la température corporelle (ex. : celle de l'œil) qui peuvent indiquer la présence de stress chez les animaux et qui peuvent appuyer les observations plus subjectives associées à l'observation de signes comportementaux. Néanmoins, le stress n'est pas toujours lié à une expérience aversive qui nuit au bien-être et les paramètres physiologiques tels que le niveau de cortisol peuvent être affectés par d'autres éléments (ex. : heure du jour, saison de l'année, méthode de prélèvement, etc.) ou encore indiquer différents états (ex. : douleur versus stress).

Il n'y pas de critère clairement établi dans la littérature pour déterminer sans équivoque l'intensité d'un état émotionnel, tant positif que négatif, en fonction des signes comportementaux observables. Un jugement basé sur l'expertise en comportement animal peut toutefois être porté. Par exemple, un animal qui démontre des signes physiologiques d'anxiété ou de peur (diarrhée, élimination fréquente ou dans un contexte anormal), qui se débat vigoureusement ou violemment ou qui fuit rapidement est généralement considéré comme un animal qui a très peur. Il est aussi possible de tenir compte des signes de douleur rapportés au niveau de l'expression faciale, tout en les

---

<sup>33</sup> Dyson, S., & Van Dijk, J. (2018). Application of a ridden horse ethogram to video recordings of 21 horses before and after diagnostic analgesia: reduction in behaviour scores. *Equine Veterinary Education*

<sup>34</sup> Dyson, S., Berger, J. M., Ellis, A. D., & Mullard, J. (2017). Can the presence of musculoskeletal pain be determined from the facial expressions of ridden horses (FEReq)? *Journal of veterinary behavior*, 19, 78-89.

<sup>35</sup> Gleerup, Karina, 2017. Identifying Pain Behaviors in Dairy Cattle. Proceedings of Western Canadian Dairy Seminar, At Red Deer, Alberta, Canada, Volume : 35

<sup>36</sup> de Oliveira, F.A., Luna, S.P.L., do Amaral, J.B. *et al.* Validation of the UNESP-Botucatu unidimensional composite pain scale for assessing postoperative pain in cattle. *BMC Vet Res* 10, 200 (2014) doi:10.1186/s12917-014-0200-0

---

utilisant de façon prudente étant donné qu'ils ont été validés pour des contextes bien précis et différents de ceux des rodéos. Il n'y a pas de niveau établi dans la littérature pour déterminer ce qui constitue un niveau excessif d'anxiété ou de souffrance. Il s'agit d'une question d'ordre éthique pour le groupe de travail.

### **Les stimulus présents dans l'environnement**

Dans leur vie quotidienne, les animaux sont exposés à de nombreux stimulus auditifs, olfactifs et visuels qui peuvent générer du stress. L'exposition à un stimulus occasionnant du stress n'est pas directement associée à une altération du bien-être de l'animal, mais elle nécessite généralement une réponse pour que l'animal puisse faire face au défi et rétablir son état d'équilibre. Cette réponse peut correspondre à un changement du comportement de l'animal lors de stress psychologique. Les conséquences négatives qu'un stimulus aversif peut produire sur un animal ne dépendent pas de la nature physique du stimulus, mais plutôt de la mesure avec laquelle l'animal peut le prévoir et le contrôler<sup>37</sup>. Les stimulus qui occasionnent du stress ont aussi un effet cumulatif : lorsque différents stimulus stressants ont une incidence au même moment sur l'animal, la réponse de stress est plus grande que si l'animal avait été exposé à un seul stimulus.

Afin d'évaluer les impacts de certains stimulus sur le bien-être de l'animal, il importe d'évaluer la qualité **aversive** des stimulus pour l'animal visé, notamment en fonction du comportement normal de cette espèce et de leur réponse dans d'autres contextes, la présence concomitante d'autres stimulus, tout en considérant la possibilité pour les animaux de les prévoir et d'y réagir.

Les animaux qui participent à des compétitions sont exposés à de multiples stimulus qui peuvent leur occasionner du stress :

- Un changement des conditions d'hébergement, notamment des installations et la régie;
- Un transport;
- La présence d'animaux non familiers (de la même ou d'autres espèces);
- La séparation d'avec les animaux familiers;
- Des interactions directes ou indirectes entre les animaux ou avec des humains;
- Des bruits non familiers (ex. : pétards, drapeaux, haut-parleurs, etc.);
- Des périodes plus ou moins longues sans accès à l'eau et la nourriture;
- La manipulation par des humains non familiers;
- Les épreuves des compétitions en tant que telles.

Chez les animaux qui sont exposés de façon récurrente aux mêmes stimulus, par exemple, lorsqu'ils participent à des compétitions, un phénomène d'habituation peut s'installer (voir p. 38) et même générer un signal de conditionnement, c'est-à-dire que l'animal associe ces stimulus au fait qu'il se trouve dans l'environnement de compétition. L'exposition à ces stimulus génère une réaction émotionnelle chez l'animal, qui va affecter

---

<sup>37</sup> Stress chez les animaux d'élevage : concept et effets sur la production, Manteca, Mainau et Temple, FAWEC avril 2013

---

sa motivation à effectuer les tâches requises ou souhaitées. Ils peuvent aussi hausser le niveau d'excitabilité de l'animal, ce qui tend à augmenter le niveau d'activité locomotrice. Ces stimulus peuvent également enclencher d'autres comportements liés au fait que l'animal éprouve de la peur ou a vécu antérieurement des expériences négatives associées à ce type d'environnement. Or, il peut être difficile de différencier les signes d'anticipation, soit d'excitation de l'animal, des signes indicatifs d'anxiété chez l'animal, puisque ces deux sont associés à un état de vigilance augmentée.

### **Les spécificités du comportement du bovin**

L'évaluation du comportement et des impacts psychologiques dans un contexte particulier doit tenir compte du comportement habituel associé à l'espèce animale ciblée.

Les bovins sont des animaux sociaux qui forment naturellement des troupeaux. Ils ont toutefois besoin d'un espace individuel et l'incapacité de maintenir un tel espace peut être une source de stress dans un environnement bondé. La distance de l'animal à l'intérieur de laquelle il va fuir un certain stimulus (objet, individu) est appelée la zone de fuite. Elle varie en fonction du tempérament et des expériences de l'animal ainsi que des caractéristiques de l'individu qui s'approche de lui (ex. : connu versus inconnu, espèce, etc.). Cette distance est reconnue comme étant plus grande chez le bovin de boucherie que chez le bovin laitier<sup>38</sup>.

La surpopulation, qui fait en sorte que les animaux sont moins en mesure d'éviter l'agression d'autres animaux, tout comme l'isolement du groupe social, induit du stress chez les bovins. Les individus de l'espèce *Bos indicus*, en particulier, ont tendance à se regrouper, ce qui rend difficile la séparation individuelle des animaux. Il a aussi été démontré que les bovins isolés montrent une réponse émotionnelle accrue à la douleur<sup>39</sup>.

La vision est un sens important chez les bovins. La communication entre les individus se fait en grande partie par la manifestation de signaux visuels. Les bovins signalent leur agressivité envers un individu à l'aide de leur tête (en s'élançant tête première vers la cible, en frappant grâce à leur tête les flancs ou la tête de l'opposant, en chargeant avec la tête baissée), en montant sur l'autre animal et parfois en ruant. Ils peuvent également frapper le sol avec les membres avant ou frotter leur tête sur le sol. Les phénomènes d'agression sont peu communs chez les bovidés sauvages ayant accès à des ressources en quantité suffisante<sup>40</sup> ou lorsque la hiérarchie dans un groupe est bien établie et que ce dernier est stable.

Comme chez d'autres espèces, les phéromones qui se retrouvent dans l'urine et d'autres fluides corporels sont utilisées comme une forme de communication. Les bovins exposés

---

<sup>38</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed Clive Philips. 2002. Livestock Handling and Transport 4th ed. Chapter 6, Environmental Perception and Cognition pp 49-61.

<sup>39</sup> Stevens et Jones 1975

<sup>40</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed Clive Philips. 2002. Livestock Handling and Transport 4th ed. Phillips Chapter 6, Environmental Perception and Cognition pp 49-61.

---

aux phéromones d'animaux craintifs montrent des signes comportementaux et physiologiques de stress<sup>41</sup>.

Les bovins de boucherie élevés dans un système extensif, combinés à des contacts humains moins fréquents, ont des taux de cortisol plus élevés associés à leur contention que les bovins laitiers domestiqués<sup>42</sup>. Par ailleurs, les taureaux sont reconnus comme manifestant plus de comportements **agonistiques** et de fuite que d'autres types de bovins (ex. : vache) lors d'interactions avec les humains dans des installations de confinement<sup>43</sup>. Les bovins élevés dans des conditions extensives sont plus susceptibles de craindre les humains (et donc d'être agressifs envers eux)<sup>44,45</sup> et même le son des voix humaines peut provoquer la peur<sup>46</sup>.

Les bovins sont connus pour être réactifs à une intrusion dans leur environnement immédiat<sup>47</sup>. Ils sont sensibles aux distractions, telles que des personnes, des objets, des ombres et des reflets observés à travers et autour des chutes et des barrières. Cela est particulièrement vrai lorsque ceux-ci sont situés à l'intérieur de la zone de fuite des animaux. Les bovins ont également tendance à reculer lorsqu'ils ne peuvent pas voir la voie à suivre (ex. : un coin dans une chute ou une zone mal éclairée). Tout facteur qui rend les bovins plus difficiles à déplacer peut entraîner une manipulation plus stressante.

Les signes de peur rapportés chez les bovins comprennent l'exposition du blanc des yeux, le fait de replier la queue sous l'abdomen, la vocalisation et la défécation. Ces signes ne sont toutefois pas seulement associés à la peur chez l'animal et peuvent notamment indiquer d'autres états émotionnels ou physiques tels que la frustration, la surprise ou l'excitation, un état de santé inadéquat et de l'inconfort<sup>48</sup>.

Le comportement de ruade chez le bovin est associé à différentes étiologies. Les jeunes animaux le manifestent lors du jeu, surtout lors d'excitation (ex. : lors de la mise en liberté au pâturage, à la suite d'une période de confinement dans l'étable). Il est observé moins fréquemment chez les animaux adultes maintenus au pâturage, mais peut toutefois se manifester de temps à temps.

---

<sup>41</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed. Clive Philips. chapitre 6, perception environnementale et cognition pp 49-61 2002

<sup>42</sup> Behavioral agitation during handling of cattle is persistent over time, T. Grandin, Applied Animal Behaviour Science, 36 (1993), p.8

<sup>43</sup> Behaviour of bucking bulls prior to rodeo performances and relation to rodeo and human activities, Golhawk Christy et al., Applied Animal Behaviour Science, 181 (2016), p.68

<sup>44</sup> Livestock Handling and Transport 4<sup>th</sup> ed. Ed Temple Grandin, 2014

<sup>45</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed. Clive Philips. 2002, Phillips Chapter 6, Environmental Perception and Cognition pp 49-61.

<sup>46</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed. Clive Philips. 2002 Phillips Chapter 6, Environmental Perception and Cognition pp 49-61.

<sup>47</sup> Behaviour of bucking bulls prior to rodeo performances and relation to rodeo and human activities, Golhawk Christy et al., Applied Animal Behaviour Science, 181 (2016), p.63

<sup>48</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed. Clive Philips. 2002

---

## Les spécificités du comportement du cheval

L'évaluation du comportement et des impacts psychologiques dans un contexte particulier doit tenir compte du comportement habituel associé à l'espèce chevaline.

Les chevaux sont des animaux sociaux qui, dans la nature, se regroupent en un troupeau. Le troupeau est subdivisé en différents petits groupes appelés harems. Chaque harem constitue un groupe très stable pour ce qui est des adultes qui le composent. Cette structure assure la sécurité des individus contre les menaces environnementales. Le cheval développe donc des liens d'attachement très forts avec les autres chevaux de son groupe, et peut développer de l'anxiété importante lorsqu'il doit en être séparé (ex. : trouble du sommeil, hypervigilance, augmentation de l'activité motrice, etc.).

Le cheval étant une proie, il possède une réactivité élevée aux stimulus environnementaux, lui permettant de réagir immédiatement en cas d'attaque. Le cheval a donc de façon naturelle une réactivité et une vigilance plus élevées que d'autres espèces. De plus, son apprentissage des stimulus considérés comme des menaces dans son environnement se fait très rapidement et pour longtemps. Dans la nature, l'identification d'un prédateur doit être faite immédiatement et ne doit pas nécessiter de rappel pour permettre la survie de l'individu. Le cheval apprend donc très vite et durablement comment éviter les stimulus aversifs. C'est possiblement une des raisons qui a fait en sorte que cette espèce soit entraînée depuis des millénaires à l'aide du renforcement négatif (voir p. 36). La sélection génétique faite par les humains a cependant favorisé une diminution de la réactivité.

L'utilisation inappropriée de l'entraînement par l'application ou l'enlèvement de stimulus aversifs (c'est-à-dire, de la punition positive ou du renforcement négatif) peut parfois conduire à un phénomène appelé « impuissance acquise ». Dans l'impuissance acquise, le cheval apprend que son comportement n'a pas de sens. Ainsi, il réagit peu ou pas pour se débarrasser des stimulus aversifs, et il tend à l'immobilité par défaut. Ce phénomène explique pourquoi certains chevaux semblent tolérer des stimulus aversifs importants sans manifester les comportements qu'ils seraient en mesure de démontrer pour éviter la douleur engendrée par ces stimulus.

L'isolement de leur groupe social, l'introduction d'animaux inconnus (ce qui provoque habituellement des interactions agressives), ainsi que l'accès restreint aux ressources telles que l'espace, l'eau et la nourriture<sup>49,50</sup> sont des sources de stress chez le cheval.

Lorsqu'il perçoit une menace potentielle, sa stratégie principale de défense est généralement celle de s'enfuir. Le comportement d'évitement du cheval peut consister à courir, ruer, donner des coups de pied. Il peut aussi se cabrer, foncer, donner des coups

---

<sup>49</sup> Hartmann, E., Søndergaard, E., & Keeling, L. J. (2012). Keeping Horses in groups: A review. *Applied Animal Behaviour Science*, 136(2-4), 77-87.

<sup>50</sup> Fureix, C., Bourjade, M., Henry, S., Sankey, C., & Hausberger, M. (2012). Exploring aggression regulation in managed groups of horses *Equus caballus*. *Applied Animal Behaviour Science*, 138(3-4), 216-228.

---

de pied avec les pattes avant et mordre. Lorsqu'il se sent coincé, sa réaction naturelle est de tenter de se libérer (course, ruade, se cabrer).

### **La peur chez les animaux**

La peur correspond à l'émotion ressentie lors de la perception d'un danger<sup>51</sup>. Chez les animaux, différentes observations peuvent être liées à la peur :

- Des signes au niveau de l'expression faciale;
- Le positionnement de la queue;
- La rigidité musculaire;
- La piloérection;
- La dilatation des pupilles et l'augmentation des fréquences et de l'amplitudes respiratoires;
- Des comportements d'évitement (fuite ou course, se cabrer, se débattre s'il est pris, autres tentatives d'évasion);
- Des comportements d'autodéfense (chez le cheval : foncer, se cabrer, ruer, mordre, donner des coups de pied; chez le taureau : foncer, ruer, attaquer avec les cornes).

Une étude a trouvé que les chevaux ayant peur avaient de la tension au niveau des muscles masticatoires et les oreilles tendues vers l'arrière, ce qui correspond aussi à des signes de douleur<sup>52</sup>. Des changements physiologiques tels que l'augmentation de la fréquence cardiaque et respiratoire, la défécation et la miction plus fréquentes ou dans des contextes anormaux et la diarrhée (due à la motilité intestinale accrue qui est aussi liée à la fréquence de défécation) se manifestent aussi lors de peur.

La défécation normale chez le cheval se fait alors qu'il est debout, immobile ou en locomotion, et la miction se fait alors qu'il est debout, immobile et après avoir écarté les membres pelviens. Chez le bovin, la défécation et la miction se font debout ou couchés en position sternale, mais une étude chez la vache laitière a trouvé que l'élimination se fait plus souvent lorsque l'animal est debout<sup>53</sup>. Lorsque la miction se fait debout, les membres pelviens sont écartés. Les deux espèces montent la queue avant l'élimination. Par exemple, un cheval ou un bovin qui urine en courant démontre un comportement qui pourrait être anormal (peur ou anomalie physique), de même qu'un cheval qui défèque en position couchée. Un bovin qui défèque couché, en position latérale (et non au repos), pourrait aussi être considéré comme ayant un comportement d'élimination anormal.

Les signes de peur rapportés chez les bovins tels que l'exposition de sa sclère (blanc des yeux), le fait de replier la queue sous l'abdomen, la vocalisation et la défécation, ne sont

---

<sup>51</sup> Responses of horses to novel visual, olfactory and auditory stimuli, Christensen Janne Winther et al., *Applied Animal Behaviour Science*, 93, 2005, p.63.

<sup>52</sup> Dalla Costa, E., Bracci, D., Dai, F., Lebelt, D., & Minero, M. (2017). Do different emotional states affect the Horse Grimace Scale Score? A pilot study. *Journal of equine veterinary science*, 54, 114-117.

<sup>53</sup> Robichaud, M. V., de Passillé, A. M., Pellerin, D., & Rushen, J. (2011). When and where do dairy cows defecate and urinate?. *Journal of dairy science*, 94(10), 4889-4896.

---

toutefois pas seulement associés à la peur chez l'animal et peuvent notamment indiquer d'autres états émotionnels ou physiques tels que la frustration, la surprise ou l'excitation, un état de santé inadéquat, de l'inconfort<sup>54</sup>.

L'intensité de la peur est généralement estimée à partir de l'intensité des réactions comportementales et des signes physiologiques. L'aspect de nouveauté est probablement l'élément qui est le plus grand stimulus de peur pour les animaux<sup>55</sup>.

### **L'anxiété chez les animaux**

L'anxiété est générée par la perception par l'animal d'une menace (danger imminent), que celle-ci soit réelle ou non. L'anxiété implique une anticipation d'un événement induisant de la peur. Par exemple, de l'anxiété peut être ressentie par un animal à l'arrivée dans un hôpital vétérinaire s'il a eu des expériences associées à des émotions négatives par le passé.

L'animal anxieux peut démontrer les signes suivants :

- Signes d'hypervigilance (apparence alerte, ex. : yeux grands ouverts, tête haute, narines dilatées, oreilles placées vers l'avant);
- Signes indicatifs qu'il est prêt à fuir ou à se défendre (activité locomotrice augmentée, fréquence augmentée de défécation et de miction);
- Raidissement du corps;
- Vocalisations.

Après avoir vécu une expérience associée avec une émotion négative, l'apprentissage fait en sorte que l'animal peut montrer des signes d'anxiété et de stress avant même que le stimulus stressant ne soit appliqué. Une récupération prolongée après une exposition à un stress démontrerait aussi une possibilité d'anxiété.

Des signes tels que de la diarrhée ou une augmentation de la fréquence d'émission des crottins, des comportements stéréotypés (tic à l'ours, tic du rot, etc.) peuvent indiquer de l'anxiété dans certains cas.

### **La souffrance chez les animaux**

La souffrance désigne une expérience désagréable et non désirée d'un animal due à divers stimulus nocifs ou à l'absence de stimulus positifs, ou aux deux, qui engendrent des émotions négatives et auxquelles il n'arrive pas à s'adapter. Il s'agit d'un état qui est observable de manière scientifique par des mesures physiologiques ou comportementales.

---

<sup>54</sup> Cattle Behaviour and Welfare 2<sup>nd</sup> ed Clive Philips. 2002

<sup>55</sup> The effect of transporting, scoring and roping on cortisol concentrations in acclimated roping calves, Ferguson C.E. et al., Journal of Applied Animal Research, vol. 41 No. 1, 2013, p.8

---

## La douleur et les signes comportementaux observables

Selon l'*International Association for the Study of Pain* (IASP), la douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle aversive liée au dommage ou au dommage potentiel aux tissus de l'individu, ou décrite en termes de dommage aux tissus (ou qui pourrait l'être par un humain). La douleur est caractérisée en termes de sa durée, de son intensité, de sa localisation ainsi que d'autres caractéristiques (type de sensation – brûlement, pincement, etc.). Chaque aspect influence sa nature aversive.

Bien que l'expérience de la douleur soit variable entre les individus, un animal aura généralement le réflexe d'éviter tout ce qui provoque ou qui augmente la douleur ressentie. Des changements de comportement liés à son état émotionnel (ex. : léthargie, agressivité, irritabilité, peur manifestée par le comportement d'évitement) et des changements de motivation peuvent survenir chez un animal en douleur (ex. : il pourra vouloir se débarrasser du stimulus douloureux et il pourra ne plus s'intéresser à d'autres activités habituelles comme l'autotoilettage, l'alimentation, le jeu ou l'interaction sociale).

L'animal en douleur pourra démontrer une expression faciale de douleur, qui est d'ailleurs indiquée dans différentes grilles d'évaluation (ex. : *Horse Grimace Scale*<sup>56,57</sup> *Equine Pain Face*<sup>58</sup>, *Cow Pain Face*<sup>59</sup>). Chez le cheval, les caractéristiques de l'expression faciale de la douleur sont : les oreilles tendues et tenues basses et vers les côtés ou vers l'arrière, la tension autour des yeux avec ou sans la fermeture partielle ou complète des paupières, un regard fixe intense, la tension dans la région supérieure aux yeux, la proéminence et la tension des muscles masticatoires, la tension de la bouche et du menton, la tension des narines (profil du museau et du menton plus angulaire).

Chez la vache laitière, les caractéristiques de la mimique faciale de la douleur sont : les oreilles baissées ou tenues vers l'arrière, les yeux ayant un regard fixe, tendu, la tension autour des yeux, la tension des muscles sur les côtés de la tête, la tension des lèvres et

---

<sup>56</sup> Dalla Costa, E., Minero, M., Lebelt, D., Stucke, D., Canali, E., & Leach, M. C. (2014). Development of the Horse Grimace Scale (HGS) as a pain assessment tool in horses undergoing routine castration. *PLoS one*, 9(3), e92281.

<sup>57</sup> Dalla Costa, E., Stucke, D., Dai, F., Minero, M., Leach, M., & Lebelt, D. (2016). Using the horse grimace scale (HGS) to assess pain associated with acute laminitis in horses (*Equus caballus*). *Animals*, 6(8), 47.

<sup>58</sup> Glerup, K. B., Forkman, B., Lindegaard, C., & Andersen, P. H. (2015). An equine pain face. *Veterinary anaesthesia and analgesia*, 42(1), 103-114.

<sup>59</sup> Glerup, K. B., Andersen, P. H., Munksgaard, L., & Forkman, B. (2015). Pain evaluation in dairy cattle. *Applied Animal Behaviour Science*, 171, 25-32.

---

des narines, les narines dilatées. La tension musculaire au niveau du visage a tendance à produire des plis au-dessus des yeux et des narines<sup>60,61,62,63,64</sup>.

Il est à noter que lors de réaction instinctive de type « fuite ou combat », la sensation de la douleur pourrait être moindre, afin que l'organisme soit en mesure de ne pas s'occuper de la douleur lorsqu'il existe une menace à gérer.

## Apprentissage

Il existe 4 principes d'entraînement pour induire un apprentissage chez un animal :

- Le renforcement positif (ajout de stimulus agréables, ce qui rend plus probable le comportement lié à cet ajout);
- Le renforcement négatif (retrait de stimulus aversifs, ce qui rend plus probable le comportement lié à ce retrait);
- La punition positive (ajout de stimulus aversifs, ce qui rend moins probable le comportement lié à cet ajout);
- La punition négative (retrait de stimulus agréables, ce qui rend moins probable le comportement lié à ce retrait).

De façon générale, les comportementalistes vont favoriser l'utilisation du renforcement positif, puisqu'il est associé à une réponse émotionnelle positive plutôt que partiellement ou complètement négative<sup>65</sup>.

Chez les chevaux, l'entraînement en renforcement négatif est majoritairement utilisé<sup>66</sup> : le retrait du stimulus aversif augmente la probabilité d'occurrence du comportement désiré<sup>67</sup>. Lorsqu'employée de façon récurrente, cette méthode amène l'animal à anticiper le stimulus et fait en sorte que l'animal va répondre à un stimulus aversif de moindre ampleur. Le stimulus aversif doit être retiré au moment opportun pour que l'animal comprenne quelle est la réponse désirée. Dans le cas contraire, une réponse inappropriée ou non anticipée peut avoir lieu.

---

<sup>60</sup> Dalla Costa, E., Minero, M., Lebelt, D., Stucke, D., Canali, E., & Leach, M. C. (2014). Development of the Horse Grimace Scale (HGS) as a pain assessment tool in horses undergoing routine castration. *PLoS one*, 9(3), e92281.

<sup>61</sup> Dalla Costa, E., Stucke, D., Dai, F., Minero, M., Leach, M., & Lebelt, D. (2016). Using the horse grimace scale (HGS) to assess pain associated with acute laminitis in horses (*Equus caballus*). *Animals*, 6(8), 47.

<sup>62</sup> Glerup, K. B., Forkman, B., Lindegaard, C., & Andersen, P. H. (2015). An equine pain face. *Veterinary anaesthesia and analgesia*, 42(1), 103-114.

<sup>63</sup> Glerup, K. B., Andersen, P. H., Munksgaard, L., & Forkman, B. (2015). Pain evaluation in dairy cattle. *Applied Animal Behaviour Science*, 171, 25-32.

<sup>64</sup> Application of a ridden horse ethogram to video recordings of 21 horses before and after diagnostic analgesia: reduction in behaviour scores. *Equine Veterinary Education*.

<sup>65</sup> Psychological factors affecting equine performance, McBride et Mills, p.4

<sup>66</sup> Psychological factors affecting equine performance, McBride et Mills, p.4

<sup>67</sup> Does learning performance in horses relate to fearfulness, baseline stress hormone, and social rank?, p.45

---

Lorsqu'un comportement est démontré de façon récurrente à titre de réponse conditionnée, le comportement peut être récompensé de façon aléatoire. Il a été démontré qu'une mauvaise utilisation du renforcement négatif peut mener à la désensibilisation de l'animal aux signaux de pression; l'animal répond alors moins aux signaux du cavalier<sup>68</sup>. Des études indiquent également que l'application inappropriée de cédules d'entraînement basées sur le renforcement négatif pourrait se solder par une situation de stress chronique pour l'animal, pouvant potentiellement provoquer une forte réactivité au stress, et pour certains individus, à de l'impuissance acquise<sup>69</sup> (voir p. 38).

Il est à noter que l'apprentissage réalisé par l'animal, lors d'une exposition à un stimulus donné, peut avoir un effet sur le niveau de détresse comme dans le cas d'un animal qui a appris qu'une certaine situation désagréable ou douloureuse sera d'une courte durée. Ainsi, l'animal qui a réalisé un apprentissage peut avoir une perception de contrôle ou augmenter son sens de l'optimisme, tel que défini dans les études de cognition équine<sup>70</sup>.

Certaines études rapportent que la tendance à la peur, un trait de tempérament chez les animaux, pourrait interférer avec la possibilité de réaliser un apprentissage (lorsque les stimulus environnementaux camouflent les signaux du manipulateur de l'animal). De plus, de hauts niveaux d'hormones de stress peuvent affecter les neurones dans l'hippocampe, siège de l'apprentissage et de la mémoire<sup>71</sup>. Cependant, chez le cheval, il n'y a pas de lien clair entre la performance d'apprentissage et la tendance à la peur. Des études rapportent que ce trait améliorerait la performance d'apprentissage chez des poneys dans des tests d'aversion basés sur la punition positive, alors qu'il diminuait la performance lors de test basé sur le renforcement négatif<sup>72</sup>.

Un trait fréquemment associé à l'entraînement est la motivation de l'animal. Pour plusieurs espèces, la motivation provient à la fois des fonctions cérébrales (régions corticales du cerveau) et des émotions (régions subcorticales) selon le but poursuivi, soit l'atteinte de quelque chose de désirable (renforcement positif) ou l'évitement d'un stimulus indésirable (ex. : douleur, pression)<sup>73</sup>. Le degré de motivation varie grandement entre les individus et pourrait être représentatif de la sensibilité des animaux aux stimulus positifs ou négatifs auxquels ils peuvent être soumis. Les individus avec un plus haut degré d'activité et donc potentiellement une plus grande motivation sont plus souvent associés à des stéréotypies, ce qui fait qu'ils sont plus enclins à être persistants lors de l'arrêt du stimulus positif dans le cadre d'un entraînement par renforcement positif.

---

<sup>68</sup> Behavioral, Demographic, and management influences on equine responses to negative reinforcement, p.14

<sup>69</sup> Psychological factors affecting equine performance, McBride et Mills, p.7

<sup>70</sup> Henry, S., Fureix, C., Rowberry, R. *et al.* Do horses with poor welfare show 'pessimistic' cognitive biases?. *Sci Nat* **104**, 8 (2017). <https://doi.org/10.1007/s00114-016-1429-1>

<sup>71</sup> Does learning performance in horses relate to fearfulness, baseline stress hormone, and social rank?, Janne Winther Christensen, Line Peerstrup Ahrendt, Randi Lintrup, Charlotte Gaillard, Rupert Palme, Jens Malmkvist, *Applied Animal Behaviour Science*, Volume 140, Issues 1–2, 2012, Pages 44–52, p.44

<sup>72</sup> Does learning performance in horses relate to fearfulness, baseline stress hormone, and social rank?, p.45

<sup>73</sup> Psychological factors affecting equine performance, McBride et Mills, p.5

---

La motivation est également modifiée par l'environnement dans lequel s'effectue l'apprentissage, notamment la durée et la fréquence des sessions d'entraînement. Il est rapporté que les chevaux dans une situation de renforcement négatif ont appris plus rapidement lorsque les sessions étaient 1 fois par semaine plutôt que 2 ou 6 fois par semaine<sup>74</sup>.

### **L'impuissance acquise**

Le phénomène de l'impuissance acquise se produit lorsqu'un animal est soumis à un stimulus aversif qu'il est incapable d'éviter. Au début, l'animal tente de fuir ou de faire cesser le stimulus aversif. Avec la répétition, il cesse ces tentatives, même lorsque le stimulus est évitable. Ce syndrome a été décrit en premier lieu par Seligman<sup>75</sup> sur la base d'expériences utilisant des chiens soumis à des chocs électriques. Si les chiens avaient antérieurement été soumis à des chocs sans la possibilité de s'enfuir, lorsqu'on leur donnait la possibilité d'évasion dans une nouvelle expérience, ils ne tentaient pas de s'évader. Cette expérience démontre qu'un animal contenu lors d'expérience aversive cessera potentiellement ses tentatives de fuite parce qu'il a appris que cela ne vaut rien de se débattre ou de tenter de s'évader et non parce que l'expérience n'est plus aversive.

Il y a alors une inhibition des comportements de fuite et d'évitement, mais pas une inhibition de l'expression faciale ou du langage corporel et des signes de peur et d'anxiété, qui peuvent demeurer observables. Un animal en impuissance acquise a un comportement qui évoque toujours de la détresse ou une certaine dépression, contrairement à un animal qui semble ignorer le stimulus. Par exemple, la rigidité musculaire sera différente, ainsi que la fréquence respiratoire, etc.

### **La sensibilisation**

Le phénomène de sensibilisation est l'augmentation de la réponse de l'animal après la présentation répétée d'un stimulus. La sensibilisation peut s'installer lorsque l'animal perçoit un danger potentiel ou réel important. L'importance perçue par l'animal varie selon le stimulus, son tempérament et son expérience antérieure.

### **Le phénomène d'habituation ou de désensibilisation**

L'habituation est un phénomène par lequel la présentation répétée d'un seul stimulus, sans effet néfaste réel, apporte une diminution de la réponse. La probabilité de la mise en place d'un phénomène d'habituation et la vitesse à laquelle il s'installe dépend de la nature du stimulus, de la fréquence et de la régularité de présentation du stimulus.

Le tempérament de l'individu a aussi un effet : un animal plus réactif pourrait être sensibilisé avec la présentation répétée du stimulus, alors qu'un animal moins réactif pourrait s'y habituer. Également, lorsque l'animal a été désensibilisé à un stimulus, il

---

<sup>74</sup> Psychological factors affecting equine performance, McBride et Mills, p.6

<sup>75</sup> Seligman, M. E. (1972). Learned helplessness. *Annual review of medicine*, 23(1), 407-412.

---

importe de l'exposer régulièrement au stimulus pour prévenir la réapparition de la réponse originale<sup>76</sup>.

Néanmoins, il est rapporté que les animaux ne vont pas s'habituer ou s'acclimater à des traitements très sévères<sup>77</sup>. Selon les constatations de Temple Grandin, les bovins ayant reçu un tel traitement (ex. : coup sur la tête dans une chute) peuvent refuser d'entrer dans une chute de traitement ou encore être plus prompts à reculer et refuser d'y entrer, même le mois suivant.

Par ailleurs, il a été observé que les chevaux n'ayant jamais participé à des compétitions sont significativement plus nerveux que ceux y ayant participé, et ce, peu importe le niveau de compétition. Cette association est fort probablement liée au fait que les animaux, qui n'ont jamais participé à une compétition, n'ont pas été désensibilisés et contre conditionnés à un environnement nouveau et exhibent conséquemment un plus haut niveau de nervosité et de comportements anxieux<sup>78</sup>.

### **L'immersion (« flooding »)**

L'immersion est une technique qui vise à désensibiliser un animal et dans laquelle il est exposé au stimulus ciblé et d'intensité maximale sans pouvoir s'enfuir (ex. : s'il est confiné dans un endroit restreint), jusqu'à ce qu'il cesse d'y répondre. Cette technique peut engendrer d'autres réactions de la part de l'animal, soit la sensibilisation et l'impuissance acquise.

### **La stratégie d'adaptation des animaux**

Lors de situation aversive, l'animal peut répondre de différentes façons. Certains animaux vont réagir de façon active, ce qui se traduit surtout par une réaction de type « fuite ou combat ». D'autres animaux seront plutôt inhibés, c'est-à-dire qu'ils agiront peu ou pas du tout, resteront immobiles et auront donc une réaction passive. L'immobilité est une stratégie d'évitement de certains prédateurs chez qui l'immobilité évoque une carcasse qui ne les intéressera pas, tandis que la fuite stimule le comportement de chasse chez les félins et autres prédateurs. Des changements physiologiques sont observables en réponse au stress chez ces deux catégories, ce qui démontre que même les animaux chez qui l'on observe peu de réactions comportementales à une situation aversive peuvent éprouver une expérience désagréable<sup>79,80</sup>.

---

<sup>76</sup> Equine behavior, A guide for veterinarians and equine scientists, McGreevy, 2004

<sup>77</sup> How farm animals react and perceive stressful situations such as handling, restraint, and Transport, Grandin Temple et Shivley Chelsey, *Animals*, 2015, 5, p.1241

<sup>78</sup> Equine Personality : Association with Breed, Use, and Husbandry Factors , p.53

<sup>79</sup> Finkemeier, M. A., Langbein, J., & Puppe, B. (2018). Personality Research in Mammalian Farm Animals: Concepts, Measures, and Relationship to Welfare. *Frontiers in veterinary science*, 5, 131.

<sup>80</sup> Budzyńska, M. (2014). Stress reactivity and coping in horse adaptation to environment. *Journal of Equine Veterinary Science*, 34(8), 935-941.

---

## Le tempérament

Le tempérament est le résultat du génotype dont l'expression est influencée par l'environnement et les expériences de l'animal. Le tempérament est relativement stable au courant de la vie d'un animal et comporte une certaine mesure d'héritabilité. Les composantes du tempérament du cheval sont mal définies, ce qui fait en sorte que l'héritabilité des traits de tempérament s'est avérée basse dans plusieurs études.

Trois composantes du tempérament sont évoquées dans la littérature scientifique :

- La sensibilité à l'aversion (« *flightiness* »);
- L'extraversion ou la sensibilité à être récompensé;
- La sociabilité de l'animal (aspect grégaire).

Il s'avère essentiel de déterminer les composantes du tempérament recherché pour que l'animal soit adapté à ce qui lui est demandé. Un cheval ayant un tempérament inapproprié n'aura jamais de bonne performance dans une discipline donnée. Par exemple, la sensibilité à l'aversion est un trait avantageux pour le cheval de course, alors que ce trait de tempérament n'est pas souhaitable pour les chevaux de dressage. Aussi, il est reconnu que l'excitabilité ou les traits anxieux sont hautement associés aux chevaux Thoroughbreds et Arabes<sup>81</sup>.

Le tempérament de l'animal peut influencer le niveau de risque associé à certaines activités. Par exemple, un animal avec une réactivité élevée a plus de chance de bouger ou de tenter de s'évader alors qu'il se trouve dans un endroit restreint qu'un animal avec un tempérament calme.

## Le bon cheval pour la bonne activité

De nombreux facteurs, qui influencent les impacts physiques et psychologiques engendrés par une activité sur l'animal qui y participe, doivent être considérés afin de maximiser à la fois la performance de l'animal tout comme son bien-être. De façon globale, il importe d'avoir un cheval :

- de la race possédant les caractéristiques optimales pour bien répondre à l'activité demandée;
- dont la santé physique lui permet d'effectuer l'activité demandée;
- dont le tempérament est propice à l'activité;
- qui comprend ce qui est attendu de lui;
- et un individu pour qui l'accomplissement de la tâche demandée est réaliste.

Par ailleurs, tous les individus d'une même race, peu importe l'espèce, ne possèdent pas les mêmes aptitudes tant physiques que psychologiques, et ce, même avec un entraînement similaire.

---

<sup>81</sup> Equine personality : Association with Breed, Use, and Husbandry Factors, p.47

---

## Chapitre 4 Analyse des activités de rodéo

### 1. La prise du veau au lasso

#### a. Description de l'épreuve

La capture du veau au lasso est une épreuve au cours de laquelle un veau d'environ 250 livres est installé dans une chute de départ, puis relâché dans une arène avec une courte avance par rapport au cavalier. Le cavalier doit alors l'attraper le plus rapidement possible à l'aide d'un lasso qui se localise généralement autour du cou du veau, puis il doit descendre de sa monture, soulever l'animal, le retourner au sol et lui attacher 3 membres avec une cordelette. Alors que le veau se trouve au sol, le cheval maintient une tension sur la corde du lasso. Le veau doit demeurer au sol, attaché, pour un laps de temps déterminé (ex. : 3 secondes pour déclarer l'attache adéquate selon le Règlement du FWST)<sup>82</sup>, puis il est relâché.

Les  *jerk downs*  (c'est-à-dire la chute du veau sur le dos et la tête alors que le compétiteur le tire complètement vers l'arrière) et la traction du veau attaché sur le sol par le cheval entraînent généralement une disqualification du participant ou une amende en fonction des règlements des différentes associations qui encadrent les rodéos au Québec<sup>83</sup> (ex. : IPRA).

#### b. Caractéristiques des animaux utilisés

Les veaux utilisés sont généralement âgés de 5 à 15 mois<sup>84</sup> et sont de race *Corriente* ou *Longhorn*. Les veaux de ces races sont reconnus pour leur robustesse et ont une croissance lente<sup>85</sup>, ce qui prolonge la période pendant laquelle ils peuvent être utilisés en tant que sujets pour la prise du veau au lasso<sup>86</sup>. Une fois leur croissance et l'augmentation de la taille des cornes terminées, les veaux sont utilisés dans les épreuves de terrassement du bouvillon et de la prise du bouvillon en équipe. Selon les informations récoltées auprès d'un pourvoyeur du Québec, les veaux sont généralement tous utilisés l'année subséquente pour l'une ou l'autre de ces épreuves.

#### c. Préparation de l'animal

Les veaux utilisés proviennent de pourvoyeurs d'animaux du Québec (élevage vaches-veaux spécialisés dans la production de veaux ou de bouvillons de rodéo) ou d'autres provinces. Les veaux sont utilisés une fois le sevrage terminé, dès la fin du mois d'avril jusqu'au milieu de l'été suivant. À ce moment, ils sont trop imposants pour être utilisés dans la prise du veau au lasso et ils ont atteint une taille suffisante pour participer aux épreuves impliquant des bouvillons.

---

<sup>82</sup> <https://www.festivalwestern.com/epreuves/prise-veau-lasso/>

<sup>83</sup> Règlement 2018 Prise du veau au lasso, FWST, mis à jour le 7 avril 2018

<sup>84</sup> Communication personnelle, Sylvain Bourgeois, juin 2018

<sup>85</sup> Principles of Cattle Production, 3<sup>rd</sup> Edition, Clive J.C. Phillips, p. 119

<sup>86</sup> A Sporting Alternative, Rangelands, 28 (6), décembre 2006, p.16

---

Les veaux participeront à plusieurs rodéos au cours de leur vie. Pour les rodéos encadrés par l'IPRA, les veaux sont utilisés de 1 à 2 fois par jour pour un total de 3 à 4 fois lors d'un événement se tenant sur 2 jours. En 2019, au FWST, les veaux ont été utilisés à un maximum de 3 reprises durant les 10 jours du festival. Les pourvoyeurs ont rapporté prévoir habituellement 1 veau pour 3 à 4 participants pour cette épreuve.

Selon les informations récoltées par le groupe de travail, les veaux sont manipulés à la ferme, avant leur première participation à un rodéo. Ces manipulations visent à apprendre au veau à courir en ligne droite dès sa sortie de la chute et à le mettre en contact graduellement avec le lasso (ex. : d'abord en utilisant une technique de lasso appelée « *break-away* », soit le fait que le lasso attrape l'animal sans l'arrêter dans sa course avec un homme au sol, pour ensuite utiliser un lasso à cheval). Cette préparation vise aussi à ce que le veau effectue un pivot sur lui-même lorsque le lasso l'attrape au niveau du cou plutôt que de freiner subitement sa course, ce qui tend à faire lever les pattes du sol. Cette étape uniformiserait la réponse des veaux à leur sortie de la chute de départ et assurerait des conditions plus homogènes aux compétiteurs dont le résultat est lié au temps requis pour attraper l'animal. Un veau qui s'arrêterait ou qui ne se déplacerait pas en ligne droite à sa libération de la chute de départ ne serait pas retenu pour participer à l'épreuve de prise de veau au lasso. La réglementation de l'IPRA exige aussi que les veaux soient préparés, c'est-à-dire attrapés et leurs membres attachés 2 à 3 fois avant leur première participation à un rodéo.

Finalement, avant chaque événement qui requiert leur utilisation dans une épreuve, les veaux sont mis en groupe dans l'arène afin qu'ils soient exposés au site où se tiendra l'épreuve ainsi qu'aux déplacements impliqués.

#### **d. Observations sur le plan physique**

Les observations notées ci-dessous découlent de l'observation des vidéos de l'épreuve, telle que présentée au FWST en 2017.
---

Le groupe de travail considère que la décélération rapide du veau, lorsque le lasso l'attrape, est un élément qui nécessite une attention particulière. Cette manipulation occasionne généralement une secousse de l'animal, avec ou sans soulèvement des membres, et occasionne subséquemment une pression sur les différents tissus touchés.

Sur le plan théorique, un éventail de conséquences physiques potentielles d'une gravité variable pourrait survenir en raison des structures anatomiques présentes au niveau du cou. Toutefois, selon le groupe de travail, les lésions les plus probables d'être engendrées par le contact du lasso au cou de l'animal seraient de gravité négligeable ou mineure (ex. : contusions cutanées). Les membres du groupe de travail ont observé que les veaux n'exhibaient généralement pas de signe clinique au cours de l'épreuve de la prise du veau au lasso. Selon les membres du groupe de travail, la probabilité d'apparition d'une lésion lors de cette épreuve, sans tenir de compte de sa gravité, est évaluée d'improbable à très probable. En fonction du niveau de gravité des conséquences potentielles, le niveau de

---

risque associé au moment où le lasso attrape l'animal est considéré comme étant très faible à faible.

De façon plus particulière, lorsque le lasso attrape un ou les membres de l'animal (antérieurs ou postérieurs) au lieu du cou, les conséquences potentielles ont été évaluées comme étant de mineures à sérieuses, selon la lésion (ex. : léger inconfort jusqu'à rupture du muscle fibularis tertius). Néanmoins, la probabilité d'apparition a été considérée comme étant d'improbable à très probable.

Le soulèvement de l'animal au-dessus du sol, qui précède la manœuvre consistant à retourner le veau et à le coucher en décubitus latéral au sol, présente un risque d'occasionner des conséquences potentielles mineures chez le veau (ex. : contusion cutanée, hématome) considéré comme étant d'improbable à probable. Le niveau de risque associé est caractérisé comme étant de très faible à faible :

- Le retournement de l'animal est une technique de contention effectuée de manière occasionnelle à la ferme sur des veaux, notamment pour donner des soins à l'animal. Cette manipulation est habituellement sans conséquence pour l'animal.

Le renversement du veau au sol sur le côté, avant l'attache de trois membres, est considéré comme étant probable d'engendrer une conséquence physique potentielle modérée chez l'animal, telle qu'un trauma au niveau des côtes ou au niveau des tendons. Un niveau de risque moyen a été associé à ce moment de l'épreuve.

Les impacts physiques liés au fait d'attacher 3 membres avec une cordelette ainsi qu'à la période d'attente avant le retrait de la cordelette dépendent grandement de la réaction de l'animal au sol (ex. : animal immobile ou qui tente de se relever). Toutefois, le poids du participant sur l'animal ainsi que la possibilité que le cheval tire non intentionnellement le veau au sol font en sorte que des conséquences physiques potentielles peuvent survenir de façon probable à très probable, et ces dernières ont été évaluées comme étant de mineures à sérieuses. Un niveau de risque moyen a été associé à ce moment de l'épreuve :

- Le groupe de travail considère que l'utilisation du lasso, les manœuvres de soulèvement et de retournement en position latérale ainsi que la contention par la cordelette peuvent engendrer de l'inconfort chez l'animal. Cependant, aucun signe clinique n'a été observé permettant d'identifier une douleur aiguë chez l'animal à ces moments.

Les moments de l'épreuve où le cavalier n'est pas en contact direct ou indirect (par le lasso ou la cordelette) avec l'animal ont été caractérisés comme étant généralement improbables de causer une conséquence physique, même négligeable ou mineure :

- La période d'attente en enclos, le confinement dans la chute de départ, la période de course de l'animal, avant sa capture et à la suite de sa libération, présentent un niveau de risque très faible à faible.

---

## **Statistiques de blessures**

Les « formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « rapports pour la tenue d'un rodéo au Québec » relatifs à différents événements présentant des activités de rodéo et fournis au groupe de travail par le FWST indiquent les faits suivants :

- En 2017, sur les rapports disponibles provenant de 6 événements ayant déclaré utiliser des veaux :
  - Un veau a subi une conséquence physique négligeable (éraflure cutanée);
  - Un veau a présenté une conséquence mineure (plaie superficielle et un œdème d'une articulation sans boiterie);
  - Un veau a présenté de la toux, qui a été associée à une étiologie infectieuse plutôt que traumatique, à la suite de son retour au box;
  - Le nombre total de veaux utilisés lors de ces rodéos n'est pas disponible pour cette année.
- En 2018, sur les rapports disponibles provenant de 8 événements ayant utilisé des veaux, aucune lésion n'a été rapportée pour les 119 veaux utilisés lors d'une épreuve de prise de veau au lasso;
- En 2019, sur les rapports disponibles provenant de 7 événements ayant utilisé des veaux, un incident a été rapporté sur les 120 veaux utilisés, impliquant 1 veau qui a présenté une contusion légère sans boiterie en enclos.

Les données d'Australie<sup>87</sup>, bien qu'elles n'indiquent pas le type d'activité de rodéo présenté ni le nombre total d'animaux ayant participé aux rodéos, n'indiquent l'apparition d'aucune lésion chez des veaux pour les 22 rodéos ayant eu lieu en 2015, les 25 rodéos en 2016 et les 23 rodéos en 2017.

Sur le plan de la littérature scientifique, peu d'études ont été effectuées afin de mesurer les effets physiologiques et l'incidence de blessure chez les veaux lors de la prise du veau au lasso. L'étude de Fisher et al.<sup>88</sup> rapporte que seuls une courte période de mastication et un mouvement vertical exagéré de la tête ou mouvement de toux dans les moments suivant la prise du veau ont été clairement associés à cette discipline. Leur étude incluait un examen physique avec palpation après la 1<sup>re</sup> journée de rodéo pour déceler des signes de blessures (éraflures, enflure, œdème) de même que la mesure de créatinine kinase et lactate déshydrogénase. La concentration sanguine de ces éléments peut augmenter lors de dommages musculaires importants. Aucune blessure et aucun changement significatif de ces paramètres sanguins n'ont été trouvés. De plus, les inspections vétérinaires de routine, effectuées la journée suivante, n'ont relevé aucune lésion.

---

<sup>87</sup> Communication personnelle, Department of Economic Development, Jobs, Transport and Resources, Agriculture Victoria, 15 août 2017

<sup>88</sup> The effects of roping on the behaviour and physiology of calves in a rodeo, Fisher M.W. et al., Kotare Bioethics LTD, A report for the Ministry of Agriculture and Forestry, Operational Research (FRM 231 – Calf-roping), June 2003

---

### **e. Autres considérations**

Les éléments suivants ont fait l'objet de discussions et d'échanges au sein du groupe de travail.

Certaines lésions peuvent ne pas être détectables visuellement par un examen à distance ou même à proximité (étant donné la présence de poils, par exemple). Par ailleurs, certaines lésions (ex. : hématome, inflammation musculaire) peuvent ne pas être accompagnées de signes cliniques observables. Conséquemment, un examen individuel, à la suite de l'activité de prise de veau au lasso, pourrait ne pas révéler de lésion malgré le fait que l'activité en ait engendrée. Il s'agit d'une limitation importante des données d'incidence des blessures. Néanmoins, le groupe de travail a considéré que les lésions sérieuses pour l'animal occasionnent généralement des signes cliniques visibles. Aucune lésion sérieuse n'a été rapportée dans les données analysées. Ainsi, les lésions sérieuses lors de ces événements apparaissent très improbables.

L'attache d'un ou de plusieurs membres chez des veaux peut être effectuée dans divers contextes, par exemple, pour fournir des soins lors d'une chirurgie ou d'un parage d'onglon. L'attache des membres n'est généralement pas associée à des conséquences physiques négatives chez l'animal si la tension appliquée est raisonnable.

La souplesse et la flexibilité de l'animal, en jeune âge, pourraient permettre une plus grande agilité de l'animal. Leur impact réel, par rapport aux activités de rodéo, n'est pas documenté.

L'absence de fermeture complète de certaines plaques de croissance épiphysaire chez les veaux en raison de leur jeune âge peut théoriquement augmenter la susceptibilité à certaines lésions, telles que des fractures épiphysaires. Toutefois, ce type de fracture est généralement causé par une force appliquée en flexion d'un seul côté de l'os et non par une force de traction. En raison du faible poids du veau, et conséquemment, le peu de tractions des onglons au sol lorsqu'un membre est attrapé par le lasso, il a tendance à glisser plutôt qu'à générer les forces impliquées dans les fractures épiphysaires.

Le groupe de travail n'a trouvé aucune donnée concernant le développement de lésions à moyen ou long terme chez les veaux utilisés dans la prise de veau au lasso. Toutefois, il a été rapporté par les pourvoyeurs du Québec que la presque totalité des veaux sont utilisés au cours de l'année suivante pour les épreuves de terrassement du bouvillon ou pour la prise de bouvillon en équipe. Ce qui pourrait indiquer que l'apparition de lésions détectables et chroniques affectant significativement les animaux est rare.

### **f. Facteurs atténuants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan physique des veaux utilisés au cours de l'épreuve :

- La capacité du cavalier à attraper le veau influence la probabilité de l'apparition d'une conséquence physique potentielle (tous les veaux ne sont pas attrapés lors de

---

l'épreuve). Selon les données fournies par le FWST, pour les 3 dernières années (2017-2019), les cavaliers attrapent le veau dans 72 % des sorties en moyenne;

- Le niveau d'entraînement du cavalier et la maîtrise des techniques de manipulation, notamment celle de l'attache des membres, semblent limiter le temps de contention et de manipulation de l'animal;
- La présence et l'application de règlements internes qui disqualifient ou prévoient des amendes lors de *jerk down*, si le veau est traîné au sol une fois l'attache terminée ou s'il est attrapé par la/les pattes ou tiré par la queue<sup>89</sup>;
- L'entraînement adéquat du cheval, afin d'éviter que le veau ne soit traîné au sol ou que la pression exercée par le lasso ne soit accentuée par le mouvement du cheval;
- Une surface d'arène souple permettant d'absorber les chocs;
- Une surface d'arène peu glissante, bien nivelée et humide afin, d'une part, diminuer les risques de chutes, et d'autre part, limiter la poussière afin de diminuer la probabilité d'irritation des voies respiratoires lorsque le veau est couché au sol;
- La réduction du nombre total de veaux utilisés tout en limitant la fréquence de leur utilisation individuelle au cours des dernières années, selon les données fournies<sup>90</sup>.

#### **g. Facteurs aggravants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant augmenter les impacts sur la santé physique des veaux utilisés au cours de l'épreuve :

- Le participant poursuit et termine l'épreuve pour obtenir un temps, même s'il commet une erreur le disqualifiant (ex. : si le veau est traîné au sol) ou allongeant le temps chronométré (ex. : si le cowboy doit se reprendre pour le soulever et le coucher au sol);
- L'utilisation d'un même animal à de multiples reprises au cours de sa vie augmente la probabilité de blessures. Toutefois, les données disponibles n'indiquent que très rarement l'observation de signes cliniques chez les veaux (voir Statistiques de blessures, p.44);
- Le non-respect de certains règlements, malgré des pénalités qui y sont liées et qui sont appliquées. Selon les données fournies par le FWST, pour les 3 dernières années (2017-2019), le taux moyen de disqualification pour non-respect d'un règlement (ex. : l'animal qui tombe dans la transition, qui est traîné au sol par le cheval ou est tombé sur le dos) est de 8,7 %;
- L'entraînement inadéquat du cheval pour éviter de traîner le veau au sol;
- Une surface de sol dure ou glissante dans l'arène;
- Le poids du cowboy peut être un facteur de risque lorsque ce dernier effectue la contention du veau au sol. Une personne lourde engendre une pression accrue sur l'animal;
- Si le manipulateur doit se reprendre à plus d'une reprise pour retourner le veau au sol, c'est-à-dire entre le moment où il le soulève et le renverse.

---

<sup>89</sup> Règlement 2018 / Prise du veau au lasso, FWST

<sup>90</sup> Communication personnelle, entrevue téléphonique avec pourvoyeurs d'animaux (SB), 30 septembre 2019.

---

## **h. Observations sur le plan psychologique**

Aux moments de l'épreuve où le cavalier n'est pas en contact direct ou indirect par le lasso avec un veau (période d'attente en enclos, période de confinement dans la chute de départ ainsi qu'à la suite du relâchement des veaux qui ont été attrapés puis attachés au sol), certains éléments sont associés avec du stress :

- Les veaux sont exposés à des stimulus environnementaux pouvant être interprétés comme étant négatifs. Ces stimulus sont auditifs (ex. : bruits de la foule, voix dans les haut-parleurs), visuels (ex. : personnes et animaux inconnus dans leur zone de fuite, présence d'un cheval énervé ou cavalier qui fait des mouvements avec le lasso à proximité);
- Le veau placé dans la chute de départ est isolé de ses congénères, ce qui est souvent associé à un événement très stressant pour l'animal<sup>91</sup>;
- Des menaces et des tentatives d'évitement occasionnelles ont été observées lorsque les animaux sont hébergés ensemble dans un contexte où ils avaient peu d'espace pour s'éloigner et/ou qu'il y a absence de nourriture et un accès limité à l'eau;
- L'instinct de fuite du veau est activé par la poursuite du cavalier, lors de la sortie du veau de la chute. Il semble raisonnable de croire que cette poursuite engendre du stress en plus des émotions négatives chez le veau, telles que la peur ou l'anxiété, notamment parce qu'il se trouve dans une situation où il est incapable de s'échapper ou de se distancer des éléments aversifs.

Tous ces éléments font en sorte que des conséquences mineures sont inévitables. Selon le tempérament et les expériences antérieures du veau, de même que des stimulus présents lors d'un événement particulier, des conséquences modérées sont aussi possibles. Les moments de l'épreuve où le cavalier n'est pas en contact direct ou indirect ont été évalués comme étant probables d'engendrer des conséquences mineures à modérées sur le bien-être des veaux, donc correspondent à un niveau global de risque de faible à moyen.

La période entre le moment où le lasso attrape le veau et le relâchement de l'animal est considérée comme étant critique dans l'évaluation du bien-être psychologique du veau.

Des signes comportementaux indiquant de la peur et de l'anxiété ont été observés chez les veaux :

- Yeux très grands ouverts (blanc des yeux visible);
- Observation de veaux qui se débattent, sautent, qui ruent ou tentent de se lever lorsqu'ils sont attachés;
- Des tentatives de fuite;
- La présence de mouvements latéraux vigoureux de la queue qui sont associés à un état d'agitation;

---

<sup>91</sup> How farm animals react and perceive stressful situations such as handling, restraint, and Transport, Grandin Temple et Shivley Chelsey, *Animals*, 2015, 5 , p.1235

- 
- La défécation alors que les veaux sont attachés et couchés en décubitus latéral par terre;
  - Il a aussi été possible d'observer la présence d'une bouche ouverte et de mouvements de la langue chez les veaux, qui sont des signes compatibles avec du stress, à de l'essoufflement ou à un manque d'air (« *air hunger* »), ainsi qu'une fréquence et un effort respiratoire élevés possiblement dus à l'effort physique, mais qui pourraient aussi être compatibles avec de la peur.

De façon générale, les veaux ont très peu de contrôle sur ce qui leur arrive au cours de l'épreuve (à moins que le cavalier ne réussisse pas à attraper le veau), ce qui contribue à augmenter leur stress. Le déséquilibre soudain de l'animal, lorsqu'il est attrapé et manipulé, peut potentiellement augmenter ses émotions négatives.

L'inconfort et/ou la douleur qui pourraient être ressentis lors de l'épreuve (lors de la capture au lasso d'un membre ou du cou, lorsque le cowboy soulève l'animal par le pli cutané dans le flanc, lorsque l'animal tombe par terre ou lorsque le lasso est serré) sont aussi susceptibles d'amplifier les conséquences psychologiques, notamment la peur, chez les veaux.

Les conséquences réelles observées sont donc de la peur pendant l'épreuve et du stress pendant la garde entre les épreuves. La probabilité d'apparition d'une conséquence sur le plan psychologique a été évaluée comme étant très probable et d'une gravité modérée en dehors de l'épreuve, mais sérieuse pendant l'épreuve.

Les conséquences potentielles sont de l'anxiété très probable, d'une intensité modérée à sérieuse selon les individus.

### **Données relatives au volet psychologique des animaux**

Les données dans la littérature par rapport au stress chez les veaux soumis à des manipulations telles que celles présentes lors de la prise de veau au lasso sont divergentes.

L'utilisation d'un même animal à plusieurs reprises augmente son niveau de stress et d'anxiété. Fisher et al.<sup>92</sup> rapportent que les concentrations de cortisol sanguin chez des veaux étaient directement liées au nombre de fois auquel ils participaient à l'épreuve du lasso. D'ailleurs, leurs résultats indiquaient que malgré l'ensemble des facteurs pouvant influencer le taux de cortisol chez l'animal, l'augmentation de cortisol était vraisemblablement liée au fait d'attraper et d'attacher les veaux. Toutefois, cette augmentation était relativement faible.

Selon une autre étude, les veaux acclimatés à des manipulations de capture au lasso à raison de 2 fois par jour, 3 jours par semaine pour 6 semaines avaient un taux de cortisol

---

<sup>92</sup> The effects of roping on the behaviour and physiology of calves in a rodeo, Fisher M.W. et al., Kotare Bioethics LTD, A report for the Ministry of Agriculture and Forestry, Operational Research (FRM 231 – Calf-roping), June 2003

---

similaire à celui de bovins dont la tête était contentionnée. Ces conclusions doivent toutefois être interprétées avec prudence puisque les résultats indiquaient une diminution du taux de cortisol, peu importe la manipulation (transport vers l'arène seulement, gardé à la ferme, prise de veau au lasso dans laquelle le veau est seulement relâché de la chute sans être attrapé, prise de veau au lasso complète avec attache des membres) ce qui s'avère surprenant au regard d'autres études<sup>93</sup>.

Une augmentation du cortisol sanguin, qui est indicative de stress, a été observée par Sinclair et al (2016) lors de la capture au lasso chez les veaux expérimentés et lors de la poursuite à travers l'arène chez les veaux naïfs<sup>94</sup>. Une autre étude (Ferguson<sup>95</sup>) n'a pas trouvé de différence de cortisol sanguin entre les veaux selon le traitement (restés à la ferme, transportés, poursuivis dans l'arène ou capturés au lasso). Toutefois, certains paramètres de l'étude auraient pu altérer les mesures obtenues (ex. : délais importants entre la fin du traitement et le prélèvement des échantillons).

Les jeunes animaux peuvent avoir des réactions plus importantes que les animaux plus âgés étant donné que leur comportement a moins de chance d'avoir été altéré par les phénomènes d'habituation ou d'apprentissage<sup>96</sup>.

#### **i. Autres considérations**

Les éléments suivants ont fait l'objet de discussions et d'échanges au sein du groupe de travail.

En l'absence d'étude disponible, il n'est pas possible de statuer sur l'effet à moyen et long terme de la participation des veaux à l'épreuve de la prise du veau au lasso.

Les observations effectuées par le groupe de travail et les connaissances actuelles ne permettent pas de statuer à savoir si le veau utilisé lors de rodéo aura des conséquences psychologiques qui perdureront, si la peur sera d'une intensité égale ou différente au cours des multiples rodéos subséquents ou si elle sera présente en dehors du contexte des rodéos (lors d'interaction humaine, notamment).

#### **j. Facteurs atténuants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan psychologique des veaux utilisés au cours de l'épreuve :

---

<sup>93</sup> The effect of transporting, scoring and roping on cortisol concentrations in acclimated roping calves, Ferguson C.E. et al., *Journal of Applied Animal Research*, vol. 41 No. 1, 2013, p.12

<sup>94</sup> Sinclair, M., Keeley, T., Lefebvre, A. C., & Phillips, C. (2016). Behavioral and physiological responses of calves to marshaling and roping in a simulated rodeo event. *Animals*, 6(5), 30.

<sup>95</sup> Ferguson, C. E., Greathouse, A. L., Pousson, B., Comeaux, K., & Browning, J. (2013). The effect of transporting, scoring and roping on cortisol concentrations in acclimated roping calves. *Journal of applied animal research*, 41(1), 8-13.

<sup>96</sup> How farm animals react and perceive stressful situations such as handling, restraint, and Transport, Grandin Temple et Shivley Chelsey, *Animals*, 2015, 5 , p.1236

- 
- L'exposition des veaux au parcours du rodéo (enclos, arène et corral) préalablement à chacun des événements où ils seront utilisés;
  - La manipulation calme des animaux dans les aires d'attente pré et post-événement;
  - La présence de congénères d'un même groupe dans les aires d'hébergement pré et post-événement (à l'exception du corridor et de la chute);
  - La durée restreinte de l'isolement du veau de ses congénères dans la chute ou le corridor;
  - La présence d'une zone d'hébergement appropriée avec accessibilité à une zone ombragée.

#### **k. Facteurs aggravants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant augmenter les impacts sur le plan psychologique des veaux utilisés au cours de l'épreuve :

- L'utilisation d'un animal à de multiples reprises, puisque l'expérience est aversive selon les observations effectuées qui révèlent notamment de la peur chez l'animal;
- La traction, même non intentionnelle, du veau attaché par le cheval représente un stress additionnel.

L'utilisation de veaux non préparés représenterait un facteur aggravant. Néanmoins, seuls des veaux préparés seraient utilisés au Québec selon les informations obtenues par les pourvoyeurs d'animaux.

#### **I. Modifications de l'épreuve**

Après l'analyse de l'épreuve telle que présentée en 2017, soit l'année où ont été prises les images enregistrées évaluées, le groupe de travail s'est penché sur les modifications de l'épreuve ayant été mises en place depuis 2017. Des changements de règlements internes ont été apportés par le FWST. Une disqualification du participant est prévue si le veau tombe au sol lors de la transition de l'attrapé ou si le veau est traîné au sol une fois l'attache terminée. Une distance de 4 pouces a été déterminée pour appliquer ce critère. Le Règlement de 2018 stipule également que le juge déclare l'attache légale après 3 secondes et que l'animal est détaché dès que le participant remonte à cheval.

Selon les informations obtenues d'un pourvoyeur de veau et du FWST, le changement de règlement est à l'origine du changement dans la préparation des veaux utilisés et d'un changement de technique de la part des participants pour éviter que le veau ne tombe au sol. La technique de manipulation de choix du lasso viserait notamment à engendrer un mouvement de pivot à l'animal pour limiter l'impact brusque du lasso sur l'animal. Par ailleurs, il a été rapporté que l'avance donnée au veau (avant le départ du cavalier) a été réduite, ce qui permettrait de limiter la vitesse de l'animal et réduire l'impact lors de la mise à l'arrêt de l'animal.

Des enregistrements vidéo, pris en 2019 au FWST et fournis par le FWST, ont été visionnés pour évaluer l'impact des modifications rapportées.

---

Les observations suivantes ont été effectuées :

- La mise à l'arrêt de l'animal, à la suite de l'effet du lasso, est généralement moins brusque, mais pas dans tous les cas :
  - Des veaux qui tombent, à ce moment de l'épreuve, ont été observés (ex. : sur les enregistrements vidéo fournis, 3 veaux sont tombés provoquant une disqualification et 1 veau est tombé sur les genoux, sans que le cowboy ne soit disqualifié);
  - Même lorsque le veau ne tombe pas, les arrêts sont, pour environ la moitié des cas, assez brusques pour que les veaux fassent un pivot rapide de 90 degrés. Il est toutefois à noter que ce moment n'est pas facilement observable dans tous les extraits vidéo en raison de la prise de vue.
- Dans un cas, un compétiteur a été disqualifié parce que son cheval a tiré le veau au sol;
- Le lasso a attrapé un membre avant (engendrant la chute du veau et une disqualification), l'abdomen (engendrant une disqualification), une oreille (observée à une reprise et engendrant une flexion importante du cou sans disqualification);
- L'impact lorsque l'animal est soulevé, retourné et couché en décubitus latéral au sol, demeure important dans la majorité des cas;
- Les veaux se débattent après être attrapés (sauts, mouvements latéraux de la queue), et parfois un peu au sol (tentatives de se relever, tension et port bas de la queue);
- Un veau a déféqué pendant l'attache des membres ce qui peut indiquer soit de la peur importante ou un veau souffrant d'une maladie qui n'aurait donc pas dû être utilisé;
- En général, l'épreuve est arrêtée immédiatement lors d'une disqualification.

Sur le plan physique, cette nouvelle technique amène une réduction d'impact ou de tension induite par le lasso. Le groupe de travail observe ainsi une amélioration en 2019 par rapport à 2017. Toutefois, l'épreuve comporte encore des manipulations de l'animal qui provoquent de la douleur, possiblement de l'essoufflement et de la peur.

### **m. Conclusion**

À la suite de ses observations, de l'analyse des données disponibles, des autres considérations liées à l'activité de prise de veau au lasso, de l'identification de facteurs atténuants et aggravants, le groupe de travail considère les éléments suivants comme étant probants dans leur analyse :

- Le faible nombre de conséquences physiques rapportées;
- L'absence de conséquences physiques sérieuses ou très sérieuses documentées;
- La difficulté de détecter des conséquences physiques de moindre envergure (négligeables à modérées) et l'apparition potentielle de lésions à la suite de l'activité;
- L'inconfort et la douleur des animaux associés à certaines manipulations;
- La préparation des veaux avant leur première participation à un rodéo;
- L'utilisation des veaux de 1 à 2 fois par jour lors d'un événement et leur participation à de nombreux événements au cours de leur vie;

- 
- Les capacités très limitées de l'animal d'influencer ce qui lui arrive une fois sorti de la chute;
  - La présence de signes de peur et de stress chez les veaux lors de l'épreuve.

Sur le plan physique, le groupe de travail considère qu'au cours de l'épreuve de la prise de veau au lasso, les veaux sont exposés à un niveau de risque global allant de très faible à moyen. Bien que de l'inconfort soit susceptible d'être présent à différents moments de l'épreuve, aucun signe clinique physique évident indicatif de la présence de douleur n'a été observé chez les veaux utilisés lors de cette activité.

Sur le plan psychologique, l'exposition sans possibilité d'évitement à des manipulations ou un contexte induit de la peur et du stress. Ces impacts psychologiques sont importants, visibles, peuvent être objectivement décrits et sont présents sur 100 % des animaux présentés. Les animaux sont très probablement exposés à de la peur, de l'anxiété, de la douleur, de l'essoufflement, qui font en sorte que le bien-être psychologique de l'animal est altéré de façon importante durant l'épreuve. Cette épreuve est aussi associée à très peu d'expériences positives pour l'animal, voire aucune. Le niveau global de risque sur le plan psychologique associé à cette épreuve a été considéré comme étant de moyen à élevé.

Le groupe de travail tient à préciser que les manipulations effectuées dans le cadre de la prise de veau au lasso sont effectuées dans un cadre compétitif n'ayant pas pour objet de nuire intentionnellement au bien-être des animaux utilisés. Toutefois, ces expériences négatives sont, de l'avis du groupe de travail, excessives au regard du bien-être psychologique de l'animal. Par conséquent, le groupe de travail considère que l'activité de la prise du veau au lasso ne permet pas d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux utilisés, puisqu'elle les expose à de la peur de façon répétée, avec des risques importants d'anxiété donc de stress chronique, en plus du stress aigu.

Des modifications de l'épreuve ne sont pas envisageables en raison des manipulations inhérentes à l'activité de capture du veau au lasso dont l'utilisation du lasso et le contexte de pourchasse de l'animal.

#### **n. Recommandations**

Au regard des observations effectuées et des impacts sur la santé psychologique des veaux, le groupe de travail recommande un arrêt de l'activité et considère que la mise en place d'un cadre ou de recommandations ne peut être suffisante pour assurer le bien-être et la sécurité des veaux utilisés lors de cette activité.

Puisque le groupe de travail effectue des recommandations au Ministère et que le Ministère demeure décisionnel quant à l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*, le groupe de travail a considéré nécessaire d'élaborer les recommandations spécifiques à l'activité de la prise de veau au lasso qui devraient, à son avis, impérativement être mises en place advenant la continuité de cette discipline.

---

### **Éléments minimaux nécessaires à mettre en place advenant une continuation de la prise du veau au lasso :**

- Arrêter immédiatement l'activité de prise de veau au lasso du participant lorsqu'il commet une faute le disqualifiant, par exemple, lors d'un *jerk down* ou si le cheval traîne le veau attaché au sol;
- S'assurer que tous les participants utilisent une technique appropriée limitant l'impact brusque sur le cou du veau :
  - Si le compétiteur refait l'erreur, il doit améliorer sa technique avant de compétitionner de nouveau.
- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des veaux utilisés avant l'épreuve et documenter cette évaluation à l'aide d'un formulaire unique;
- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des veaux après l'épreuve, notamment afin de détecter des lésions aux membres ainsi qu'au cou, de la douleur, et documenter cette évaluation à l'aide d'un formulaire unique;
- Utiliser plusieurs veaux d'un même troupeau pour assurer la présence de congénères connus et compatibles (ne regrouper que les animaux d'un même cheptel ensemble);
- S'assurer que les veaux utilisés ont été préparés adéquatement par le pourvoyeur. Aucun veau naïf ne doit être utilisé et l'animal doit avoir été habitué ou désensibilisé aux différents stimulus environnementaux;
- Limiter le nombre d'utilisations d'un veau au cours d'une même journée ou d'un même événement pour assurer le repos et la récupération complète de l'animal;
- S'assurer que tous les veaux ont marché ou couru, en groupe, dans l'arène de la chute de départ jusqu'à l'enclos d'hébergement avant leur utilisation;
- Réduire au maximum le temps de contention du veau, par exemple en le libérant dès que l'épreuve est complétée par le participant;
- S'assurer que les veaux utilisés sont âgés de 6 mois et sevrés;
- Limiter l'exposition aux stimulus nocifs, notamment en réduisant le nombre de personnes autour des chutes de départ et en interdisant toute manipulation de la queue du veau alors qu'il se trouve dans chute de départ;
- Limiter le temps d'attente dans le corridor ou la chute;
- Réévaluer impérativement l'activité au cours de la prochaine saison pour évaluer l'impact de ces modifications et mettre en place des mesures additionnelles au besoin.

### **Éléments recommandés pour améliorer le bien-être et la sécurité des veaux utilisés lors de la prise de veau au lasso :**

- Récueillir des données épidémiologiques concernant les lésions physiques observées au cours de l'épreuve et réviser conséquemment les recommandations;
- Mettre en place des projets de recherche permettant d'évaluer les effets physiques, physiologiques et comportementaux de cette épreuve sur les animaux;
- En fonction des résultats de recherche, développer des modifications ou prévoir le remplacement de l'épreuve par une épreuve alternative ayant moins d'impact sur le bien-être des animaux;

- 
- La technique du pivot ne pouvant pas être réalisée lorsque le lasso atteint un membre de l'animal, évaluer la possibilité de rendre obligatoire la prise au niveau du cou;
  - Évaluer la possibilité de mettre un déclencheur de tension aux veaux pour évaluer la tension moyenne lors de cette épreuve;
  - Évaluer les possibilités de modification du lasso pour limiter l'effet de décélération rapide (ex. : corde élastique) tout en évaluant l'impact sur les animaux.

---

## 2. Monte de cheval sans selle et avec selle

### a. Description de l'épreuve

La monte de cheval implique un cheval qui est libéré d'une chute de départ et qui rue pour tenter de déloger un cavalier qui le chevauche. Le cavalier doit tenter de demeurer sur le cheval pendant 8 secondes sans être désarçonné, en plus de positionner ses talons au-dessus des épaules du cheval dès son premier saut à la sortie de la chute (ce qui est appelé le « marquage » de l'animal).

Alors que le cheval se trouve dans la chute de départ, une sangle abdominale est installée de façon lâche sur l'abdomen de l'animal. La sangle est serrée juste avant que le cheval ne soit relâché dans l'arène. Une fois que le cavalier est descendu du cheval, elle est retirée par les cavaliers de secours dans l'arène.

Tel que son nom l'indique, la monte de cheval avec selle implique l'utilisation d'une selle. Dans cette épreuve, le cavalier s'agrippe d'une seule main à un câble tressé (appelé rêne) qui est relié au licou du cheval<sup>97</sup>. Pour la monte sans selle, un petit harnachement (« *bareback rigging* ») qui ceinture le torse du cheval et qui comporte une poignée, est utilisé pour permettre au cavalier de se tenir à l'aide d'une main.

Dans les 2 épreuves, le participant porte des éperons. Les orteils doivent être tournés vers l'extérieur (les talons vers l'intérieur) afin de maximiser le pointage du cavalier.

### b. Caractéristiques des animaux utilisés

#### Génétique et provenance

Selon les informations récoltées auprès de pourvoyeurs de chevaux de rodéo au Québec, les animaux qui sont utilisés comme chevaux reproducteurs, depuis quelques générations, présentent soit de bonnes performances lors de la monte sans selle et avec selle ou ils proviennent d'une lignée d'individus ayant eu de bonnes performances. Ceci aurait conséquemment créé une lignée de chevaux qui sont dédiés spécifiquement à ces deux épreuves.

La conformation recherchée par les pourvoyeurs correspond à un cheval disposant d'une ossature imposante, de bons sabots, d'une cage thoracique assez large et d'un dos plutôt court. Au niveau de la génétique, des répertoires (ex. : *Bucking Horses Breeders Association*) sont disponibles pour conserver les pedigrees des animaux et ainsi pouvoir les considérer lors du choix des reproducteurs. Toutefois, les éleveurs n'utilisent pas toujours ce type de répertoires. Il est aussi rapporté que certains chevaux, avec la génétique idéale, ne présenteront pas les caractéristiques ou aptitudes recherchées pour un cheval de monte lors des essais avec un *dummy* (voir Préparation de l'animal, p.56). Par ailleurs, les pourvoyeurs qui acquièrent des chevaux de rodéo, sans l'intention d'en faire la reproduction, s'intéressent principalement aux performances antérieures de l'animal ciblé.

---

<sup>97</sup> [http://www.rodeostandreavellin.org/PDFs/PDF\\_17.pdf](http://www.rodeostandreavellin.org/PDFs/PDF_17.pdf)

---

Au Québec, les chevaux de rodéo sont généralement acquis vers l'âge de 6 ans chez des éleveurs spécialisés dans la production d'animaux de rodéo, notamment aux États-Unis. Les chevaux achetés sont de calibre débutant ou intermédiaire puisque les chevaux de calibre professionnel démontreraient une force physique et une rapidité trop importante au regard du marché et du niveau de compétition au Québec. De façon plus occasionnelle, des poulains peuvent aussi être produits au Québec par la reproduction de 2 animaux ayant la génétique recherchée, comme expliqué précédemment.

Généralement, les chevaux de monte participent soit à la monte sans selle, soit à la monte avec selle. La plupart des chevaux participent dans un premier temps à la monte sans selle. Selon leur comportement et les observations des propriétaires lors d'essais, certains chevaux seront par la suite utilisés pour la monte de cheval avec selle. La tolérance au licou et à la présence de la selle serait un facteur qui faciliterait la transition entre les 2 disciplines. Néanmoins, certains chevaux peuvent participer aux deux disciplines de monte, à l'occasion de rodéos différents.

Selon les informations récoltées, les chevaux dédiés à une autre discipline que le rodéo (ex. : cheval de randonnée équestre) ne sont pas utilisés dans les épreuves de monte sans selle ou avec selle depuis de nombreuses années, puisque ces derniers ne posséderaient vraisemblablement pas la conformation requise, ne seraient potentiellement pas assez immobiles dans la chute pour permettre au cavalier de se préparer et ne seraient possiblement pas habitués à la régie de troupeaux qui est employée pour la garde des chevaux de rodéo. Selon le groupe de travail, un tel cheval ne ruerait pas de la façon attendue et souhaitée pour l'épreuve de monte avec ou sans selle.

Les chevaux qui participent aux rodéos sont d'âge variable : ils participent à des rodéos dès l'âge de 6 ans (à la suite de leur achat) et peuvent y participer jusqu'à approximativement 25 ans. Les pourvoyeurs évaluent cependant l'âge moyen de la retraite à 18-20 ans. Les étalons (mâles non castrés) ne sont pas fréquemment utilisés lors de rodéo, étant donné les risques pour les humains associés à leur manipulation. D'autre part, plusieurs des chevaux utilisés sont des juments (le 1/3 des chevaux de rodéo selon un pourvoyeur).

### **c. Préparation de l'animal**

Selon les informations récoltées par le groupe de travail, les chevaux de rodéo sont entraînés dès l'âge de 3 ou 4 ans pour la discipline de monte de cheval sans selle. Dans un premier temps, un *dummy* est utilisé pour déterminer si l'animal présente les aptitudes souhaitées pour un cheval de rodéo. Le *dummy* correspond à une boîte métallique d'un poids déterminé (15 ou 25 livres) que l'on pose sur le dos de l'animal et qui est contrôlé par une commande à distance afin d'être relâché au moment opportun (il tombe alors au sol). À 3 ou 4 ans, le cheval est placé dans une chute, au site de l'élevage, puis le *dummy* et la sangle abdominale sont installés sur l'animal. Par la suite, le cheval est libéré de la

---

chute. Le *dummy* est relâché dès que l'animal effectue 1 ou 2 sauts<sup>98</sup>. Ce même processus est effectué 1 à 2 fois au cours de l'année suivante, soit vers l'âge de 4 ou 5 ans. Les chevaux qui ne présentent pas les aptitudes recherchées, c'est-à-dire qui ne sautent pas ou ne ruent pas, ne sont pas retenus pour devenir des chevaux de monte sans selle ou avec selle et peuvent parfois être réformés pour être utilisés dans d'autres disciplines équestres (ex. : cheval de randonnée, cheval de gymkhana, etc.) en fonction, notamment, de leur tempérament.

Vers l'âge de 6 ans, le cheval participe à ses premiers rodéos organisés. Il a été rapporté que les chevaux sont parfois amenés une première fois sur le site d'un rodéo sans participer à une activité de monte. Ceci favorise une exposition à l'environnement et aux stimulus associés, tout en étant accompagnés d'animaux plus âgés et ayant déjà participé à des rodéos. Un éleveur a également rapporté qu'il emmenait à raison d'une fois par année ses jeunes chevaux, dès l'âge de 1 an, sur le site de l'École de rodéo de Saint-Tite, un environnement potentiellement moins bruyant qu'un rodéo officiel, afin de les familiariser aux enclos, chutes et à l'arène sans participer à l'activité de monte. Il est aussi rapporté que les chevaux seraient parfois utilisés dans de plus petits événements lors de leur première participation à un rodéo organisé.

Au FWST, préalablement à chacune de leur participation à un rodéo, les chevaux qui sont utilisés pour la monte sans selle et avec selle sont mis dans l'arène par petits groupes provenant du même pourvoyeur afin qu'ils soient exposés au site ainsi qu'aux déplacements nécessaires. Il est à noter que selon les informations récoltées, ce type de préparation ne serait pas effectué dans tous les événements présentant des activités de rodéo au Québec.

Bien qu'ils ne soient pas habitués au licou et au contact étroit avec l'homme, les chevaux utilisés pour la monte de cheval sans selle ou avec selle au Québec sont manipulés occasionnellement au site de garde habituel. Les animaux sont généralement familiers au fait d'être confinés dans une chute afin de recevoir des soins, tels que la taille des sabots et la vermifugation. Des techniques de manipulation minimales, notamment en utilisant la zone de fuite pour engendrer leur déplacement, sont utilisées pour déplacer de façon sécuritaire les animaux, tant à la ferme qu'au site de rodéo.

Selon les informations récoltées, les chevaux de monte sans selle et avec selle participent à approximativement de 7 à 15 épreuves de monte par année. Également, une régie serait généralement effectuée afin d'alterner la participation des chevaux aux rodéos et réduire leur nombre d'utilisation. Pour les rodéos encadrés par l'IPRA, les chevaux sont utilisés au maximum 1 fois par jour ou 2 fois sur 2 jours. Les pourvoyeurs prévoient également 1 cheval par participant pour l'activité de monte de cheval sans selle et la monte avec selle.

---

<sup>98</sup> Un saut correspond au fait de lever les membres postérieurs (ce qui est en soi la ruade). Le cheval avance ensuite en élançant ses membres antérieurs (instant où les 4 membres sont en suspension) et dépose ses membres antérieurs au sol avant les membres postérieurs.

---

#### **d. Observations sur le plan physique**

Sur le plan théorique, un éventail de conséquences physiques d'une gravité variable allant de négligeable à très sérieuse pourraient survenir dépendamment du moment de l'épreuve.

Le groupe de travail a discuté des différentes conséquences physiques liées à la mauvaise réception d'un membre au sol qui peut mener à un éventail de lésions, telles qu'une tendinite, une desmite ou une fracture.

Le tempérament de l'animal et son niveau d'activité locomotrice, alors qu'il est confiné dans la chute, peuvent influencer l'apparition d'une lésion. Or, les chevaux observés démontraient généralement peu d'activités locomotrices dans la chute.

Le groupe de travail a pris connaissance d'enregistrements vidéo impliquant certains incidents survenus le 13 septembre et le 16 septembre 2017, soit en dehors de la journée ciblée pour l'analyse des vidéos, notamment la chute d'un cheval associé à un trauma cérébral (voir Statistiques de blessures, p.61). Il existe un risque réel de chute. Selon les observations effectuées par le groupe de travail, l'apparition de conséquences physiques pendant l'épreuve chez les chevaux, découlant d'une chute, est considérée comme étant de très improbable à improbable, mais les conséquences peuvent être de mineures à très sérieuses et constituent conséquemment un niveau de risque global évalué comme étant très faible à moyen.

À la suite du retrait du cavalier, certains chevaux semblent avoir de la difficulté à trouver la sortie de l'arène et y courent de façon désorganisée. Ce moment a été évalué comme étant probable de causer des lésions mineures à sérieuses et représente un niveau de risque moyen :

- De façon générale, les chevaux sortent assez rapidement de l'arène sans nécessiter l'intervention des cavaliers de secours.

#### La rêne

Pour la monte de cheval avec selle, l'utilisation d'une longue rêne tressée, qui est attachée à un licou, a attiré l'attention du groupe de travail. Cette dernière a été observée traînant au sol à quelques reprises sur les enregistrements vidéo :

- Le groupe de travail ne s'est pas penché sur les raisons motivant la longueur maximale permise de la rêne, notamment celles pouvant être relatives à la sécurité du cavalier. Toutefois, le groupe de travail a observé qu'il existe un risque que l'animal pose le pied sur la rêne, qui traîne au sol, ce qui pourrait potentiellement engendrer un trauma au cou de l'animal ou une perte d'équilibre ou la chute de l'animal. Par ailleurs, un tel incident causant la chute d'un l'animal a été observé (extrait du 13 septembre 2017);
- Le risque sérieux de l'enroulement de la rêne autour d'un membre et d'une lacération associés semble très peu probable en fonction du large diamètre de la rêne utilisée.

## Les éperons

Le groupe de travail s'est attardé à l'impact physique des éperons sur les chevaux pendant l'activité de monte de cheval sans selle et avec selle.

Certaines informations ont été obtenues auprès de juges de l'IPRA :

- Selon eux, les éperons seraient nécessaires pour que le cavalier puisse maintenir son équilibre sur l'animal. Ces juges mentionnent que les éperons utilisés rouleraient sur le cuir de l'animal étant donné leur forme arrondie (voir l'image ci-dessous);
- L'éperonnage du cheval par le cavalier est un aspect clé dans l'accumulation des points pour cette épreuve. Pour optimiser le pointage effectué, le cavalier doit positionner ses talons près de l'animal, les orteils pointant vers l'extérieur, lors du mouvement de ses jambes. Le cavalier vise à éperonner l'animal d'en avant des épaules jusqu'aux flancs de l'animal, à chaque saut<sup>99,100,101</sup>. Selon le groupe de travail, ceci tend à augmenter le nombre de contacts des éperons avec l'animal;
- Les participants à cette épreuve portent toujours des éperons lors des rodéos officiels. Toutefois, les participants n'en porteraient pas à l'école de rodéo, à leur début dans la discipline;
- Le règlement interne de l'IPRA prévoit la disqualification du participant si des éperons trop pointus sont utilisés. Des vérifications seraient effectuées avant la tenue de la discipline afin de s'assurer que les éperons comportent des roulettes rondes non barrées (qui roulent) et qui ne sont pas coupantes;



<sup>99</sup> [Rodeo 101 | PRCA Sports News \(prorodeo.com\)](https://www.prorodeo.com/news/rodeo-101-prca-sports-news)

<sup>100</sup> [Calgary Stampede Rodeo - Bareback | July 8-17, 2022](https://www.prorodeo.com/news/calgary-stampede-rodeo-bareback-july-8-17-2022)

<sup>101</sup> [Calgary Stampede | Rodeo - Saddle Bronc | July 8-17, 2022](https://www.prorodeo.com/news/calgary-stampede-rodeo-saddle-bronc-july-8-17-2022)

- 
- Les pourvoyeurs d'animaux rapportent que les lésions liées aux éperons sont très rares sur les animaux. Les rapports d'incident disponibles et remplis lors d'événements de rodéo n'indiquent pas l'observation de telles lésions par les médecins vétérinaires présents sur les lieux (voir Statistiques de blessures, p.61);
  - Les enregistrements vidéo ne permettent pas de visualiser des lésions physiques sur les chevaux;
  - Le groupe de travail observe que les éperons entrent en contact avec le cheval au niveau du creux des épaules et des flancs de façon répétitive au cours de l'épreuve. Bien que le mouvement d'éperonnage soit généralement coordonné avec le basculement de l'animal, la force appliquée par les éperons sur l'animal ne peut pas être contrôlée subtilement par le cavalier (étant donné le mouvement du participant);
  - Le groupe de travail reconnaît que, de façon générale, les éperons ont un potentiel de causer des lésions en fonction de leur conformation (pointus, arrondis, en étoile, etc.) et de la technique employée pour en faire usage;
  - Au regard de la sensibilité et de la réactivité connues du cheval lors de l'usage d'éperons et puisque la force appliquée sur ces derniers n'est pas contrôlée de façon fine et précise par le cavalier, le groupe de travail considère que de l'inconfort et de la douleur, au moins momentanés (c'est-à-dire lorsque le cheval se trouve dans l'arène), sont susceptibles d'être engendrés par l'usage des éperons lors de la monte sans selle et avec selle, et ce, même en l'absence de lésions visibles. Des conséquences physiques mineures (ex. : hématome sous-cutané) pourraient aussi être générées par les éperons pendant l'épreuve). Cependant, étant donné la forme arrondie des éperons utilisés, le fait que les roulettes des éperons soient mobiles (non barrées), il est peu probable que des conséquences physiques, outre que des éraflures, soient observables en l'absence de modalité d'imagerie telle que l'échographie.

Il existe peu de recherches scientifiques sur les effets des éperons. Une étude, effectuée lors des compétitions de la Fédération équestre danoise et ciblant des disciplines équestres autres que les activités de rodéo, rapporte qu'environ 77 % des participants utilisaient des éperons et qu'à la suite de la compétition, 3,2 % des éperons présentaient des poils de chevaux et 0,4 % des traces de sang<sup>102</sup>. Cette étude rapporte que la présence de sang ou de poils sur les éperons, la présence de zone dénudée de poils ou de sang sur les côtés d'un cheval est perçue comme indicative d'une mauvaise utilisation des éperons. Puisque plus de lésions ont été observées dans les niveaux amateurs, les auteurs suggèrent que les mouvements incontrôlés et non coordonnés des jambes du cavalier ou encore un usage avec une force excessive sont plus prompts à causer des lésions<sup>103</sup>.

---

<sup>102</sup> Lesions associated with the use of bots, nosebands, spurs and whips in Danish competition horses, Uldhal M. et Clayton H.M., Equine Veterinary Journal, 51 (2009), p.154

<sup>103</sup> Lesions associated with the use of bots, nosebands, spurs and whips in Danish competition horses, Uldhal M. et Clayton H.M., Equine Veterinary Journal, 51 (2009), p.161

---

## **Statistiques de blessures**

Au Québec, les « formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « rapports pour la tenue d'un rodéo au Québec » relatifs à différents événements présentant des activités de rodéo et fournis au groupe de travail par le FWST indiquent que :

- En 2017, sur les rapports disponibles provenant de 7 événements ayant déclaré présenter les épreuves de monte sans selle et avec selle, 2 incidents sont rapportés concernant ces épreuves, soit la chute d'un cheval résultant en un traumatisme cérébral avec convulsions chez un cheval de monte avec selle le 13 septembre 2017 avec résolution des signes cliniques dans les jours suivants au FWST, ainsi que la chute d'un cheval sans conséquence physique le 27 août au Rodéo Urbain de Montréal;
- En 2018, aucun incident impliquant un cheval de monte avec ou sans selle n'est rapporté dans les rapports fournis par 8 événements tenus au Québec rapportant avoir présenté la monte de cheval sans selle et avec selle;
- En 2019, aucun incident impliquant un cheval de monte avec ou sans selle n'est rapporté dans les rapports fournis par 6 événements tenus au Québec rapportant avoir présenté la monte de cheval sans selle et avec selle;
- Les rapports ne détaillent pas le nombre de chevaux utilisés pour chacune des disciplines de rodéo présentées (ex. : monte de cheval sans selle, course de baril, sauvetage, etc.).

Les rapports d'incidents fournis ne rapportent pas d'hématome ou de lacération cutanés au site de contact des éperons :

- Étant donné le comportement des chevaux et la difficulté d'un examen clinique et l'absence de lésion observable sans modalité d'imagerie, de telles lésions pourraient ne pas être rapportées dans les rapports d'incident.

Les données d'Australie<sup>104</sup>, bien qu'elles n'indiquent pas la catégorie d'épreuve à laquelle les animaux blessés participaient ni le nombre d'animaux total ayant participé aux rodéos, indiquent que :

- En 2015, pour les 22 rodéos, 3 chevaux ont subi une blessure négligeable (saignement nasal, marque de *kicking* sur un membre postérieur, abrasion superficielle à un membre);
- En 2016, sur un total de 25 rodéos, on a rapporté 6 blessures négligeables à mineures (petite coupure muqueuse labiale, abrasions mineures aux membres postérieurs, abrasions mineures au niveau des côtes, marques de morsures au cou, abrasion mineure à la suite d'un *kick*, plaie superficielle mineure à un membre);
- En 2017, sur 23 rodéos, on a rapporté 3 blessures négligeables (abrasion superficielle au front, abrasion superficielle au niveau de la hanche, 3 abrasions superficielles au membre antérieur);

---

<sup>104</sup> Communication personnelle, Department of Economic Development, Jobs, Transport and Resources, Agriculture Victoria, 15 août 2017

- 
- En 2017, sur les 23 rodéos, un cheval a dû être euthanasié à la suite d'une fracture du paturon au membre postérieur gauche;
  - Dans la littérature scientifique, un rapport de cas a été recensé un cheval quarter-horse de 13 ans utilisé pour des activités de rodéo ayant été diagnostiqué d'une maladie intervertébrale lombosacrée avec protrusion discale<sup>105</sup>.

Les médias font sporadiquement état d'incidents liés à ces épreuves :

- En mai 2017, un cheval est décédé à la suite d'une fracture vertébrale lors de la monte de cheval avec selle<sup>106</sup>. La nécropsie aurait mis en lumière une anomalie vertébrale<sup>107</sup> chez le cheval;
- En juin 2019, un cheval de monte sans selle est entré en collision avec une clôture et est décédé au Pro Rodeo de Bonnyville, en Alberta<sup>108</sup>.

#### **e. Autres considérations dignes de mention**

Une grande arène peut limiter les risques de contact ou de collision du cheval avec les installations, en permettant à l'animal de s'avancer avant de bifurquer à la sortie de la chute.

Bien que l'usage d'aiguillons électriques n'ait pas été observé par le groupe de travail, certaines dispositions de la réglementation interne de l'IPRA sur l'emploi des aiguillons électriques semblent contradictoires. Bien que leur utilisation sur les sites de rodéo semble permise dans certains contextes selon le livre des règlements de l'IPRA, les juges de l'IPRA contactés ont confirmé que l'usage d'aiguillons électriques n'était plus permis depuis plusieurs années dans les rodéos de l'IPRA au Canada, peu importe l'espèce animale (bovin, équin).

Le fait d'être gardé dans des installations extérieures à la ferme, plutôt que dans un logement intérieur confiné (ex. : box ou entre-deux dans une écurie) augmente les effets posturaux et le conditionnement physique de l'animal et pourrait agir à titre de facteur préventif pour l'apparition de lésions<sup>109</sup>.

Il est rapporté que les chevaux peuvent s'immobiliser et ne pas vouloir sortir de la chute et que cela pourrait être en lien avec le serrement du *rigging*. Le groupe de travail a observé un cheval qui a refusé de sortir de la chute (pour entrer dans l'arène pour l'épreuve) lors de l'ouverture de la porte. À ce moment, les chevaux sont généralement avancés dans la chute adjacente, ce qui pourrait induire un relâchement de l'équipement

---

<sup>105</sup> Diagnosis of lumbosacral intervertebral disc disease and protrusion in a horse using ultrasonographic evaluation and computed tomography, C. R. Kruger et al, Equine Veterinary Education, AE, Décembre 2016, p. 685

<sup>106</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1036460/cheval-blessure-mortelle-rodéo-saint-tite>

<sup>107</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1046040/animaux-bien-etre-maltraitance-rodéo-fracture-anomalie>

<sup>108</sup> <https://lakelandconnect.net/2019/06/17/horse-dies-at-pro-rodeo-despite-fatal-injury-ag-society-says-rodeo-was-a-success/>

<sup>109</sup> How riding may affect welfare : What the equine veterinarian needs to know, Mc Greevy P. et al., Equine vet. Educ. (2011), 23 (10), p. 532

---

à la suite du mouvement de locomotion de l'animal et indiquer un possible inconfort avec le niveau de serrement de l'équipement, selon l'interprétation fournie par les personnes impliquées aux rodéos. Une explication alternative est que l'animal ait associé l'arène à une situation aversive et tente de l'éviter en refusant d'entrer dans l'arène.

#### **f. Facteurs atténuants observés ou considérés**

- Le bon état des installations et des chutes, notamment l'absence d'aspérités sur les constituants;
- La surface pleine des portes qui séparent les chutes l'une de l'autre et qui limite l'introduction d'un membre entre ses constituantes;
- L'état adéquat de la surface de l'arène (sol non glissant, absorbant);
- La taille limitée de la chute, qui limite la vitesse de mouvement pouvant être développée par l'animal et qui réduit les risques de blessures pour l'animal;
- Le fait d'attacher l'animal dans la chute pour limiter l'activité locomotrice de l'animal;
- L'emploi d'une grande arène, qui peut limiter les risques de contact ou de collision du cheval avec les installations, entre autres en permettant à l'animal de s'avancer avant de bifurquer à la sortie de la chute;
- L'utilisation à une seule reprise du cheval pendant un même événement de rodéo, puisqu'une utilisation répétée de l'animal pourrait engendrer de la fatigue chez l'animal;
- Le fait que le cheval soit familiarisé avec l'arène et les déplacements requis avant sa participation à l'activité de monte;
- L'utilisation d'éperons arrondis à roulettes mobiles qui sont susceptibles de limiter les lésions lorsque le mouvement de l'éperon (et de la jambe) est dans le sens du mouvement des jambes du cowboy.

#### **g. Facteurs aggravants observés ou considérés**

- La nécessité de « marquer » le cheval à la sortie de la chute, selon les règlements de l'IPRA, ainsi que l'utilisation répétée et non finement contrôlée des éperons;
- L'importance de l'éperonnage continu du cheval pour optimiser le score du cavalier lors de l'épreuve;
- L'utilisation de nœuds ne permettant pas la libération rapide de l'animal (ex. : autre que « *quick-release* ») pour l'attacher dans la chute;
- La forme variable de l'arène entre les différents événements de rodéo qui peuvent contribuer au fait que le cheval ne repère pas toujours rapidement la sortie de l'arène après l'épreuve;
- L'utilisation d'un cheval de calibre inapproprié pour le niveau des participants (l'utilisation d'un cheval de faible calibre, c'est-à-dire qui ne ruerait pas avec assez de force ou rapidement pour le calibre des participants pourrait potentiellement inciter les participants à tenter de le stimuler davantage pour augmenter la réactivité de l'animal).

---

## **h. Observations sur le plan psychologique**

### **Généralités**

L'évaluation des effets sur le bien-être psychologique des chevaux utilisés pour la monte de cheval sans selle et avec selle est complexe. Le comportement de ruade peut avoir différentes significations, allant du jeu à une réponse pour combattre des congénères ou pour déloger un prédateur<sup>110</sup>. Ce comportement est normalement considéré comme indésirable chez le cheval, puisqu'il engendre un risque pour la sécurité du cavalier. Dans le contexte des chevaux de monte sans selle et avec selle, le comportement de ruade est souhaité et fait même l'objet d'une préparation avant la participation du cheval à un rodéo organisé. Ainsi, par l'utilisation d'un *dummy* sur son dos, l'animal apprend que le stimulus indésirable est éliminé lorsqu'il rue. Le cheval répète ce comportement lorsqu'un cavalier monte sur son dos. Une réaction émotionnelle positive pourrait potentiellement être associée au désarçonnement du cavalier, puisque le cheval obtient l'effet escompté par la mise en place de son comportement de ruade. Par ailleurs, bien que le respect du momentum, lors de la réponse désirée, soit critique lors de l'apprentissage, le moment du retrait du stimulus aversif (c'est-à-dire du cavalier) est de moindre importance une fois qu'un comportement est acquis. L'animal a appris que son comportement obtiendra un résultat et même si cela ne se produit pas immédiatement, il sera motivé à continuer son comportement pour produire le résultat attendu.

Il est également rapporté qu'une variation dans la cédule de renforcement négatif, ce qui pourrait correspondre dans ce cas-ci à une période plus ou moins longue avant que le cavalier ne se retire du dos du cheval (et que les stimulus aversifs associés, y compris la sangle abdominale, soient enlevés), est encline à augmenter la réponse du comportement. Bien qu'une frustration puisse être occasionnée si un animal produit un comportement appris sans obtenir le renforcement ou la réponse escomptés, la période maximale au cours de laquelle le cavalier peut demeurer sur l'animal est relativement courte (approximativement 8 secondes jusqu'au retrait par les cavaliers de secours), ce qui rend la frustration moins probable chez le cheval.

### **Les éperons**

Les éperons sont un équipement spécialisé dont l'objectif est généralement celui de faciliter la communication entre le cavalier et le cheval. Ils sont habituellement utilisés pour stimuler le cheval à augmenter sa vitesse, augmenter son activité ou à se mouvoir dans une direction spécifique. L'utilisation d'éperons s'appuie sur le principe du renforcement négatif : ils représentent un stimulus aversif auquel le cheval peut être entraîné à répondre et qui est retiré lorsque la réponse désirée est accomplie par l'animal (relâchement de la pression appliquée sur l'éperon).

Au regard des mécanismes comportementaux connus, puisque les éperons constituent un stimulus aversif dont le cheval voudra naturellement se débarrasser, leur emploi va augmenter la réactivité de l'animal. Un apprentissage n'est pas nécessaire pour obtenir cette réaction : il est attendu que le cheval démontre des comportements d'évasion et

---

<sup>110</sup> Equine Behavior, A guide for Veterinarians and Equine Scientists, McGreevy, 2004, p.182

---

d'autodéfense en réponse à l'utilisation d'éperons (course, ruade, etc.). Cependant, lors d'une utilisation consciencieuse des éperons basée sur le principe du renforcement négatif, le cheval peut apprendre, par l'expérience, qu'il peut contrôler l'utilisation des éperons en effectuant une réponse spécifique (ou un comportement). L'animal exerce un certain contrôle sur l'utilisation des éperons, puisqu'en effectuant la réponse désirée, il a appris que le stimulus aversif serait retiré. En ce qui concerne les effets psychologiques des éperons, dans le contexte où l'animal a été entraîné et l'utilisation des éperons cesse dès sa réponse, il n'y a pas d'effet négatif outre que ceux associés à une technique de renforcement négatif.

Dans le contexte des activités de monte sans selle et avec selle, le cheval apprend que le contact des éperons fait partie de l'ensemble des stimulus aversifs, soit le poids et les mouvements du cowboy, la sangle abdominale ainsi que les éperons dont il peut se débarrasser en ruant. Le retrait de ces stimulus pourrait agir comme un renforcement négatif. En revanche, au contraire du *dummy* et de la sangle abdominale, il n'y a pas d'apprentissage permettant au cheval d'associer spécifiquement le contact des éperons avec le fait de ruer avant sa participation à une monte de cheval sans selle ou avec selle. De plus, le contact de l'éperon avec l'animal est continu ou répété, peu contrôlé (selon l'expertise du cavalier) et le retrait de l'éperon n'est pas synchronisé avec la réponse souhaitée (qui serait dans ce cas-ci que l'animal soulève les membres postérieurs et rue).

L'utilisation des éperons n'est également pas modifiée en fonction de la réponse du cheval au stimulus aversif. Ainsi, le cheval n'exerce aucun contrôle face à leur utilisation : le marquage de l'animal est effectué dès la première ruade, peu importe la réponse subséquente de l'animal et ce qu'il a fait auparavant. Pour optimiser l'accumulation des points, l'éperonnage devrait continuer tout au long de la période de monte. Cette utilisation est plutôt susceptible d'être considérée comme une réponse punitive appliquée dès la sortie de la chute.

En ce qui concerne l'apprentissage relatif aux éperons, il se peut qu'un cheval soit désensibilisé avec une utilisation non douloureuse (dans un contexte où ils ne sont pas liés à d'autres stimulus aversifs). Il semble peu probable qu'une désensibilisation se produise dans le contexte des rodéos, à moins que la peau ne devienne moins sensible avec le temps. Dans le contexte de sports équestres autres que la monte du cheval sans selle et avec selle, si l'utilisation des éperons n'est pas adéquate (ce qui peut être influencé par l'expérience et l'habileté du cavalier) pour renforcer négativement le comportement désiré, l'animal pourrait apprendre qu'il ne peut rien faire pour l'éviter (« impuissance acquise »). En outre, ces observations amènent à conclure que le rôle conféré aux éperons, dans les épreuves de rodéos, ne correspond pas au rôle habituel de communication entre le cavalier et le cheval.

### La sangle abdominale

La sangle abdominale utilisée doit être, selon les règlements de certaines associations de rodéo telles que l'IPRA, munie d'une doublure. L'utilisation d'une telle doublure est encline à limiter ou éliminer les irritations cutanées (conséquence négligeable) qui

---

pourraient potentiellement être engendrées par le frottement de la sangle sur la peau de l'animal lors d'une période de forte locomotion.

La sangle agit à titre de stimulus pour les récepteurs nerveux se trouvant dans une région corporelle assez sensible (abdomen caudal, voire région inguinale). L'apprentissage par renforcement négatif, qui implique l'utilisation de la sangle abdominale, fait en sorte qu'il est probable que la pose et le serrement de la sangle agissent à titre de stimulus pour déclencher le comportement appris de ruade, puisque le cheval a appris qu'il doit ruer pour que la sangle soit retirée. Le groupe de travail n'a répertorié aucune étude concernant les effets de la sangle sur l'intensité de la ruade du cheval, sur la réaction physiologique de l'animal à la suite du contact avec la sangle (par exemple, si elle cause un niveau de stress élevé ou non chez l'animal) ou encore de l'effet de l'apprentissage sur le niveau de stress de l'animal.

Enfin, à la connaissance du groupe de travail, il n'existe pas de données permettant de mettre en perspective le rôle du *dummy* ou du cavalier versus les effets de la sangle abdominale dans l'induction du comportement de ruade. Le fait que la sangle et le *dummy* sont utilisés de façon combinée lors de l'apprentissage par renforcement négatif rendent plus complexe cette éventuelle analyse. Toutefois, le fait que les chevaux poursuivent le comportement de ruade généralement jusqu'au retrait de la sangle, et ce, malgré le désarçonnement du cavalier, renforce l'hypothèse que la réponse soit prioritairement enclenchée par la sangle abdominale.

### **Observations sur le plan psychologique**

Les moments de l'épreuve où le cheval se trouve dans la chute (de son entrée dans la chute jusqu'à l'ouverture de la barrière) ont été évalués comme étant probables d'engendrer des conséquences mineures à modérées sur le bien-être psychologique des chevaux. Le niveau de risque global sur le plan psychologique a conséquemment été évalué de faible à moyen.

Les chevaux confinés dans les chutes sont exposés à des stimulus qui sont auditifs, visuels, olfactifs, phéromones, etc., dont plusieurs sont de nature aversive, sans pouvoir s'échapper (dans la chute, la tête attachée) et sans la présence directe des autres membres de son groupe social (ce qui est une source additionnelle de stress). La présence de cavaliers qui passent à haute vitesse avec des drapeaux, le son de pétards, les lumières, les voix dans les haut-parleurs, la proximité de la foule (spectateurs et personnel du rodéo), l'embarquement et les basculements vigoureux du cowboy en attendant que la porte s'ouvre (possibilité d'inconfort), ainsi que la présence et la communication (par les phéromones, le langage corporel, les vocalisations) de peur ou d'anxiété d'autres chevaux à proximité dans la chute sont des exemples de ces stimulus.

---

Des signes comportementaux d'agitation, qui peuvent être liés soit à l'anxiété ou simplement à un état d'excitation ou d'éveil, ont été observés chez les chevaux qui se trouvent dans les chutes :

- Sur le plan de l'expression faciale, le blanc de l'œil est visible et les narines sont dilatées;
- L'activité locomotrice est augmentée : des coups de pied, ruades et des mouvements du haut en bas de la tête sont observés. De la ruade est aussi observée lors de l'installation de la sangle abdominale;
- Par ailleurs, même si un cheval donné ne démontre pas beaucoup d'activité locomotrice, on peut également envisager la possibilité que ce soit lié au phénomène d'impuissance acquise ou qu'il ait été habitué.

Le manque de contrôle sur les stimulus aversifs provoque fort probablement au moins une détresse mineure.

L'attente dans la chute est parfois assez longue (plusieurs minutes).

La pose du *rigging* avec la poignée est un élément-clé qui a attiré l'attention du groupe de travail. Les chevaux démontrent une activité locomotrice augmentée (piétinement, ruade, mouvement du haut en bas de la tête, et certains se cabrent) lors de cette étape, qui peut être associée à de l'excitation ou de l'anticipation, à de l'anxiété, ou encore à de l'inconfort chez l'animal.

Un cheval refusant de sortir de la chute à plusieurs reprises, se soldant par un arrêt des tentatives par le personnel, a été observé. Ce comportement d'évitement semble relié directement à une aversion envers l'environnement (incluant une anticipation de l'épreuve), puisqu'aucun problème médical n'a été rapporté sur cet animal.

L'entraînement (la préparation) par renforcement négatif du cheval, qui lui apprend à ruer lorsqu'un *dummy* et une sangle abdominale sont posés sur lui, est susceptible d'induire une réponse conditionnée par certains signaux présents lors de la tenue de rodéo (telle que la préparation du cavalier et le serrement de la sangle abdominale). Dans ce cas, l'animal est en mesure de prévoir ce qui lui arrivera et d'avoir un sentiment d'une certaine maîtrise de cette expérience et son stress, ainsi que la perception d'émotions négatives (peur et anxiété provoquant de la détresse), sont réduits. De façon générale, la possibilité de prévoir ce qui lui arrivera peut soit diminuer ou augmenter le stress, selon sa perception de l'expérience.

La période au cours de laquelle le participant est monté sur le cheval dans l'arène a été évaluée comme présentant un niveau de risque mineur à sévère sur le plan psychologique en raison de la présence certaine d'inconfort probable, d'un certain degré de douleur et possible de peur, certains aspects aversifs de la monte (poids du cavalier, éperons, équipement), et le fait que le groupe de travail a observé un animal qui a refusé de s'y soumettre.

---

Il est à noter que la qualité des vidéos (ex. : point de vue, mouvements chaotiques de l'animal) ne permet pas un examen minutieux de tous les gestes corporels subtils et des expressions faciales des chevaux. Cependant, plusieurs expressions faciales et gestes corporels pouvant indiquer la présence de douleur ont été observés, notamment la bouche ouverte (aussi observé chez un cheval après que la sangle a été enlevée), la tension au niveau de la lèvre supérieure (légère protrusion), les yeux partiellement fermés ou ayant un regard fixe dans certains cas, les oreilles tirées vers l'arrière dans certains cas, la tension au niveau de la queue et la queue basse. Il s'agit tous de signes liés à l'inconfort ou à la douleur rapportés chez le cheval soit au repos ou monté dans d'autres disciplines sportives que le rodéo<sup>111,112</sup>. Les oreilles tirées vers l'arrière et la position basse et tendue de la queue pourraient alternativement indiquer de la peur. Les mêmes études du cheval monté ont aussi trouvé que la ruade était peut-être une manifestation associée à la présence de douleur chez le cheval monté.

La période de monte est de courte durée. La période dans l'arène est plus variable.

Certains chevaux semblent avoir de la difficulté à trouver la sortie de l'arène et courent de façon désorganisée dans l'arène. Les cavaliers les chassent et utilisent le lasso pour les déplacer. La difficulté à retrouver la sortie (et l'hébergement avec la présence des congénères) et ces gestes du personnel pourraient provoquer de la peur chez le cheval.

Les conséquences psychologiques engendrées au cours de l'épreuve de monte sans selle et avec selle sont liées à la peur et lors d'événements répétés, à de l'anxiété :

- L'anxiété est surtout associée à la période d'attente dans la chute;
- La peur est également associée à la période d'attente lors d'exposition à des stimulus effrayants (ex. : pétards, drapeaux, foules, les manipulations par les cowboys potentiellement).

#### **i. Facteurs atténuants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan psychologique des chevaux utilisés :

- Les chevaux sont habituellement transportés en petits groupes connus au site de rodéo et les congénères sont choisis par les pourvoyeurs pour atténuer le stress du transport;
- L'exposition des chevaux utilisés au parcours (arène, sortie, enclos, corridor) avant chaque événement;
- Le mécanisme « *quick-release* » de la sangle abdominale qui permet de retirer rapidement et efficacement la sangle abdominale.

---

<sup>111</sup> Dyson, S., Berger, J., Ellis, A. D., & Mullard, J. (2018). Development of an ethogram for a pain scoring system in ridden horses and its application to determine the presence of musculoskeletal pain.

<sup>112</sup> Dyson, S., Berger, J. M., Ellis, A. D., & Mullard, J. (2017). Can the presence of musculoskeletal pain be determined from the facial expressions of ridden horses (FEReq)? *Journal of veterinary behavior*, 19, 78-89.

---

## **j. Facteurs aggravants**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant augmenter les impacts sur le plan psychologique des chevaux utilisés au cours de l'épreuve :

- La grande stimulation (éléments de nouveauté ou stimulus environnementaux intenses) à laquelle le cheval confiné dans la chute de départ est exposé;
- L'utilisation des éperons, notamment l'exigence de marquer l'animal à sa sortie de la chute, mais aussi l'importance d'éperonner de façon continue pour optimiser le pointage chez le cheval et le fait que seuls les éperons trop pointus ou qui se verrouillent ou se verrouilleront pendant la monte serait une cause de disqualification;
- Le court délai alloué au cheval pour évacuer l'arène avant l'utilisation du lasso par le cavalier de secours;
- La mise en place d'une sangle abdominale serrée;
- Un serrage excessif de la sangle avant (*rigging*) ou de la sangle de la selle.

## **k. Autres considérations dignes de mention**

En fonction des connaissances actuelles et des limitations interespèces, il n'est pas possible de statuer si le cheval utilisé lors de rodéo aura des conséquences psychologiques qui perdureront dans le temps.

## **l. Conclusion**

À la suite de ses observations, de l'analyse des statistiques disponibles, de l'identification de facteurs atténuants et aggravants et d'autres considérations liées à l'activité de monte de cheval sans selle et avec selle, le groupe de travail considère les éléments suivants comme étant probants dans leur analyse :

- La faible fréquence d'utilisation de l'animal pour cette discipline;
- Le faible taux de conséquences physiques chez les chevaux, selon les données disponibles;
- Le manque de données sur les lésions qui pourraient apparaître à la suite de l'épreuve, notamment à la ferme;
- L'usage des éperons et l'absence de contrôle précis de la force appliquée sur les éperons pouvant entraîner de l'inconfort et de la douleur chez les animaux;
- L'apprentissage qui est réalisé par les chevaux avant leur participation aux rodéos organisés et qui permet de déclencher le comportement de ruade lorsque la sangle est serrée;
- Le fait que les chevaux peuvent potentiellement apprendre à se débarrasser du stimulus aversif (monte, éperons) en ruant et la probabilité que le cheval ait une perception de contrôle sur le fait de se débarrasser des stimulus aversifs;
- Le fait que l'anticipation de ce qui va se passer par les chevaux puisse augmenter ou diminuer la peur et l'anxiété (surtout pour les chevaux ayant participé à maintes reprises à une épreuve de monte);

- 
- La longue carrière des animaux qui fait en sorte que les chevaux peuvent être désensibilisés à différentes situations et stimulus présents au rodéo;
  - Le fait que les stimulus aversifs de forte intensité ne peuvent pas créer le phénomène d'habituation.

Sur le plan physique, le groupe de travail considère que les épreuves de monte du cheval sans selle et avec selle constituent un niveau de risque global allant de faible à moyen, qui varie en fonction des différents moments de l'épreuve. Le groupe de travail reconnaît qu'il y a un risque réel de conséquences physiques liées à un pronostic sombre, mais que, selon les données disponibles, ce type d'incident demeure exceptionnel.

Sur le plan des impacts psychologiques, les observations effectuées indiquent que les épreuves de monte du cheval sans selle et avec selle présentent des aspects aversifs non négligeables pour l'animal. Des signes comportementaux indicateurs de douleur, de peur et d'anxiété, évalués comme mineurs à modérés, ont été observés à certains moments de l'épreuve. Le groupe de travail considère donc que les épreuves de monte du cheval sans selle et avec selle constituent un risque global acceptable, mais que certains protocoles ou pratiques peuvent avoir des effets négatifs sur le bien-être des chevaux.

Au regard de l'analyse effectuée, le groupe de travail considère que la mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts, tant physiques que psychologiques des chevaux utilisés, peut permettre d'assurer leur sécurité et leur bien-être. Le groupe de travail souhaite spécifier que la mise en place d'alternatives aux éperons, à court terme, est nécessaire pour rendre la discipline acceptable sur le plan du bien-être des animaux, étant donné leur utilisation dans un contexte où les contacts avec l'animal sont répétés dans un but autre que de faciliter la communication entre le cavalier et son cheval et chez une espèce dont la sensibilité aux éperons est reconnue.

### **m. Recommandations**

Ces recommandations sont spécifiques à l'activité de monte de cheval avec et sans selle et s'ajoutent à celles présentées au chapitre 5 de ce rapport.

#### **Éléments minimaux nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des chevaux lors de la monte de cheval avec selle et sans selle :**

- Les chevaux doivent avoir 4 ans minimum ce qui correspond à la fermeture complète des plaques épiphysaires et avoir atteint leur taille finale;
- Utiliser uniquement des chevaux provenant d'un pourvoyeur de chevaux de rodéo et qui ont fait l'objet d'un apprentissage relatif à l'usage d'une sangle abdominale;
- Évaluer la nécessité d'utiliser des éperons et évaluer les alternatives possibles (ex. : éperons en caoutchouc) :
  - Dans l'attente d'éventuelles modifications ou retrait des éperons, effectuer une vérification systématique des éperons de tous les participants à l'épreuve afin de

---

s'assurer que ces derniers ne soient pas coupants et que la roulette tourne librement.

- Les chevaux doivent être attachés au niveau du cou dans la chute afin d'optimiser la sécurité et des nœuds à libération rapide doivent être employés;
- Limiter les stimulus non liés à l'événement, notamment en limitant le nombre de personnes aux abords de la chute de départ, l'utilisation de pétards, etc.;
- La sangle abdominale doit être de type « *quick-release* », souple, flexible et avoir une doublure douce sur les sites de contact avec les flancs et l'abdomen de l'animal;
- Le serrement des sangles (*rigging*, sangle abdominale) devrait être évalué de façon objective, afin de limiter un serrement excessif;
- Tout l'équipement sur l'animal doit être vérifié afin de ne pas comporter d'aspérité ou autres qui causeraient de l'inconfort à l'animal;
- Le nombre d'utilisations d'un cheval au cours d'un même événement doit être limité afin de réduire la fatigue de l'animal;
- Assurer un examen vétérinaire individuel documenté pour tout animal qui aurait un incident ou un comportement anormal avant, pendant ou après l'activité, notamment les animaux qui grimperaient ou se coucheraient dans la chute, ainsi que les animaux impliqués dans un accident (ex. : chute, collision, etc.).

### **Éléments recommandés pour améliorer le bien-être et la sécurité des chevaux utilisés lors de la monte de cheval avec selle et sans selle**

Récolter des données épidémiologiques concernant les lésions physiques observées au cours de l'épreuve et réviser les recommandations du rapport si l'incidence des lésions diffère de celles obtenues dans ce rapport :

- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des chevaux utilisés avant l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des chevaux utilisés après l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
- Obtenir les données relatives à la détection de blessures post-rodéo, notamment en demandant que tout examen vétérinaire ou euthanasie effectués dans les 48 heures suivant une activité de rodéo soient rapportés;
- Dans les cas d'euthanasie ou de mortalité pendant un rodéo ou dans les 48 heures suivant une activité de rodéo, effectuer la nécropsie de l'animal dans le but de déterminer la raison du décès ainsi que d'obtenir des informations supplémentaires sur l'état des animaux (ex. : blessures chroniques, etc.);
- Mettre en place des projets de recherche permettant d'évaluer plus spécifiquement les effets physiques, physiologiques et comportementaux de cette épreuve sur les

---

chevaux. Des recherches par tests de préférence ou d'évitement permettraient notamment de mieux comprendre la perception des chevaux :

- En fonction des résultats aux recherches, développer des modifications ou prévoir le remplacement de l'épreuve avec une alternative ayant moins d'impacts sur le bien-être des animaux.

---

### **3. Monte de taureau sauvage**

#### **a. Description de l'épreuve**

Le taureau est d'abord confiné dans une chute de départ où le cavalier prend position sur son dos, puis il est relâché dans l'arène dans laquelle il rue pour tenter de déloger le cavalier. Une corde tressée avec une poignée qui permet au cavalier de s'y retenir est enroulée autour du thorax du taureau. Lorsque le cavalier lâche la corde, cette dernière devient lâche et tombe au sol, aidée du poids de la cloche qui y est attachée (sous le thorax du taureau). Une corde de coton est aussi installée autour de l'abdomen caudal du taureau, au même endroit que la sangle abdominale est apposée chez les chevaux de monte sans selle et avec selle. Cette dernière est retirée à la suite de la sortie du taureau de l'arène, dans le corridor de sortie. La corde de coton ne touche pas aux testicules du taureau, mais par son emplacement sur l'abdomen caudal, passe par-dessus le pénis non extériorisé de l'animal.

Le cavalier doit tenter de demeurer 8 secondes sur le taureau. Des éperons sont portés par le cavalier lors de cette épreuve. Contrairement à la monte de cheval sans selle et avec selle, le cavalier n'a pas à marquer le taureau lors de sa sortie de la chute.

#### **b. Caractéristiques des animaux utilisés**

##### Génétique et provenance

Selon les informations récoltées auprès de pourvoyeurs de taureaux de rodéo du Québec, les animaux sont généralement acquis à l'âge de 3 ou 4 ans chez des éleveurs de l'Ouest canadien spécialisés dans l'élevage de taureaux de rodéo. Ces taureaux proviendraient d'une lignée spécifique dédiée au rodéo et développée depuis des décennies. Puisque les pourvoyeurs du Québec n'effectuent habituellement pas d'élevage, la performance du taureau dans l'arène est le principal critère de sélection, incluant le niveau de performance de l'animal. Au Québec, les taureaux utilisés sont considérés comme étant de calibre intermédiaire, puisqu'ils ruent avec moins de force et moins rapidement et effectuent moins de pivots (changement de direction) que les taureaux de niveau professionnel. Les pourvoyeurs recherchent également des animaux avec une bonne conformation, des membres solides et un tempérament calme. Les taureaux qui participent aux rodéos sont d'âge variable, entre 3 et 10 ans. Selon les pourvoyeurs, certains taureaux participent à des rodéos jusqu'à 12 ans.

Sur le plan international, des efforts liés à la sélection génétique des taureaux auraient modifié substantiellement cette discipline dans les années 1990. La compagnie American Bucking Bulls, Inc. (ABBI) a été fondée en 2004 dans le but de supporter l'industrie du taureau de rodéo en préservant le pedigree et en faisant la promotion de la reproduction, des soins et du bien-être des animaux. Plus de 130 000 animaux sont enregistrés dans la base de données, ayant des membres aux États-Unis, au Canada, en Australie et au Brésil<sup>113</sup>. Aux États-Unis, la valeur des animaux de haut niveau fait en sorte que les possibilités de traitement sont plus grandes que dans le cas des animaux d'élevage à des

---

<sup>113</sup> The Bovins athlete, Nolen R. Scott, JAVMA News, 1 août 2012, p.286

---

fins de consommation. Ces animaux peuvent rapporter jusqu'à 500 000 \$ à leur propriétaire entre l'âge de 2 à 4 ans en participant à certaines compétitions<sup>114</sup>. Au Québec, le scénario est différent, notamment au regard du calibre intermédiaire des animaux qui sont utilisés. La valeur des animaux est conséquemment moins élevée, soit d'environ 2 500 \$ à 8 000 \$ par animal.

### **c. Préparation de l'animal**

Puisqu'ils les achètent à l'âge adulte, les pourvoyeurs de taureaux de rodéo du Québec disposent de peu d'informations concernant le processus d'introduction des taureaux à la discipline de monte du taureau. Les taureaux seraient, selon eux, introduits au rodéo vers l'âge de 2 ans et un *dummy* serait utilisé pour leur apprendre à ruer.

Au Québec, ces taureaux sont gardés en troupeau à l'extérieur. Ils sont manipulés occasionnellement pour recevoir des soins tels que la vermifugation, la vaccination, le parage des onglons et la taille des cornes. Des cages de contention sont utilisées pour effectuer certaines de ces procédures et les animaux connaissent le fonctionnement des barrières.

Au FSWT, les taureaux sont toujours placés dans l'arène avant leur participation à l'activité de monte du taureau afin de leur permettre de se familiariser avec le terrain et la porte de sortie, notamment. Lorsqu'un taureau moins habitué à l'activité de monte de taureaux est utilisé, l'organisation de l'événement en est habituellement informée. Il est à noter que selon les informations récoltées, ce type de préparation ne serait pas effectué dans tous les événements présentant la monte de taureau au Québec.

Les pourvoyeurs de taureaux consultés rapportent que les taureaux sont généralement utilisés pour 6 à 10 événements de rodéo annuellement, à raison d'une fois par jour au maximum et généralement pour 2 journées consécutives. Les taureaux participent donc à approximativement 12 à 20 épreuves de monte de taureau sauvage par année.

### **d. Observations sur le plan physique**

Dépendamment du moment de l'épreuve, le taureau utilisé pour la monte du taureau est exposé à différents risques dont la probabilité d'apparition et la sévérité des conséquences sont variables. À titre d'exemple, le taureau confiné dans la chute de départ peut ou non ruer. S'il rue dans la chute, il peut être indemne tout comme être potentiellement atteint d'une blessure allant d'une lacération cutanée superficielle (conséquence physique négligeable) à une fracture (conséquence physique très sérieuse). De même, alors que le taureau rue dans l'arène, il est possible qu'il ne subisse aucune lésion, tout comme il pourrait potentiellement être atteint d'une fracture causée par la réception inadéquate d'un membre au sol.

Concernant la période au cours de laquelle le taureau se trouve dans la chute de départ (jusqu'à l'ouverture de la barrière et son entrée dans l'arène), un éventail de

---

<sup>114</sup> <https://www.americanbuckingbull.com/about/history/>

---

conséquences physiques d'une gravité variable allant de négligeable à très sérieuse pourraient survenir, sur le plan théorique.

La petite taille de la chute limite l'activité locomotrice de l'animal et la vitesse du mouvement qui pourraient être développées par l'animal. Selon le groupe de travail, ceci contribue à limiter l'apparition de conséquences physiques sérieuses.

Le tempérament de l'animal et son niveau d'activité locomotrice, alors qu'il se trouve dans la chute, peuvent influencer le niveau de risque. Les taureaux calmes dans la chute ont moins de chance d'être atteints d'une conséquence physique qu'un taureau très actif (ex. : qui rue ou qui tente de grimper la barrière).

Les taureaux observés apparaissent généralement calmes dans la chute.

L'apparition de conséquences physiques chez les taureaux pendant l'épreuve de monte du taureau est considérée comme étant généralement de très improbable à improbable. Conséquemment, le groupe de travail a évalué que cette période représentait un niveau de risque faible.

Pour la période de ruade dans l'arène, les conséquences physiques potentielles sont plus sérieuses, puisque l'animal est en mouvement et effectue des mouvements rapides de ruade et généralement des pivots :

- Le contact des éperons avec la peau et la musculature du taureau pourrait potentiellement occasionner une blessure. La force de ce contact et son impact réel au travers de la peau épaisse du bovin et de la forte musculature n'est pas connue. La probabilité que l'éperon occasionne une blessure mineure a été évaluée de très improbable à probable et le niveau de risque associé a été évalué de très faible à faible;
- La probabilité qu'une conséquence physique apparaisse a été évaluée comme étant très improbable et le niveau de risque associé comme étant de faible à moyen.

Le groupe de travail a fait les observations suivantes :

- Les taureaux observés sont très athlétiques;
- Aucun signe clinique n'a été observé à la suite du retrait du cavalier sur les enregistrements visualisés;
- À la suite du retrait du cavalier, l'utilisation du lasso pour diriger le taureau vers la sortie semble amener l'animal à se débattre. Le groupe de travail a observé que le lasso est parfois utilisé alors que l'animal se déplace de lui-même vers la sortie.

Bien que l'apparition d'une conséquence physique, peu importe le niveau de gravité, soit bas, si une conséquence sévère se matérialisait, elle pourrait être liée à un pronostic sombre. Dans le cas d'une telle conséquence, telle qu'une fracture vertébrale ou d'un membre, l'animal pourrait devoir être euthanasié étant donné son poids et sa taille qui complexifient la mise en place d'un traitement. Ainsi, le groupe de travail convient de la nécessité de réduire les risques potentiels associés par l'application de mesures préventives.

---

## **Statistiques de blessures**

Au Québec, les « formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « rapports pour la tenue d'un rodéo au Québec » relatifs à différents événements présentant des activités de rodéo et fournis au groupe de travail par le FWST indiquent que :

- En 2017, sur les rapports disponibles provenant de 7 événements ayant déclaré présenter l'épreuve de monte du taureau, il y a eu 2 incidents (lors du Rodéo Urbain à Montréal) impliquant la chute d'un taureau. Aucune lésion n'a été notée par le médecin vétérinaire sur les 2 animaux, outre des éraflures qui auraient été causées dans la semaine précédant le rodéo par d'autres animaux;
- En 2018, aucun incident impliquant un taureau n'est rapporté dans les rapports fournis par 8 événements présentant la monte de taureaux organisés au Québec et répertoriant l'utilisation de 161 taureaux au total (2 événements n'indiquent pas le nombre utilisé);
- En 2019, 1 incident rapportant une boiterie à un membre postérieur et associée à une blessure ligamentaire ou à une contusion a été rapporté et a nécessité l'usage d'un anti-inflammatoire sur les rapports disponibles provenant de 9 événements présentant la monte de taureaux organisés au Québec et répertoriant l'utilisation de 223 taureaux au total (1 événement n'indique pas le nombre utilisé).

Les « formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « rapports pour la tenue d'un rodéo au Québec » ne rapportent pas d'hématomes ou de lacérations cutanées aux sites de contact des éperons avec la peau du taureau :

- Étant donné le comportement des taureaux et la difficulté d'un examen clinique, de telles lésions pourraient ne pas être rapportées dans les rapports d'incident. Des lésions pourraient également être présentes, sans être observables sans modalité d'imagerie telle que l'échographie;
- Selon des informations obtenues auprès de pourvoyeurs, il serait très rare d'observer des lésions cutanées chez les taureaux. Des égratignures causées par la chute du cavalier auraient toutefois déjà été observées, surtout chez les taureaux à poil blanc.

Les données d'Australie<sup>115</sup>, bien qu'elles n'indiquent pas la catégorie d'épreuve à laquelle les animaux blessés participaient ni le nombre d'animaux total ayant participé aux rodéos, indiquent que :

- En 2015, pour les 22 rodéos, 1 taureau a subi une blessure sérieuse (fracture de corne);
- En 2016, sur un total de 25 rodéos, 1 taureau a été euthanasié à la suite d'une fracture d'un membre postérieur (conséquence très sérieuse);
- En 2017, sur 23 rodéos, il n'y a eu aucun incident impliquant un taureau.

---

<sup>115</sup> Communication personnelle, Department of Economic Development, Jobs, Transport and Resources, Agriculture Victoria, 15 août 2017

---

### **e. Autres considérations dignes de mention**

Sur le plan physique, un vétérinaire renommé dans la médecine sportive bovine, D<sup>r</sup> Gary D. Warner, rapporte que les mêmes lésions observées chez les chevaux de course sont apparues chez les taureaux de monte sauvages lorsque la discipline a pris plus d'ampleur (ex. : fractures et problèmes de pieds tels qu'abcès ou lacérations)<sup>116</sup>.

L'épaisseur de la peau chez le taureau diminue les risques de blessures. Par ailleurs, l'épaisseur de la peau augmente au fil du temps chez le bovin jusqu'à l'âge de 5-6 ans où elle se stabilise<sup>117</sup>. Elle est également plus épaisse chez le mâle que la femelle. Néanmoins, aucun lien direct n'a été établi par le groupe de travail entre l'épaississement de la peau versus l'innervation et la perception de la douleur.

Selon Ed Pajor<sup>118</sup>, un professeur en bien-être animal à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Calgary ayant effectué de la recherche auprès de taureaux de rodéo, des marques d'éperons ont été observées sur certains taureaux lors de ses recherches.

### **f. Facteurs atténuants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan physique des taureaux utilisés :

- La petite taille de la chute qui limite les mouvements de l'animal et la vitesse de mouvement pouvant être développés si le taureau y effectue une ruade, par exemple;
- Le fait que, selon la réglementation de l'IPRA, les éperons utilisés lors de la monte du taureau ne doivent pas être pointus, ce qui contribue à limiter l'apparition de blessures externes;
- La fréquence maximale de participation à l'activité de monte de taureau à raison d'une fois par jour, selon l'IPRA.

### **g. Facteurs aggravants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant augmenter les impacts sur le plan physique des taureaux utilisés au cours de l'épreuve :

- Le confinement du taureau pour une période prolongée dans la chute de départ avant le début de l'épreuve;
- Le temps de préparation prolongé de certains cavaliers alors qu'ils s'installent sur le taureau;
- Une longue période d'attente, une fois le cavalier installé sur le taureau, avant sa participation à l'épreuve;

---

<sup>116</sup> The Bovins athlete, Nolen R. Scott, JAVMA News, 1 août 2012, p.284

<sup>117</sup> Certain Factors Influencing the Skin Thickness in Crossbred Cattle, M.R. Muralidharan, *Indian J. Anim. Res.* 34(2): 136-138, 2000

<sup>118</sup> Communications personnelle avec Mary Klinck

- 
- L'utilisation de taureaux qui démontreraient une activité locomotrice élevée alors qu'ils se trouvent dans la chute :
    - Il est à noter que les taureaux observés apparaissaient généralement calmes dans la chute.

## **h. Observations sur le plan psychologique**

### **Généralités**

Dans le cas des taureaux de rodéo, à la connaissance du groupe de travail, il n'y a pas d'étude disponible à ce jour pour permettre de déterminer définitivement si les comportements observés lors de rodéo sont associés à certains stimulus perçus comme étant aversifs par l'animal ou s'ils sont plutôt associés à une réponse conditionnée déclenchée par certains signaux présents lors de la tenue de rodéo.

De façon similaire aux chevaux de monte sans selle et avec selle, l'utilisation d'un *dummy* et de la corde abdominale sont susceptibles d'induire une réponse apprise (conditionnée) chez le taureau qui se répète lors de l'épreuve de monte du taureau.

Le confinement de l'animal dans la chute, la monte d'un cavalier et même la présence de l'humain dans l'environnement immédiat du taureau peuvent être perçus par l'animal comme un danger et engendrer de la peur chez les animaux. L'étude de C. Goldhawk<sup>119</sup> a démontré une corrélation négative entre le nombre d'expositions de l'animal à des rodéos et un score associé au comportement du taureau dans la chute de départ : le taureau apparaît donc plus calme dans la chute au fur et à mesure qu'il participe à des rodéos.

### **Les éperons**

L'impact des éperons est considéré comme étant le même chez les taureaux que chez les chevaux. La peau du taureau est plus épaisse que celle du cheval. Cependant, l'épaisseur de la peau n'est pas nécessairement corrélée à sa sensibilité à la douleur. À la connaissance du groupe de travail, il n'existe pas de données permettant de conclure sans équivoque sur la sensibilité de la peau bovine.

### **La corde abdominale**

La corde abdominale constitue un stimulus aversif dont le taureau peut apprendre à se débarrasser en ruant. À la différence du cheval, le taureau cesse généralement de ruer dès le retrait du cavalier, avant même que la corde ne soit enlevée, et il manifeste des signes comportementaux associés à l'agression tels que le fait de charger le cavalier éjecté. Ceci tend à indiquer que c'est la présence du cavalier et de la corde qui motivent la ruade et qu'il est possible que le taureau ait pu apprendre que la corde abdominale est un signal pour engendrer la ruade. Il serait attendu que cela engendre une certaine

---

<sup>119</sup> Behaviour of bucking bulls prior to rodeo performances and relation to rodeo and human activities, Goldhawk Christy et al., Applied Animal Behaviour Science, 181 (2016), p.68

---

prévisibilité pour le taureau et la perception d'un certain contrôle sur ce qui lui arrive par rapport à l'expérience de monte.

### **Observations**

Au cours de la période pendant laquelle les taureaux se trouvent dans la chute, ils sont exposés à de nombreux stimulus (bruits, stimulus visuels, présence de la foule et de cavaliers à cheval, sans la capacité de fuir) qui provoquent des réactions émotionnelles négatives chez les taureaux.

Des signes d'excitation (mouvements fréquents de la tête et des oreilles) et de peur (yeux, oreilles) ont été observés et indiquent de l'anxiété.

Pendant la période au cours de laquelle l'animal se trouve dans l'arène, le taureau manifeste un comportement de ruade prolongée et intense :

- Tout comme pour le cheval, le comportement de ruade intense est naturellement lié à la stratégie d'autodéfense. Quelques taureaux tombent sur les genoux en sortant de la chute et ces mouvements désordonnés signalent un stress important;
- Lors de la monte (sangle abdominale, corde autour du thorax, éperons et possiblement l'effort physique lié à la ruade intense et prolongée), le taureau montre des signes comportementaux de stress (ruade, yeux, queue).

À la suite du retrait du cavalier, les taureaux démontrent des signes d'agitation :

- Quelques taureaux démontrent des signes d'agression : ils font des menaces, foncent en utilisant leurs cornes pour attaquer les humains dans l'arène (surtout le cavalier). Sur les extraits vidéo, visionnés dans le cadre de l'évaluation par le groupe de travail, ce comportement est de courte durée (intervention d'autres personnes pour distraire le taureau);
- Ils se débattent parfois lorsque le lasso est utilisé (mouvements désordonnés, et certains tombent sur les genoux).

Les taureaux arrêtent généralement de ruer dès que le cavalier est désarçonné.

#### **i. Facteurs atténuants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan psychologique des taureaux utilisés :

- Un phénomène d'habituation à certains des stimulus environnementaux liés au rodéo peut potentiellement s'établir chez les taureaux au cours de leur carrière;
- L'utilisation d'éperons pointus/piquants disqualifie le participant;
- Selon les observations effectuées, les manipulations des taureaux par le personnel sont généralement appropriées;
- L'apprentissage qui fait en sorte que l'animal est en mesure de comprendre ce qu'il doit faire pour enlever les stimulus aversifs liés à la période de monte et peut lui donner

---

une perception de contrôle sur ce qui lui arrive, et peut-être un sens d'optimisme, mitigeant ainsi dans une certaine mesure la qualité aversive de l'expérience. Il n'y a pas moyen d'être certain de l'effet atténuant sur la base de nos connaissances actuelles.

#### **j. Facteurs aggravants observés ou considérés**

Les éléments suivants ont été identifiés par le groupe de travail comme pouvant augmenter les risques d'atteinte sur le plan psychologique des taureaux utilisés :

- Le contact des éperons, qui peut provoquer un inconfort ou peut-être de la douleur dépendamment de la force du contact et de la répétition;
- L'aspect de nouveauté des éperons (qui ne font pas partie de l'apprentissage), qui peut contribuer à l'aspect aversif de ce stimulus;
- La séparation de l'animal de son cheptel, prompte à créer du stress pour les animaux sociaux.

#### **k. Autres considérations dignes de mention**

Il est rapporté, par certains pourvoyeurs, que les taureaux peuvent s'immobiliser et refuser de sortir de la chute, ce qu'ils interprètent comme pouvant signaler un inconfort lié au serrement de la corde thoracique. Dans ce cas, ils sont déplacés dans la chute adjacente, ce qui pourrait induire un relâchement de la corde située autour du thorax de l'animal (et à laquelle est reliée la poignée du cavalier) lors du mouvement de locomotion de l'animal<sup>120</sup>. Selon le groupe de travail, l'immobilisation du taureau pourrait dénoter un inconfort associé au serrement de la corde thoracique, mais il pourrait aussi indiquer que l'animal perçoit la période de monte dans l'arène comme étant globalement aversive, et tente d'éviter cette expérience, ou qu'il perçoit d'autres stimulus effrayants dans l'arène au moment où la porte s'ouvre.

Des études indiquent que les animaux démontrant un comportement très agité dans un contexte de contention conservent ce trait au fur à mesure du temps (stable dans le temps), mais qu'une seule évaluation du tempérament ne pouvait être concluante (puisque le comportement de l'animal peut être variable entre différentes sessions de contention<sup>121</sup>). Selon Grandin, 3 sessions de contention pour évaluer le tempérament de l'animal permettraient une meilleure évaluation de son tempérament.

Une des rares études effectuées pour évaluer le bien-être des taureaux dans le contexte de rodéo rapporte que lorsque les animaux sont confinés dans la chute (avant l'ouverture de la barrière de la chute), 70 % des taureaux ne démontraient pas de comportement associé à de l'agressivité ou à de la fuite, et lorsque présent, la majorité de ces manifestations était présentée moins de 2 à 3 fois par un même individu. Par ailleurs, la manifestation de ce type de comportement était concomitante à une activité humaine non

---

<sup>120</sup> Communications personnelles, pourvoyeurs.

<sup>121</sup> Behavioral agitation during handling of cattle is persistent over time, T. Grandin, Applied Animal Behaviour Science, 36 (1993), p.1

---

associée directement à l'épreuve de monte du taureau (ex. : présence d'humains près de la chute). Deux taureaux ont présenté des comportements de ruade ou se sont cabrés (se lever sur les pattes arrière) et ces derniers étaient associés à la phase de monte du cavalier sur l'animal.

Il n'est pas rapporté par les pourvoyeurs que les animaux changent de comportement au cours d'une même saison ni qu'ils démontrent une augmentation du nombre de tentatives d'évasion, de ruade, ou autre qui pourrait être indicative d'un phénomène de sensibilisation. Par ailleurs, un taureau qui serait sensibilisé et qui démontrerait une augmentation d'activité locomotrice dans la chute de préparation serait potentiellement retiré du circuit des rodéos au regard de la sécurité des cavaliers.

## I. Conclusion

À la suite de ses observations, de l'analyse des statistiques disponibles, de l'identification de facteurs atténuants et aggravants et d'autres considérations liées à l'activité de la monte de taureau sauvage, le groupe de travail considère les éléments suivants comme étant probants dans leur analyse :

- La fréquence d'utilisation maximale à raison d'une fois par jour et d'environ 20 fois par année pour un animal participant à la monte du taureau sauvage;
- La faible occurrence de conséquences physiques rapportées chez les taureaux utilisés lors de la monte du taureau;
- L'inconfort potentiellement lié aux éperons;
- L'entraînement préalable des taureaux pour développer une réponse conditionnée;
- La possibilité que les taureaux soient désensibilisés ou habitués à certains stimulus auxquels ils ont une exposition lors du rodéo;
- La possibilité pour l'animal d'agir sur son environnement pour se débarrasser de stimulus aversifs (cavalier, sangle abdominale, corde autour du thorax, éperons);
- La capacité de l'animal d'influencer ce qui lui arrive une fois sorti de la chute, l'animal ayant appris qu'il est en mesure de désarçonner le cavalier rapidement.

Sur le plan physique, le groupe de travail considère que la monte de taureau n'altère pas de façon significative le bien-être et la sécurité des animaux utilisés et expose les animaux à un niveau de risque allant de faible à moyen, qui varie en fonction des différents moments de l'épreuve. Selon les données disponibles, le groupe de travail reconnaît que des conséquences physiques, sérieuses ou très sérieuses, puissent survenir au cours de la monte de taureau, mais considère que ces événements s'avèrent néanmoins exceptionnels.

Bien que de l'inconfort soit susceptible d'être présent à différents moments de l'épreuve, aucun signe clinique spécifique de douleur aiguë n'a été observé chez les taureaux.

Sur le plan psychologique, des signes d'agitation ont été observés durant la période de monte chez les taureaux, y compris après le retrait du cavalier, qui peuvent être sans

---

doute associés à la nature aversive de certains stimulus. En contrepartie, sur la base des observations effectuées et de la seule étude disponible qui traite de ce sujet<sup>122</sup>, les taureaux ne démontrent pas de signes importants de détresse avant l'épreuve. De plus, la durée de l'épreuve est courte et le taureau peut percevoir qu'il a un certain contrôle sur ce qui lui arrive et prévoir la fin de l'exposition aux stimulus aversifs liés à la monte. Sur la base des connaissances actuelles, il n'est donc pas clair pour le groupe de travail à quel point cette épreuve nuit à la santé psychologique du taureau. De plus, la présence de souffrance ou d'anxiété excessive n'a pas été confirmée par les observations du groupe de travail. Ainsi, le groupe de travail évalue les conséquences psychologiques comme étant de sévérité mineure à modérée. Le niveau de risque global pour les épreuves de monte de taureau a été évalué comme étant de faible à moyen.

Au regard de l'analyse effectuée, le groupe de travail considère que la mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les taureaux utilisés est nécessaire pour assurer leur sécurité et leur bien-être. Le groupe de travail considère également que la mise en place d'alternatives aux éperons dans cette discipline est souhaitable à moyen terme. Par ailleurs, les données qui seraient obtenues par de la recherche visant à évaluer la réaction émotionnelle des taureaux à la monte ainsi que les effets physiques possibles (ex. : nécropsies) pourraient modifier cette analyse.

### **m. Recommandations**

Ces recommandations sont spécifiques à l'activité de monte de taureau et s'ajoutent à celles présentées au chapitre 5 de ce rapport.

#### **Éléments minimaux nécessaires pour assurer le bien-être et la sécurité des taureaux lors de la monte de taureaux sauvages :**

- S'assurer que les taureaux utilisés sont des animaux élevés spécifiquement pour participer à l'épreuve de monte de taureau;
- Dans l'attente d'éventuelles modifications ou retrait des éperons, effectuer une vérification systématique des éperons de tous les participants préalablement à l'épreuve afin de s'assurer que ces derniers ne soient pas piquants;
- Limiter les stimulus non nécessaires dans l'activité, notamment en limitant le nombre de personnes aux abords de la chute de départ et les activités non nécessaires dans l'arène (ex. : cavaliers qui passent à côté de la chute, drapeaux);
- Limiter la période pendant laquelle le taureau est stimulé dans la chute par la préparation du cavalier, par exemple, en établissant un temps de préparation maximale;
- Conserver un registre des animaux qui présentent un comportement inadéquat ou excessif dans la chute et intervenir lorsque cela persiste entre différents événements, notamment en évitant de faire participer l'animal à ce type d'activité;

---

<sup>122</sup> Goldhawk, C., Bond, G., Grandin, T., & Pajor, E. (2016). Behaviour of bucking bulls prior to rodeo performances and relation to rodeo and human activities. *Applied Animal Behaviour Science*, 181, 63-69.

- 
- Utiliser plusieurs taureaux d'un même cheptel pour assurer la présence de congénères connus et compatibles;
  - Limiter le nombre d'utilisations d'un taureau au cours d'un même événement pour assurer le repos et la récupération complète de l'animal;
  - S'assurer que tous les taureaux aient circulé dans l'arène et par le corridor de sortie avant leur utilisation dans un événement présentant la monte du taureau;
  - S'assurer que le corridor de sortie soit bien visible pour faciliter l'entrée du taureau dans celui-ci;
  - Tout l'équipement sur l'animal doit être vérifié afin de ne pas comporter d'aspérité, de composante coupante ou aiguisée, qui causerait de l'inconfort à l'animal;
  - Assurer un examen vétérinaire individuel documenté pour tout animal qui aurait un incident ou un comportement anormal avant, pendant ou après l'activité, notamment les animaux qui grimperaient ou se coucheraient dans la chute, ainsi que les animaux impliqués dans un accident (ex. : chute, collision, etc.);
  - Le participant ne doit pas utiliser l'équipement pour tenter d'exciter l'animal avant son entrée dans l'arène, notamment en utilisant les éperons;
  - La traction de la corde (au niveau du thorax et de l'abdomen) et les manipulations rudes de la corde doivent être limitées.

### **Éléments recommandés pour améliorer le bien-être et la sécurité des taureaux utilisés lors de la monte de taureaux sauvages :**

- Évaluer la nécessité d'utiliser des éperons et évaluer les alternatives possibles (ex. : éperons en caoutchouc);
- Récolter des données épidémiologiques concernant les lésions physiques observées au cours de l'épreuve et réviser les recommandations du rapport si l'incidence des lésions diffère de celles obtenues dans ce rapport :
  - S'assurer d'une évaluation vétérinaire des taureaux utilisés avant l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
  - S'assurer d'une évaluation vétérinaire des taureaux utilisés après l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
  - Obtenir les données relatives à la détection de blessures post-rodéo, notamment en demandant que tout examen vétérinaire ou euthanasie effectués dans les 48 heures suivant une activité de rodéo soient rapportés;
  - Dans les cas d'euthanasie ou de mortalité pendant un rodéo ou dans les 48 heures suivant une activité de rodéo, effectuer la nécropsie de l'animal dans le but de déterminer la raison du décès ainsi que d'obtenir des informations supplémentaires sur l'état des animaux (ex. : blessures chroniques, etc.).

- 
- Mettre en place des projets de recherche permettant d'évaluer plus spécifiquement les effets physiques, physiologiques et comportementaux de cette épreuve sur les animaux :
    - En fonction des résultats aux recherches, développer des modifications ou prévoir le remplacement de l'épreuve avec une alternative ayant moins d'impacts sur le bien-être des animaux.

---

## 4. Terrassement du bouvillon

### a. Description de l'épreuve

Le terrassement du bouvillon implique un cavalier pourchassant un bouvillon libéré d'une chute de départ, qui descend de sa monture en attrapant les cornes du bouvillon et qui le retourne le plus rapidement possible sur le côté, au sol, pour que la tête et les pattes de l'animal pointent dans la même direction<sup>123</sup>. Un autre cavalier, appelé le *hazer*, est également monté sur son cheval et a comme rôle de diriger le bouvillon en ligne droite.

### b. Caractéristiques des animaux utilisés

Selon les informations obtenues, les bouvillons utilisés pour le terrassement du bouvillon sont de la race *corriente* ou *longhorn* et sont généralement âgés de 1,5 an à 2,5 ans, parfois un peu plus<sup>124</sup>. Les animaux pèsent plus de 450 livres lors de leur participation à cette épreuve. De plus l'ensemble des animaux participant à une même épreuve doit être uniforme en hauteur et en poids, en fonction des règlements de l'IPRA.

Il a été rapporté que la grande majorité des veaux utilisés pour la prise du veau au lasso serait utilisée à titre de bouvillons de rodéo l'année suivante (l'ensemble des veaux selon un pourvoyeur). Après une année de participation aux événements de terrassement du bouvillon, les bouvillons peuvent être utilisés pour participer à l'épreuve de prise du bouvillon en équipe, puisqu'ils deviennent trop imposants et lourds pour participer au terrassement, et/ou réformés. L'IPRA prévoit que les bouvillons ne peuvent pas servir au terrassement pendant plus de douze mois consécutifs, à moins qu'une dérogation ne soit donnée par le directeur d'événement. De façon anecdotique, certains bouvillons seraient gardés pour éventuellement participer à la monte de taureau sauvage.

### c. Préparation de l'animal

Selon les informations obtenues auprès de pourvoyeurs, les bouvillons utilisés dans le terrassement du bouvillon proviennent soit des lots de veaux utilisés l'année précédente pour la prise de veau au lasso, soit ils sont achetés chez des éleveurs d'autres provinces. Dans le premier cas, les bouvillons ont été manipulés à plusieurs reprises et ont déjà eu l'expérience de courir en ligne droite à la sortie de la chute pour atteindre la sortie lors de la prise de veau au lasso. Dans le deuxième cas, ces animaux n'ont jamais été introduits à une discipline de rodéo.

Afin de fournir des animaux qui agissent uniformément, ce qui serait nécessaire pour assurer une chance égale à tous les participants de l'épreuve, une préparation est effectuée sur les bouvillons. Dans un premier temps, le pourvoyeur s'assure que les bouvillons sont en mesure de courir en ligne droite. Pour ce faire, la moitié du cheptel est située de part et d'autre d'un manège, puis un bouvillon est libéré dans l'arène et on le poursuit avec un cheval. De façon générale, on effectue ceci 3 à 4 fois. Par la suite, le bouvillon est libéré d'une chute de départ, puis un manipulateur au sol l'attrape et le

---

<sup>123</sup> <https://www.festivalwestern.com/epreuves/le-terrassement-du-bouvillon/>

<sup>124</sup> Communication personnelle, Sylvain Bourgeois et Joey Tardif, juin 2018

---

renverse au sol. Cette manœuvre est effectuée à quelques reprises, jusqu'à ce que l'animal se laisse renverser plus facilement. Finalement, la manœuvre est effectuée telle que présentée dans les rodéos, le cavalier étant monté à cheval lorsque le bouvillon est relâché de la chute.

De façon générale, les bouvillons sont utilisés d'une à deux fois lors d'une même épreuve de terrassement du bouvillon. Dans le cas où le bouvillon est utilisé à deux reprises dans une même journée, il y aurait, selon les informations récoltées, habituellement quelques heures entre les deux participations de l'animal à l'épreuve du terrassement. De façon générale, ils sont utilisés de 3 à 4 fois par fin de semaine, et ce, pour approximativement 14 rodéos auxquels ils participent au cours d'une année, donc un total de 42 à 56 fois par année.

#### **d. Observations sur le plan physique**

La technique de manipulation de la tête de l'animal, qui cause le renversement (décubitus) de l'animal, est l'élément qui a attiré l'attention du groupe de travail dans cette épreuve. Différentes conséquences potentielles pourraient être engendrées par le mouvement de rotation et de torsion du cou de l'animal.

Sur le plan théorique, des conséquences physiques potentielles d'une gravité variable, allant de négligeable à très sérieuse, pourraient survenir. Selon le groupe de travail, la région cervicale et les membres antérieurs sont très sollicités lors de cette épreuve et sont les plus susceptibles de subir des conséquences physiques potentielles.

Les bouvillons ne manifestent généralement pas de signes cliniques à la suite de l'épreuve. Le groupe de travail a néanmoins pris connaissance d'un enregistrement vidéo sur lequel un bouvillon démontrait de la boiterie.

La torsion du cou et la force requise lors de l'épreuve pour dévier la tête suffisamment pour que l'animal puisse perdre son équilibre et tomber, toujours avec la tête déviée, provoquent probablement un inconfort et possiblement de la douleur. Le fait que le bouvillon est soumis à cette manipulation à répétition pourrait augmenter le risque de douleur et de blessure sous-clinique.

La chute de l'animal au sol peut provoquer de l'inconfort, notamment au regard de son poids, et probablement de la douleur aiguë au moins de courte durée (la durée pourrait être plus longue, par exemple, si la chute provoque un hématome).

Bien que la probabilité de l'apparition d'une conséquence physique très sévère soit faible, si cette dernière se matérialisait, elle serait liée à un pronostic sombre et pourrait causer la mort de l'animal ou nécessiter son euthanasie. Ceci s'avère avoir été le cas dans certaines situations rapportées dans les médias (voir Statistiques de blessures, p.87) lors de certains rodéos, dont le Stampede de Calgary.

Selon les observations effectuées par le groupe de travail, l'apparition de conséquences physiques pendant l'épreuve chez les bouvillons, est considérée comme étant de très

---

improbable à improbable, mais les conséquences peuvent être de mineures à très sérieuses et constituent conséquemment un niveau de risque global évalué comme étant très faible à moyen.

### **Statistiques de blessures**

Les « Formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « Rapports pour la tenue d'un rodéo au Québec » relatifs à différents événements présentant des activités de rodéo et fournis au groupe de travail par le FWST indiquent les faits suivants :

- En 2017, sur les 6 événements rapportant l'utilisation de bouvillon, aucune lésion sur ce type d'animal n'a été rapportée;
- En 2018, sur les 8 événements rapportant l'utilisation d'un total de 160 bouvillons, aucune lésion sur ce type d'animal n'a été rapportée;
- En 2019, sur les 8 événements rapportant l'utilisation d'un total de 134 bouvillons, 3 blessures sur des bouvillons sont rapportées dont 2 boiteries pour la prise du bouvillon en équipe ainsi qu'un ulcère cornéen pour lequel la discipline à laquelle le bouvillon a participé n'est pas détaillée.

Il est à noter qu'outre les informations relatives à un incident, les données disponibles lors de la rédaction du rapport ne permettent pas de faire la ségrégation des bouvillons utilisés dans le terrassement du bouvillon et dans la prise de bouvillon en équipe.

Les données d'Australie, bien qu'elles ne précisent pas le type d'activité de rodéo auquel les animaux participent ni le nombre total d'animaux qui y participent, indiquent que :

- En 2015, pour les 22 rodéos tenus, 1 bouvillon a subi une blessure modérée, soit l'avulsion de la corne de sa base;
- En 2016, sur les 25 rodéos tenus, un bouvillon a présenté une trace de sang au niveau d'une narine après avoir percuté une barrière;
- En 2017, sur les 23 rodéos tenus, aucune blessure n'a été répertoriée sur un bouvillon.

Certains incidents, lors du terrassement du bouvillon, ont été répertoriés dans les médias. Un cas en 2013 et un cas en 2014 au Stampede de Calgary ont nécessité l'euthanasie du bouvillon à la suite de blessures au cou provoquant une paralysie ou une parésie (dans un cas, l'animal avait aussi une défaillance multiviscérale). Il importe de noter que, dans ces deux cas, l'épreuve s'est déroulée normalement, sans problème détectable qui aurait pu augmenter le risque de ce type de blessure. Une blessure semblable s'est aussi produite au Stampede en 2009 et les règlements ont ensuite été changés pour la saison de 2009 (le bouvillon doit tomber avec tous les membres dirigés vers le cowboy, et non soit en dessous de lui ni sur le côté opposé au cowboy).

#### **e. Autres considérations dignes de mention**

La musculature du cou des bouvillons est imposante par rapport à d'autres espèces animales.

---

Les bouvillons sont de poids important par rapport au cavalier/manipulateur et les bovins sont généralement capables de résister à des manipulations du cou dans d'autres contextes, tels que pour des soins médicaux.

#### **f. Facteurs atténuants**

Certaines manipulations sont interdites au regard du règlement interne de certaines associations. Pour l'IPRA, le fait de mettre les doigts dans les yeux, la bouche ou le nez du bouvillon est interdit.

Selon les observations effectuées, les bouvillons ne résistent généralement peu ou pas à leur renversement par le cowboy. Ceci pourrait être en partie à cause de la préparation de l'animal (prévisibilité de ce qui lui arrivera), ou de façon moins probable étant donné la musculature de l'animal, d'un manque de force adéquate au niveau du cou pour résister à cette manipulation.

La manipulation se fait généralement de façon fluide et généralement sans résistance importante ou prolongée de l'animal.

#### **g. Facteurs aggravants**

Selon les règlements de l'IPRA, si le bouvillon est renversé ou projeté au sol avant d'avoir été arrêté dans sa course ou avoir changé de direction, s'il trébuche ou s'il est projeté au sol en y enfonçant ses cornes, le participant doit permettre au bouvillon de se relever avant de tenter de l'amener au sol à nouveau.

#### **h. Observations sur le plan psychologique**

Avant son arrivée dans la chute de départ, alors que les bouvillons se trouvent dans l'enclos d'attente pré-épreuve, et ce, pour une période limitée, il a été observé que les bouvillons :

- Ont accès à un espace restreint limitant leur déplacement et leur accès à une aire de repos où ils peuvent se coucher. Ils sont gardés dans des enclos à forte densité et quelques interactions agonistiques (« *butting* », « *horning* », chevauchement) ont été observées (peu de possibilités d'éviter l'agression de la part des autres animaux du groupe);
- Démontrent des signes d'anxiété ou de peur, soit la position basse et raide de la queue (« *tail tucked* » ou « *tail clamped* ») et la visibilité du blanc des yeux (yeux grands ouverts);
- N'ont pas accès à de la nourriture et leur accès à l'eau est limité (une source, peu d'espace et compétition avec les autres membres du groupe);
- Sont exposés à de multiples stimulus nouveaux ou nocifs, auditifs, visuels, olfactifs ainsi qu'à des phéromones (possibilité de communication de peur entre les animaux).

Ainsi, les bouvillons subissent un certain niveau de stress et éprouvent de l'inconfort et des émotions négatives telles que la peur (due aux stimulus environnementaux et aux interactions agonistiques entre les animaux) et l'anxiété.

---

Il a été évalué comme probable que des conséquences psychologiques négligeables à mineures puissent survenir chez les bouvillons. Le niveau de risque associé à cette période a été évalué comme étant de très faible à faible.

La période d'attente du bouvillon dans la chute et la période de course en ligne droite à l'ouverture de la barrière comportent différents éléments pouvant affecter le statut psychologique des bouvillons. Il a été possible d'observer que :

- Quelques animaux résistent au fait d'entrer dans la chute, ce qui se dénote par des mouvements lents ou l'arrêt de l'animal : « *balking* » et qui peut indiquer de l'anxiété ou de la peur (liées à l'environnement de la chute elle-même, à la présence d'individus devant l'animal, ou possiblement à la prévision par le bouvillon de l'expérience aversive à venir);
- Le personnel doit parfois pousser les animaux pour les faire entrer dans la chute;
- Certains bouvillons démontrent des signes comportementaux d'agitation alors qu'ils se trouvent dans la chute : dos rond, tête baissée, mouvements vigoureux de la queue et mouvements brusques de la tête;
- La présence d'humains à proximité, la manipulation de la tête des bouvillons alors qu'ils se trouvent dans la chute et le mouvement du cavalier et de son cheval sur le côté de la chute constituent des éléments provoquant probablement de l'anxiété et de la peur, pouvant affecter l'état psychologique de l'animal alors qu'il se trouve dans la chute de départ.

La poursuite de l'animal est susceptible d'activer la réaction de fuite (peur; la fuite à la course est par nature un comportement d'évitement, même si la course peut être utilisée par le bovin dans d'autres contextes) de l'animal (vis-à-vis les cavaliers) et est fort probablement associée à des réactions émotionnelles négatives.

Il a donc été évalué que des conséquences psychologiques modérées sont associées à cette épreuve. Le niveau de risque, associé à ces moments spécifiques de l'épreuve, a été évalué comme étant moyen.

Pour la période au cours de laquelle le participant attrape le bouvillon et le renverse au sol, les éléments suivants ont été considérés :

- L'impact associé à la descente du cavalier sur l'animal (provoquant possiblement de l'inconfort et de la peur);
- L'arrêt rapide de l'animal pendant sa réaction de fuite;
- Le mouvement de grande amplitude ainsi que la chute (décubitus) de l'animal lors de déstabilisation qui provoque presque certainement de l'inconfort ou même de la douleur.

Cette période a été évaluée comme ayant des conséquences psychologiques de modérées à sérieuses. Ainsi, sur le plan psychologique, le niveau de risque a été évalué comme étant de moyen à élevé.

---

### **i. Facteurs atténuants**

- L'exposition des bouvillons au parcours avant la tenue de l'épreuve afin de les familiariser avec les déplacements dans l'arène et la localisation de la sortie;
- La manipulation des animaux est généralement douce, alors que les animaux sont dans la chute ou l'enclos;
- L'interdiction de mettre les doigts dans les yeux, nez et la bouche limite les manipulations aversives sur des zones corporelles sensibles, alors que l'animal se fait manipuler;
- La période de maintien au sol est de très courte durée et l'intensité de la manipulation est faible (aucune restriction des membres de l'animal) : les bouvillons sont relâchés beaucoup plus rapidement que les veaux dans l'épreuve de la prise du veau au lasso;
- Tous les bouvillons nouveaux ou frais doivent être attrapés à cheval et terrassés au moins une fois avant de participer à un rodéo selon la réglementation de l'IPRA.

### **j. Facteurs aggravants**

- Cette épreuve offre des possibilités limitées pour l'animal d'exprimer des comportements normaux positifs. Il est à noter que le comportement de fuite, qui pourrait être considéré comme un comportement normal dans le cadre de la situation de pourchasse, est associé à des émotions négatives (peur);
- L'animal a peu de possibilités d'avoir un contrôle sur ce qui lui arrive au cours de l'épreuve. Il peut parfois s'évader ou encore se débattre (comportement d'autodéfense), mais dans la majorité des cas, il est soumis au terrassement, peu importe son comportement de fuite et d'autodéfense;
- L'utilisation à de multiples reprises d'un même animal dans un même événement;
- La durée requise pour procéder au terrassement lorsque l'animal se débat.

### **Conclusion**

À la suite de ses observations, de l'analyse des statistiques disponibles, de l'identification de facteurs atténuants et aggravants et d'autres considérations liées à l'activité du terrassement du bouvillon, le groupe de travail considère les éléments suivants comme étant probants dans leur analyse :

- Le nombre d'utilisations de chaque bouvillon (3-4 fois par fin de semaine, environ 14 fins de semaine d'utilisation);
- Le faible taux de conséquences physiques chez les bouvillons, selon les données disponibles;
- Les caractéristiques physiques et la résistance des bouvillons;
- Le fait que les animaux soient préparés, c'est-à-dire que le déroulement de l'épreuve de terrassement du bouvillon devient prévisible (ce qui pourrait diminuer la détresse, ou inversement qui pourrait augmenter l'anxiété ressentie par les animaux avant l'épreuve) avant leur participation à un premier rodéo organisé;
- Le fait que les bouvillons proviennent généralement de veaux ayant participé à la prise du veau au lasso et qui ont été exposés à l'environnement de rodéo ce qui pourrait

---

produire une désensibilisation aux stimulus environnementaux du rodéo, ou inversement qui pourrait augmenter l'anxiété ressentie par les animaux (si les expériences antérieures ont provoqué de la détresse);

- La réforme des animaux à un jeune âge.

Sur le plan physique, le groupe de travail considère que l'épreuve du terrassement du bouvillon ne compromet pas de façon significative le bien-être et la sécurité des bouvillons utilisés et expose les animaux à un niveau de risque allant de faible à moyen. Le groupe de travail reconnaît que des conséquences physiques sérieuses ou très sérieuses peuvent survenir au cours du terrassement du bouvillon, mais considère que ces événements s'avèrent néanmoins exceptionnels. Le groupe de travail soulève néanmoins le fait que les incidents ayant mené à l'euthanasie des bouvillons découlaient vraisemblablement directement de la manipulation centrale à cette épreuve, soit la torsion du cou lors du terrassement (et/ou la chute du bouvillon subséquemment). Le groupe de travail reconnaît par ailleurs que la chute de l'animal au sol provoque de l'inconfort et probablement de la douleur aiguë au moins de courte durée. Le groupe de travail a par ailleurs observé un cas de boiterie au cours de l'épreuve.

Sur le plan psychologique, vu les signes d'agitation chez les animaux lors de leur entrée dans la chute et la période d'attente qui suit, les comportements de fuite associés à la pourchasse du bouvillon pendant l'épreuve, le fait que plusieurs animaux se débattent lors du terrassement, le manque de contrôle de l'animal sur ce qui lui arrive et la présence presque certaine d'inconfort et probable de douleur lors des manipulations, les bouvillons risquent d'éprouver des impacts psychologiques. Les observations effectuées indiquent que les bouvillons sont entraînés (ont appris à se laisser tomber au sol), qu'ils ne sont pas maintenus au sol et qu'ils ne démontrent pas de signe indicatif de terreur (contrairement aux veaux lors de la prise du veau au lasso). Conséquemment, le groupe de travail considère que l'épreuve de terrassement expose les animaux à un niveau de risque global moyen à élevé.

Au regard de l'analyse effectuée, le groupe de travail considère que la mise en place d'un cadre précis, visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les bouvillons utilisés, est nécessaire pour assurer leur sécurité et leur bien-être.

#### **a. Recommandations**

Ces recommandations sont spécifiques à l'activité du terrassement du bouvillon et s'ajoutent à celles présentées au chapitre 5 de ce rapport.

#### **Éléments nécessaires minimaux permettant d'assurer le bien-être et la sécurité des bouvillons lors du terrassement du bouvillon :**

- Le bouvillon ne doit pas participer à plus d'une épreuve par jour;
- Le bouvillon ne doit pas être retourné au sol avant que sa course n'ait été arrêtée ou que la direction de l'animal ait changé;
- Aucune pression ne doit être appliquée sur les yeux, les lèvres ou le nez pendant l'épreuve;

- 
- La queue ne doit pas être manipulée tout au long de l'épreuve;
  - La tête ne doit pas être manipulée lorsque l'animal se trouve dans la chute de départ, à l'exception d'une nécessité pour assurer le bien-être de l'animal (ex. : tête coincée);
  - Le bouvillon doit tomber avec tous les membres sur le côté du participant. Il ne doit pas tomber avec un membre positionné en dessous du corps ni avec un membre dirigé au côté opposé au cowboy;
  - Lorsque l'animal résiste au terrassement, l'épreuve doit être arrêtée.

### **Éléments recommandés pour améliorer le bien-être et la sécurité des bouvillons utilisés lors du terrassement du bouvillon**

Récolter des données épidémiologiques concernant les lésions physiques observées au cours de l'épreuve et réviser les recommandations du rapport si l'incidence des lésions diffère de celles obtenues dans ce rapport :

- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des bouvillons utilisés avant l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
- S'assurer d'une évaluation vétérinaire des bouvillons utilisés après l'épreuve et de documenter cette évaluation (ex. : fiche de cheptel et indication de la présence ou de l'absence d'anomalies observées);
- Obtenir les données relatives à la détection de blessures post-rodéo, notamment en demandant que tout examen vétérinaire ou euthanasie effectués dans les 48 heures suivant une activité de rodéo soit rapportés;
- Dans les cas d'euthanasie ou de mortalité pendant un rodéo ou dans les 48 heures suivant une activité de rodéo, effectuer la nécropsie de l'animal dans le but de déterminer la raison du décès ainsi que d'obtenir des informations supplémentaires sur l'état des animaux (ex. : blessures chroniques, etc.);
- Mettre en place des projets de recherche permettant d'évaluer plus spécifiquement les effets physiques, physiologiques et comportementaux de cette épreuve sur les bouvillons, notamment lors de l'entraînement des bouvillons (lors de leur préparation). Des recherches par tests de préférence ou d'évitement permettraient notamment de mieux comprendre la perception des bouvillons.

---

## 5. Prise du bouvillon en équipe

### a. Description de l'épreuve

La prise du bouvillon en équipe implique une équipe de deux cavaliers, l'intercepteur et le talonneur, ainsi qu'un bouvillon. Lorsque le bouvillon est libéré de la chute de départ, l'intercepteur doit attraper le bouvillon par les cornes grâce au lasso pour ensuite enrouler l'autre extrémité du lasso au pommeau de sa selle alors que le talonneur utilise un lasso pour attraper les membres postérieurs de l'animal. L'épreuve s'arrête lorsque les cordes sont tendues et que les chevaux sont immobilisés.

Le bouvillon porte des protections de cornes lors de cette activité afin de protéger la tête contre des brûlures de cordes<sup>125</sup>.

### b. Caractéristiques des animaux utilisés

Selon les informations obtenues, les bouvillons utilisés sont généralement de la race *corriente* ou *Texas longhorn* et sont âgés de plus de 2,5 ans<sup>126</sup>. Selon la réglementation de l'IPRA, les bouvillons doivent avoir un poids minimal de 700 lb pour participer à cette épreuve et ils ne peuvent y participer pendant plus de douze mois consécutifs, à moins qu'une dérogation ne soit donnée par le directeur d'événement. De façon anecdotique, certains bouvillons seraient gardés pour éventuellement participer à la monte de taureau sauvage.

La conformation de la base de la corne est un critère de choix pour l'élevage des veaux qui seront éventuellement utilisés pour la prise du bouvillon en équipe, afin de limiter les incidents tels que des fractures de cornes.

### c. Préparation de l'animal

Selon les informations obtenues, les bouvillons utilisés dans la prise du bouvillon en équipe proviennent généralement de lots de veaux utilisés précédemment pour la prise de veau au lasso et le terrassement du bouvillon ou ils sont achetés chez des éleveurs, dans d'autres provinces. Dans le premier cas, les bouvillons ont été manipulés à plusieurs reprises et ont eu l'expérience de courir en ligne droite à la sortie de la chute. Dans le deuxième cas, ces animaux n'ont pas été introduits à une discipline de rodéo lors de leur achat.

Afin de fournir des individus qui agissent uniformément à l'ouverture de la barrière, une préparation est effectuée sur les bouvillons. Dans un premier temps, le pourvoyeur s'assure que les bouvillons sont en mesure de courir en ligne droite. Pour ce faire, la moitié du cheptel est située de part et d'autre d'un manège, puis un bouvillon est libéré et on le poursuit avec un cheval. De façon générale, on effectue ceci 3 à 4 fois. Par la suite, un lasso est posé au niveau des cornes à la sortie de la chute alors que le pourvoyeur est au sol. Puis, l'animal est attrapé au niveau des cornes par un lasso alors que le

---

<sup>125</sup> Règlement de l'IPRA, section Prise du bouvillon en équipe

<sup>126</sup> Communication personnelle, Sylvain Bourgeois 21 juin 2021

---

pourvoyeur est à cheval. Finalement, on montre à l'animal à tourner à 90 degrés. Cette manœuvre est effectuée à quelques reprises.

Finalement, les manœuvres (utilisation du lasso, attrape des cornes et des membres postérieurs) sont effectuées telles que présentées dans les rodéos.

Les bouvillons sont utilisés d'une à deux fois par épreuve de prise du bouvillon. De façon générale, ils sont utilisés de 3 à 4 fois par fin de semaine, et ce, pour approximativement 14 événements dans l'année. Dans les cas où le bouvillon est utilisé à deux reprises dans une même journée, il y a habituellement quelques heures entre les 2 participations de l'animal à la prise du bouvillon en équipe.

Finalement, au FWST, avant chaque événement qui requiert leur utilisation dans une épreuve de prise du bouvillon en équipe, les bouvillons sont mis dans l'arène afin qu'ils soient exposés au site où se tiendra l'épreuve ainsi qu'aux déplacements impliqués (reconnaissance de la porte de sortie).

#### **d. Observations sur le plan physique**

De façon générale, il a été observé que peu de tension était appliquée sur les lassos après la capture de l'animal et que les participants suivaient de façon fluide les mouvements du bouvillon.

Sur le plan théorique, étant donné les structures anatomiques impliquées, un éventail de conséquences physiques potentielles pourrait survenir. Toutefois, selon le groupe de travail, les lésions potentielles les plus probables d'être engendrées au cours de l'épreuve sont de sévérité modérée, sauf lorsque le lasso attrape le cou de l'animal, les lésions pouvant alors être sérieuses, notamment en fonction du poids élevé de l'animal en déplacement.

En fonction de l'observation des enregistrements vidéo disponibles, le groupe de travail évalue la probabilité d'apparition d'une lésion comme étant improbable, notamment au regard du fait que les bouvillons n'exhibent généralement pas de signes cliniques à la suite de la prise du bouvillon en équipe.

Une boiterie d'un membre antérieur a été observée chez un bouvillon sur un enregistrement relatif à la prise de bouvillon en équipe. Toutefois il n'est pas possible de déterminer si la boiterie était présente ou non avant l'épreuve. Cet incident ne fait pas l'objet de documentation dans les « formulaires vétérinaires en cas d'incident » et les « Rapport pour la tenue d'un rodéo au Québec ». Il est possible qu'elle n'ait pas été observée à la suite de l'épreuve.

En fonction du niveau de gravité des conséquences potentielles et de la probabilité d'apparition, le niveau global de risque associé à l'épreuve est faible, sauf si le lasso attrape le cou de l'animal en déplacement (le niveau de risque associé est alors modéré).

---

## **Statistiques de blessures**

Les statistiques sont les mêmes que celles présentées pour l'épreuve du terrassement du bouvillon (voir Statistiques de blessures, p.87), étant donné que les données ne sont pas ventilées par type d'épreuve impliquant des bouvillons.

### **e. Autres considérations dignes de mention**

Contrairement à d'autres disciplines où une technique inadéquate de manipulation du lasso peut avoir des impacts négatifs pour l'animal, ceci semble avoir moins d'impacts dans la prise du bouvillon en équipe. Le taux de succès observé pour que les cowboys attrapent le veau était relativement faible pour l'événement observé. Contrairement à d'autres épreuves, ce manque d'entraînement n'a pas de conséquence négative pour les animaux, sauf dans le cas où l'animal est attrapé par le cou, ou par un membre antérieur (ou un membre postérieur).

La réglementation de l'IPRA prévoit une limite de temps de 60 secondes pour que tous les participants attrapent le bouvillon.

La réglementation de l'IPRA exige que les bouvillons soient préparés, c'est-à-dire attrapés à cheval et attachés au moins une fois avant leur participation à un rodéo.

### **f. Facteurs aggravants observés ou considérés**

La compétence de la personne qui pousse le bouvillon pour l'inciter à quitter la chute de départ : le nombre et le type de manipulations de l'animal peuvent augmenter l'énerverment de l'animal.

Une mauvaise coordination entre le changement de direction du cheval et le participant, puisque cela pourrait provoquer une déviation plus brusque de la tête (capture autour des cornes) ou un serrement plus brusque autour du cou (capture par le cou) de l'animal.

### **g. Observations sur le plan psychologique**

Pendant la période d'attente, juste avant l'événement, il a été observé que les animaux étaient gardés dans des enclos en forte densité avec peu de possibilités d'éviter l'agression de la part des autres animaux du groupe. Ainsi, les bouvillons subissent un certain niveau de stress et peuvent aussi éprouver de l'inconfort et des émotions négatives telles que la peur (due aux stimulus environnementaux et aux interactions agonistiques entre les animaux).

Au cours de la période pendant laquelle le premier lasso attrape le bouvillon jusqu'à ce qu'il soit immobilisé par les deux lasso, les observations suivantes ont été effectuées :

- Le premier lasso peut attraper le bouvillon autour des deux cornes, autour d'une corne et du museau, ou autour du cou (attrapes légales), mais peut aussi passer autour d'un membre antérieur ou postérieur. Des conséquences potentielles variables peuvent survenir selon l'attrape, vu que l'animal est en déplacement rapide :

- 
- Si le lasso attrape un membre, l'étirement du membre ou la perte d'équilibre peuvent survenir et la chute de l'animal est possible (inconfort certain, douleur probable, peur probable);
  - S'il l'attrape par le cou, il se peut que le serrement autour du cou provoque un manque d'air temporaire, ce qui provoquera certainement de l'inconfort et de la peur (le manque d'air provoque une détresse importante);
  - S'il l'attrape par les cornes, la tête peut être déviée sur le côté, et ce, provoquant une flexion latérale brusque (possibilité d'inconfort ou de douleur et encore de peur, selon l'intensité du mouvement). Lorsqu'il est attrapé au niveau de la tête, il peut se débattre (signe d'autodéfense et de tentative de fuite, lié normalement à la peur) ce qui peut provoquer encore une flexion brusque du cou ou un serrement brusque de la corde autour du cou.
  - Le deuxième lasso attrape le bouvillon par les deux membres postérieurs, ce qui provoque une déstabilisation de l'animal (un balancement d'un côté à l'autre de l'arrière-train de l'animal généralement observable) et potentiellement une perte d'équilibre et/ou la chute de l'animal sur les genoux (inconfort certain, peur probable, douleur possible). Ceci pourrait aussi provoquer un étirement d'un membre et induire de l'inconfort ou de la douleur ainsi que de la peur.

Les signes comportementaux suivants ont été observés et correspondent à des manifestations de stress mineur à sévère, mais de très courte durée (quelques secondes) lors de l'attrapage du bouvillon :

- Sclère des yeux visibles;
- Yeux exorbités;
- Raideur musculaire;
- Tentative d'échappement.

À noter que le bouvillon récupère rapidement dès le relâchement du lasso, il trotte normalement et sans contraction musculaire anormale vers la sortie, et ne montre que des signes de stress léger (lèche son museau) lors de sa sortie de l'arène.

Conséquemment, il a été évalué comme presque certain de provoquer des conséquences psychologiques de mineures à sérieuses.

#### **h. Facteurs atténuants observés ou considérés**

- La préparation de l'animal qui rend plus prévisible le déroulement;
- La possibilité de désensibilisation du bouvillon à certains des stimulus environnementaux liés au rodéo;
- L'attente maximale prévue par les règlements de l'IPRA de 3 minutes dans la chute de départ;
- Le plus faible taux de succès de la capture (selon l'observation du *slack*) faisant en sorte que le bouvillon est plus en mesure de s'évader, pouvant lui fournir un certain sens d'optimisme, mais qui variera selon les participants;

- 
- Le port de l'enveloppe protectrice (diminue le risque de blessures à la base des cornes);
  - Les manipulations généralement douces (observées) pour déplacer les bouvillons jusqu'à la chute de départ;
  - La cessation de l'épreuve lors d'attrape illégale (ex. : d'un membre antérieur);
  - L'utilisation d'une corde plus raide pour capturer les membres postérieurs, ce qui limite le serrement et facilite le dégagement des membres à la suite à la capture;
  - Le fait que les bouvillons ne peuvent pas être utilisés pour d'autres épreuves selon la réglementation de l'IPRA.

#### **i. Facteurs aggravants observés ou considérés**

- L'utilisation d'un animal à de multiples reprises;
- L'exposition de l'animal aux stimulus non nécessaires du rodéo (bruits, lumières, présence de beaucoup d'individus, dont la nécessité de la présence est questionable, près de la chute);
- Les mouvements (énervés) du cheval et les mouvements des cavaliers à côté de la chute.

#### **j. Conclusion**

À la suite de ses observations, de l'analyse des statistiques disponibles, de l'identification de facteurs atténuants et aggravants et d'autres considérations liées à l'activité de prise du bouvillon en équipe, le groupe de travail considère les éléments suivants comme étant probants dans leur analyse :

- La fréquence d'utilisation de l'animal pour cette discipline, soit de 1 à 2 fois par jour lors d'un événement et qu'il participe à de nombreux événements au cours d'une période 12 mois;
- La faible occurrence de conséquences physiques rapportées chez les bouvillons lors des événements de rodéo;
- La difficulté de détecter des lésions de moindre envergure (conséquences physiques négligeables à modérées);
- Le manque de données sur les lésions qui pourraient apparaître à la ferme;
- L'âge des bouvillons utilisés qui dépasse l'âge auquel les bovins de boucherie sont abattus dans un contexte d'élevage pour le commerce de la viande;
- La possibilité que les bouvillons puissent être désensibilisés ou s'habituer à différents stimulus, notamment au regard de leur utilisation successive pour la prise du veau au lasso et le terrassement du bouvillon;
- L'inconfort des animaux associé à certaines manipulations;
- Les capacités très limitées de l'animal d'influencer ce qui lui arrive une fois sorti de la chute;
- L'induction potentielle de réactions émotionnelles négatives, telles que l'anxiété et la peur.

---

Sur le plan physique, le groupe de travail considère que la prise du bouvillon en équipe comporte un niveau global de risque généralement faible, sauf dans le cas où le bouvillon est attrapé par le cou. Néanmoins, au regard de leur analyse, le groupe de travail considère que certains facteurs doivent impérativement être rencontrés pour assurer le bien-être physique et la sécurité des bouvillons utilisés lors de cette épreuve (voir Recommandations ci-bas).

Sur le plan psychologique, la possibilité limitée d'avoir un contrôle sur ce qui lui arrive ainsi que l'expérience aversive négative à laquelle l'animal est assujéti font en sorte que le bien-être psychologique de l'animal est altéré durant l'épreuve. Toutefois, certains aspects de l'épreuve pourraient diminuer la nature aversive de l'expérience :

- Les bouvillons ont la possibilité de s'évader (ne pas se faire attraper) ce qui pourrait leur fournir un certain optimisme ou perception de contrôle (« *agency* », efficacité de la stratégie de fuite);
- Lorsque l'épreuve se déroule bien, une fois le bouvillon capturé au lasso, les manipulations semblent généralement moins brusques que d'autres épreuves de rodéo (ex. : prise du veau au lasso);
- L'animal est relâché très rapidement à la fin de l'épreuve;
- Toutefois, le bouvillon démontre des signes d'anxiété dans le corridor et dans la chute et il se débat parfois lors de sa capture par le lasso. De plus, il existe un risque évalué comme faible, de trauma (cervicale – flexion ou prise par le cou, membres arrière lorsqu'ils sont pris, ou autre s'il tombe, etc.). Selon les observations des vidéos du *slack* au FWST, cette discipline ne semble pas provoquer de la détresse excessive, mais nécessiterait une surveillance étroite.

Ainsi, sur le plan psychologique, le niveau de risque a été évalué comme étant de faible à élevé.

#### **k. Recommandations**

Ces recommandations sont spécifiques à l'activité de prise du bouvillon en équipe et s'ajoutent à celles présentées au chapitre 5 de ce rapport.

#### **Éléments nécessaires minimaux permettant d'assurer le bien-être et la sécurité des bouvillons lors de la prise du bouvillon en équipe :**

- La base des cornes et les oreilles doivent être protégées des brûlures qui pourraient être causées par le passage de la corde;
- Mettre fin immédiatement à l'épreuve lors d'attrape illégale et relâcher immédiatement le bouvillon;
- Minimiser l'exposition aux stimulus non nécessaires du rodéo (bruits, lumières) et limiter l'exposition aux personnes non nécessaires autour du corridor et de la chute.

---

**Éléments recommandés pour améliorer le bien-être et la sécurité des bouvillons utilisés lors de la prise du bouvillon en équipe :**

- Optimiser les installations pour éviter des stimulus qui empêcheraient le déplacement fluide des bovins dans les corridors, etc.;
- Réévaluer la durée de temps allouée pour l'épreuve qui est d'actuellement 60 secondes.

---

## Chapitre 5 Recommandations générales

Au cours de ses travaux, le groupe de travail a constaté que la mise en place et le respect d'un ensemble de mesures sont nécessaires pour minimiser les risques et assurer le bien-être et la sécurité des animaux utilisés dans le cadre de rodéo.

Le groupe de travail reconnaît que certaines mesures sont déjà prévues par les organisateurs de rodéo et par les règlements des organisations qui encadrent les rodéos, tels que l'IPRA. Par ailleurs, le groupe de travail a pu constater que les règlements de certaines épreuves ont été modifiés au cours des dernières années, notamment quant à la fréquence d'utilisation des animaux, aux manipulations permises ou non et à la durée de la contention de l'animal. Il est à noter que le groupe de travail ne peut commenter la vérification de ces mesures par les personnes qui en sont chargées, ce qui nécessiterait un audit par une tierce partie.

Le groupe de travail a constaté qu'actuellement, il n'y a pas d'obligation d'appliquer des règlements précis lors de rodéo, tels que des normes minimales pour la tenue de rodéo ou le fait d'appliquer les règlements d'une association telle que l'IPRA. Conséquemment, bien que les recommandations spécifiques à certaines activités de rodéo ainsi que les recommandations générales contenues dans ce rapport découlent de l'observation des activités de rodéo telles que présentées au FWST, le groupe de travail considère que celles-ci sont des éléments minimaux qui devraient s'appliquer à tous les événements présentant des rodéos au Québec afin d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux.

Les recommandations dites générales, qui ont un impact sur plusieurs épreuves analysées dans ce rapport, sont présentées ci-dessous et se veulent complémentaires aux éléments nécessaires minimaux permettant d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux présentés dans les sections précédentes. Il est à noter que ces recommandations n'abordent pas de façon exhaustive les responsabilités au regard des règlements applicables aux animaux de rodéo, notamment en matière de transport (partie XII du *Règlement sur la santé des animaux*, C.R.C., ch. 296) ou de garde (*Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*, RLRQ, chapitre B-3.1).

Le groupe de travail suggère que les recommandations présentées dans ce rapport soient réévaluées régulièrement, notamment pour tenir compte de l'évolution des avancées scientifiques et des données disponibles.

### **Organisation et déroulement**

- Les rodéos devraient être encadrés par des associations qui élaborent des règlements internes pour les différentes activités de rodéo et les mettent à jour régulièrement. Par ailleurs, seules les activités de rodéo encadrées par des règlements devraient être tenues;
- Les organisateurs de rodéo devraient assurer le respect des règlements internes, notamment en mettant en place des audits par une partie externe;

- 
- Les organisateurs de rodéo devraient collaborer avec un organisme de protection des animaux pour favoriser l'optimisation des normes et l'application des règlements de l'association ou de l'organisation du rodéo;
  - Étant donné la présence de différentes associations de rodéo au Canada ainsi que la participation des animaux ou des humains à différents rodéos au Canada, une plateforme d'échanges devrait être instaurée pour favoriser le partage des meilleures pratiques et les réévaluer régulièrement afin d'améliorer le bien-être et la sécurité des animaux de façon continue.

### **Les installations**

- Une standardisation de la forme de l'arène ainsi que de l'emplacement des sorties devrait être envisagée et être nécessaire pour toute nouvelle construction. Cette uniformité faciliterait le repérage de la sortie par les animaux;
- Les chutes et enclos, l'arène ainsi que le terrain devraient être conçus, construits et entretenus de manière à minimiser les risques de blessures et faciliter une manipulation calme et efficace des animaux;
- Les clôtures et barrières devraient être facilement visibles pour les animaux (ne pas apparaître comme ouvertes aux animaux);
- Une vérification de l'état des installations devrait être effectuée afin d'assurer que l'arène, les chutes, les enclos, les clôtures et les barrières ne compromettent pas le bien-être des animaux, par exemple, par le pourvoyeur d'animaux ainsi que le médecin vétérinaire présent lors des activités de rodéos;
- La surface de l'arène devrait procurer une traction adéquate, de la stabilité, une réduction des chocs et assurer la sécurité des animaux, notamment en étant bien drainée;
- L'éclairage devrait être configuré afin de réduire, voire éliminer, les transitions éclairées, sombres afin de faciliter le déplacement des animaux.

### **Les animaux utilisés**

- Seuls les chevaux et les bovins devraient être utilisés dans les rodéos;
- Tous les animaux utilisés lors d'un rodéo devraient être des animaux aptes à participer aux activités auxquelles ils prendront part, notamment en ayant une génétique et des caractéristiques appropriées aux rodéos et ayant été préparés avant leur première participation à un rodéo;
- L'état de santé de l'animal devrait être adéquat. Les animaux démontrant des signes cliniques de maladie systémique, une boiterie, des blessures, un état chair extrême (maigreur ou obésité) ou une gestation de plus de 3 mois ne devraient pas être utilisés pour une activité de rodéo;
- Les chevaux devraient être visiblement matures, avoir une fermeture épiphysaire complète et avoir au moins 4 ans;
- Tous les animaux utilisés devraient être immunocompétents et devraient avoir été vaccinés contre les principales maladies transmissibles (ex. : herpèsvirus équin) étant donné la concentration d'animaux de provenance diverse sur un même site;

- 
- Les animaux dont le comportement (agitation constante et ruade) dans la chute présente un risque de blessures ne devraient pas être utilisés lors de rodéo. Si l'animal n'est pas retiré immédiatement du circuit des rodéos, l'information concernant son comportement devrait être conservée pour intervenir si cela perdure.

### **La manipulation des animaux**

- Une formation sur le comportement animal visant à comprendre les principes d'apprentissage et leur application ainsi que de s'assurer d'une bonne compréhension du langage corporel des animaux devrait avoir été suivie par le personnel qui manipule les animaux. Le personnel impliqué dans la manipulation des animaux devrait être en mesure de reconnaître les comportements normaux ainsi que les comportements anormaux indicatifs de détresse ou de souffrance causés par une blessure, une maladie, un état physiologique altéré ou une autre anomalie;
- Les animaux de rodéos devraient être manipulés par du personnel expérimenté qui est à son tour supervisé par un responsable d'expérience en tout temps, tant dans les enclos et les chutes que par les *pick-ups mens*;
- Tout employé qui suspecte ou qui observe une problématique mettant à risque le bien-être et la sécurité d'un animal avant, pendant ou après un rodéo devrait avertir les personnes compétentes, notamment le médecin vétérinaire présent sur le site, qui évaluera l'information et interviendra sans délai lorsque requis;
- La manipulation des animaux devrait se faire de façon à limiter le stress (ex. : approche *low-stress*) et à limiter les risques de douleur, de blessures et de détresse, notamment par l'utilisation de panneaux, palettes, encouragement vocal sans cri, etc.;
- Les aiguillons électriques ne devraient jamais être utilisés lors d'un rodéo, que ce soit avant, pendant ou après une activité de rodéo;
- Tous les animaux utilisés dans un rodéo devraient être familiarisés avec l'arène et les déplacements nécessaires (sorties) avant leur participation à l'activité de rodéo;
- La queue des animaux ne devrait dans aucun cas être manipulée, levée, tirée ou tournée.

### **Les soins vétérinaires**

- Un médecin vétérinaire devrait être disponible sur les lieux d'un rodéo avant, pendant et après les épreuves de rodéo;
- Le médecin vétérinaire devrait posséder de l'expérience dans le traitement des chevaux et des bovins, en plus d'accéder à de la formation spécifiquement en lien avec les activités sportives ou de rodéo;
- Le médecin vétérinaire traitant devrait s'impliquer dans l'évaluation des différents éléments ayant un impact sur le bien-être des animaux tel que l'environnement dans lequel évoluent les animaux lors des rodéos, comme le site de débarquement et les installations de logement, par exemple, et évaluer les animaux dans les sites d'hébergement, entre autres pour évaluer la présence de comportements anormaux;
- Tous les animaux participant à un rodéo devraient être évalués par le médecin vétérinaire préalablement à leur participation afin de s'assurer que tout animal

---

présentant une problématique de santé ne soit pas soumis au stress des activités de rodéo. Cet examen précompétition (évaluation standardisée) devrait être documenté par écrit;

- Une standardisation de l'évaluation et de la fiche clinique (documentation) devrait être effectuée et cibler, notamment les lésions potentielles pour lesquelles une attention plus spécifique devrait être portée (ex. : boiterie, lésions cutanées compatibles avec l'utilisation d'éperon, etc.). Il est à noter qu'un examen visuel à distance semble acceptable pour les animaux difficilement manipulables, tout en s'assurant que ces derniers mangent avec appétit et se déplacent librement sans boiterie;
- Pour les animaux qui ont un comportement anormal ou qui sont impliqués dans un incident pendant la tenue du rodéo (ex. : mauvaise réception d'un membre, chute, attrape illégale lors d'une épreuve, etc.), un examen vétérinaire complet devrait être effectué et documenté à l'aide d'une fiche clinique standardisée;
- Le médecin vétérinaire devrait contribuer à l'obtention de données épidémiologiques visant à améliorer de façon continue et efficace la tenue des activités de rodéo, notamment en complétant un registre de blessures, d'autres signes de maladies et d'animaux retirés de la compétition;
- Le médecin vétérinaire devrait être interpellé pour tout animal malade, blessé, qui présente un comportement anormal ou un incident pendant la tenue du rodéo;
- Le médecin vétérinaire devrait avoir l'autorité de retirer un animal de la compétition et sa décision devrait être finale.

### **Biosécurité**

Des protocoles de biosécurité devraient être mis en place afin de limiter la contamination d'animaux et être en mesure de contacter toutes les personnes nécessaires advenant une éclosion.

### **Interventions lorsqu'un animal a un comportement inapproprié**

- Un animal combatif dans la chute, qui s'y couche, essaie de sauter en dehors de la chute, apparaît excité de façon excessive ou apparaît être en danger de se blesser devrait être libéré de la chute et examiné par un médecin vétérinaire. Il pourrait conséquemment être retiré de l'événement auquel il participe;
- Une documentation devrait être effectuée pour s'assurer qu'un animal présentant ce type de comportement de façon répétitive est retiré de la compétition;
- Les animaux devraient être retirés de la chute si :
  - Ils n'entrent pas dans l'arène 30 secondes après l'ouverture de la chute;
  - À plus d'une reprise, l'animal met un genou au sol ou une partie de l'arrière-train au-dessus du jarret touche au sol dans la chute;
  - À plus d'une reprise, l'animal tente de sauter, grimper par-dessus la chute;

- 
- L'animal présente de la détresse évidente, telle que des tremblements, des vocalisations, de la sudation importante, des mouvements fréquents ou constants des pattes, ou de la tête et du cou;
  - Le médecin vétérinaire ou un membre organisateur du rodéo ou une personne nommée à cet effet l'ordonne au regard de ces constats.

### **Intervention en cas d'incident**

- Le matériel nécessaire à une intervention d'urgence devrait être présent sur les lieux, notamment de l'équipement pour déplacer un animal blessé, tel qu'un traîneau ou une civière;
- Le transport d'un animal dans un état critique pour être euthanasié sur un autre site ou à l'extérieur du rodéo n'est pas acceptable;
- Les animaux blessés ou malades devraient recevoir les traitements appropriés.

### **L'équipement**

- La sangle utilisée pour un cheval devrait être doublée, souple et flexible avec un mécanisme *quick-release*. La doublure devrait être confortable pour l'animal, ne pas être endommagée ou raide;
- La portion recouverte de la sangle devrait recouvrir les flancs et le ventre de l'animal dans son ensemble;
- Tout l'équipement utilisé lors d'un rodéo devrait être inspecté avant de débiter le rodéo, pour s'assurer qu'il ne causera pas d'inconfort. Il est inacceptable qu'un objet pointu, coupant, donnant des chocs électriques, ou autres objets dangereux y soit présent et puisse être en contact avec l'animal;
- La sangle abdominale ne devrait pas être serrée de façon à restreindre le mouvement de l'animal et elle devrait être retirée dès que possible une fois que le cavalier est désarçonné ou se retire;
- Les cordes et les sangles ne devraient pas être munies de poids qui produisent du bruit (ex. : cloche sur la corde des bovins);
- Les cordes utilisées dans les rodéos devraient être faciles à plier et ne pas être constituées d'un matériel prompt à causer des brûlures ou des blessures aux animaux;
- Dans l'attente d'une alternative, les éperons ne devraient pas être utilisés d'une façon qui blesse l'animal.

### **Les éléments de décorum**

- Les animaux ne devraient pas être exposés directement aux feux d'artifice qui peuvent engendrer de la peur ou de la détresse. Les feux d'artifice, la pyrotechnie et les explosions de gaz de tous types ne devraient pas être utilisés dans les rodéos ou pendant les pratiques de rodéos;
- Les manifestations dans l'arène devraient être limitées lorsque des animaux se trouvent dans les enclos ou les chutes de départ (ex. : tour de cavaliers avec des drapeaux à proximité des chutes contenant des animaux).

---

### **Abreuvement et alimentation**

- L'eau et la nourriture devraient être fournies en qualité convenable et en quantité suffisante pour répondre aux besoins essentiels des animaux tout en leur permettant de se thermoréguler;
- Le nombre d'abreuvoirs et de mangeoires devrait faciliter l'accès aux ressources et ils devraient être ajustés en fonction du nombre d'animaux gardés dans un même endroit.

---

## CONCLUSION

Le groupe de travail espère avoir su user de son expertise en santé et en comportement animal pour jeter un éclairage nouveau sur les impacts sur les plans physiques et psychologiques des activités de rodéo sur les animaux qui sont impliqués.

Le groupe de travail reconnaît que certaines mesures sont déjà prévues par certains organisateurs de rodéo et par les règlements des organisations qui encadrent les rodéos, telles que l'IPRA. Néanmoins, il n'y a pas d'obligation d'appliquer des règlements précis encadrant chacune des épreuves lors de rodéo, telles que des normes minimales par la tenue de rodéo ou le fait d'appliquer les règlements d'une association telle que l'IPRA. Conséquemment, bien que les recommandations spécifiques à certaines activités de rodéo ainsi que les recommandations générales contenues dans ce rapport découlent de l'observation des activités de rodéo telles que présentées au FWST, le groupe de travail considère que celles-ci sont des éléments minimaux qui devraient s'appliquer à tous les événements présentant des rodéos au Québec afin d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux.

En ayant toujours en tête le bien-être et la sécurité des animaux utilisés dans les rodéos, dans cette discipline, le groupe de travail a émis des conclusions et recommandations pour les disciplines auxquelles ils participent, notamment que :

1. L'activité de la prise du veau au lasso ne permet pas d'assurer le bien-être et la sécurité des animaux utilisés, puisqu'elle les expose à de la peur de façon répétée, avec des risques importants d'anxiété, de stress aigu et chronique et ce, malgré les modifications apportées au cours des dernières années.
2. La mise en place d'un cadre précis, visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques des chevaux utilisés, peut permettre d'assurer leur sécurité et leur bien-être lors de la monte de cheval sans selle et avec selle. La mise en place à court terme d'alternatives aux éperons est nécessaire pour rendre la discipline acceptable sur le plan du bien-être des chevaux, étant donné leur utilisation dans un but autre que de faciliter la communication entre le cavalier et son cheval et chez une espèce dont la sensibilité aux éperons est reconnue.
3. La mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les taureaux utilisés est nécessaire pour assurer leur sécurité et leur bien-être. La mise en place d'alternatives aux éperons dans cette discipline est souhaitable à moyen terme, étant donné leur utilisation dans un contexte où la force appliquée peut difficilement être contrôlée par le cavalier, que les contacts avec l'animal sont répétés et qu'ils sont employés dans un contexte autre que celui de faciliter la communication entre le cavalier et sa monture.
4. La mise en place d'un cadre précis visant à limiter les impacts tant physiques que psychologiques sur les bouvillons (terrassement et prise du bouvillon) utilisés est nécessaire pour assurer leur sécurité et leur bien-être.

- 
5. Un encadrement concernant l'organisation et le déroulement, les installations, les animaux utilisés, la manipulation des animaux, les soins vétérinaires, la biosécurité, les Interventions lorsqu'un animal a un comportement indésirable, les interventions lors d'incident, l'équipement, l'abreuvement et l'alimentation ainsi que les éléments de décorum devraient être présents.
  6. L'évolution continue des connaissances sur la santé, le bien-être et le comportement animal devrait être considérée dans la révision périodique des conclusions et recommandations du groupe de travail.

---

## DÉFINITIONS

**Anxiété** : l'anxiété est un état émotionnel négatif se rapprochant de la peur, mais ressentie **en anticipation** d'une menace réelle ou imaginaire. L'anxiété est donc une conséquence des expériences négatives du passé et en anticipation du futur. L'anxiété, face à une menace réelle, peut être adaptative et donc permettre à l'animal d'éviter une situation ayant induit de la peur par le passé. L'anxiété devient pathologique lorsque l'animal la ressent en dehors de la présence d'une menace imminente.

**Aversion/aversif** : répulsion comportementale envers un stimulus, conduisant généralement à la fuite ou l'évitement de cette stimulation.

**Comportement agonistique** : l'ensemble des conduites liées aux confrontations de rivalité entre individus. Ce comportement qui englobe l'agression (attaque, comportement de menace, défense) et la fuite est notamment chargé de régler les problèmes de tension dans un groupe social.

**Détresse** : sur le plan comportemental, la détresse est une expérience cognitive qui est toujours liée à la souffrance psychologique et parfois liée à la souffrance physique. La détresse peut survenir lors d'exposition chronique à un stress que l'animal ne peut gérer, mais aussi lors d'exposition aiguë à certains stressseurs.<sup>127</sup>

**Dummy** : dispositif qui est employé dans la préparation de certains animaux de rodéo. Pour les chevaux de monte sauvage avec selle ou sans selle, cela correspond à une boîte métallique d'un poids déterminé qui est disposée sur le dos de l'animal et qui est contrôlée par une commande à distance afin d'être relâchée au moment opportun.

**Facteur aggravant** : élément identifié par le groupe de travail comme pouvant accentuer les risques d'atteinte sur le plan physique ou psychologique des animaux utilisés pour une épreuve spécifique de rodéo.

**Facteur atténuant** : élément identifié par le groupe de travail comme pouvant diminuer les risques d'atteinte sur le plan physique ou psychologique des animaux utilisés pour une épreuve spécifique de rodéo.

**Jerk down** : lors de la prise du veau au lasso, le veau arrive au bout du lasso et il est projeté sur la tête ou sur son dos.

**Peur** : la peur est une émotion (état affectif intense) induite par la perception d'un danger imminent et permettant à l'animal de répondre très rapidement par un comportement adapté à la situation, en général par la fuite, l'attaque (*fight or flight response*) ou

---

<sup>127</sup> National Research Council (US) Committee on Recognition and Alleviation of Distress in Laboratory Animals. Recognition and Alleviation of Distress in Laboratory Animals. Washington (DC) : National Academies Press (US); 2008. 2, Stress and Distress: Definitions. Available from: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK4027/>

---

l'immobilisation (*freeze*). La peur est une émotion normale et adaptative permettant la survie de l'individu.

**Réactivité** : délai de réaction à un stimulus externe. Une réactivité augmentée, de façon anormale, se caractérise par un animal qui réagit plus rapidement et plus intensément à un stimulus que la majorité de ses congénères. Cette réactivité est liée à des modifications de la neurotransmission chez ces individus, pouvant résulter d'expériences négatives répétées dans le passé.

**Règles généralement reconnues** : sur le plan de l'agriculture, les règles généralement reconnues sont établies à l'échelle nationale à la suite de discussions entre les divers groupes intéressés (ex. : producteurs agricoles, médecins vétérinaires, organismes de protection des animaux, gouvernements) pour encadrer la garde d'animaux. Les divers codes de pratiques élaborés par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage ou les programmes de bien-être animal dérivés de ces codes peuvent être des exemples des règles généralement reconnues. Ces codes de pratique sont des lignes directrices définies pour les soins et la manipulation des différentes espèces d'animaux d'élevage. Ils comprennent des exigences et des recommandations qui portent notamment sur le logement des animaux, la gestion de l'élevage, le transport et l'euthanasie.

**Slack** : compétition qui est tenue avant ou après une performance cédulée et dans laquelle participent généralement les cavaliers qui n'ont pas été en mesure de se qualifier pour participer à la performance cédulée.

**Stress** : ensemble des réponses démontrées par l'ensemble d'un organisme (comme un animal) en réaction à une condition environnementale nécessitant cette réaction, telle qu'une menace, un danger, une douleur, ou tout autre événement dit « stressant ». L'eustress, ou stress positif, est un stress normal qui permet une concentration de l'attention de l'animal pour une action efficace. L'eustress est physiologique, court et adaptatif. Le stress dit « négatif » ou *distress* en anglais, parfois traduit par détresse, est un état prolongé de stress et va être associé avec des effets physiologiques et émotionnels négatifs à long terme.

**Terreur** : sensation intense de peur qui mène à une paralysie de l'animal.

**Vigilance** : état d'éveil de l'animal. La vigilance s'ajuste à l'environnement pour permettre la survie de l'animal. Un animal dit « hypervigilant » conserve un état d'éveil en dehors des périodes où cela est nécessaire pour lui et approprié à la situation. Un état d'hypervigilance est caractérisé par un animal qui ne repose pas ou demeure vigilant même en dehors des situations stressantes, ce qui est anormal et peut conduire à des conséquences physiologiques importantes à long terme.

**Grille de douleur** : ce type de grille prévoit l'octroi d'un score basé sur la fréquence ou l'intensité de certains signes comportementaux ou la mimique faciale pour soutenir l'interprétation des observations du comportement de douleur. Les grilles utilisées doivent être validées dans le contexte ciblé (espèce, environnement, type précis d'expérience),

---

c'est-à-dire testées pour leur fiabilité (la répétabilité des résultats) et leur validité (dans quelle mesure leurs résultats sont-ils représentatifs de la condition à laquelle nous nous intéressons).

---

## ANNEXE I ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES ET DES RISQUES

### Probabilité

Niveau estimé d'apparition d'une conséquence négative sur la santé (physique ou psychologique) de l'animal. La probabilité globale d'un risque à la santé s'estime en considérant les probabilités associées à différentes étapes de la chaîne de risque, notamment la probabilité d'apparition du danger; la probabilité d'exposition au danger et la probabilité d'observer des effets négatifs sur les animaux après exposition au danger.

### Risque

Conséquences négatives sur la santé physique et psychologique des animaux et probabilité d'observer ces conséquences à la suite d'une exposition à un élément dangereux.

### Conséquences du risque à la santé

Effets négatifs sur la santé (physique et psychologique) des animaux résultant d'une exposition à une manipulation présente lors d'une épreuve de rodéo. Ces conséquences peuvent s'avérer réelles, soit ayant fait l'objet d'observation avérée. Les conséquences peuvent également être potentielles, dans le cas où l'observation de facteurs concomitants (ex. : environnement, mouvement de l'animal, etc.) permet de croire avec certitude que le risque est présent.

### Niveau de risque

Degré d'intensité (très faible, faible, moyen, élevé ou très élevé) attribué à un risque en fonction de l'évaluation de la probabilité et de l'importance de ces conséquences. Le niveau de risque est évalué à l'aide de la matrice de risque (Figure 1), outil graphique à deux dimensions (probabilité et conséquences).

**La matrice de risque** : estimation du niveau global de risque au regard des conséquences et de la probabilité de l'observer

### Probabilité de risque

**Tableau 1** Échelle relative à la probabilité d'observer les conséquences potentielles ou avérées

Niveaux	Définition
Très improbable	Pourrait se produire dans des circonstances exceptionnelles : Probabilité estimée inférieure à 5 %.
Improbable	Pourrait parfois se produire : Probabilité estimée de 5 à 29 %.
Probable	Se produira parfois : Probabilité estimée entre 30 % et 69 %.

Très probable	Se produira probablement dans la majorité des cas : Probabilité estimée entre 70 % et 94 %.
Presque certain	Est attendu dans la majorité des cas : Probabilité estimée de 95 % et plus.

Source : La gestion des risques en santé publique au Québec : cadre de référence.<sup>128</sup>

### Estimation des conséquences

**Tableau 2 Échelle des conséquences potentielles ou réelles**

Niveau	Définition
Négligeable	Aucune atteinte ou atteinte négligeable à la santé physique et/ou psychologique. L'animal <b>peut</b> manifester de façon passagère des signes <b>pouvant</b> être associés à un inconfort physique ou psychologique; aucune lésion n'est observable. Sur le plan physique, aucun traitement n'est requis. Conséquences appréhendées sur le plan physique et/ou psychologique à moyen ou long terme très peu probable.
Mineur	Atteinte mineure et/ou de courte durée à la santé physique et/ou psychologique de l'animal. L'animal <b>peut</b> manifester des signes cliniques ou comportementaux associés à une altération mineure de son état général, sans affecter sa performance. Sur le plan physique, un suivi ou un traitement peut être requis, mais l'intervention d'un médecin vétérinaire n'est généralement pas nécessaire. Les impacts sur le plan physique et psychologique à moyen et long terme sont peu probables : un excellent pronostic est associé à ce niveau de conséquence.
Modéré	Atteinte modérée à la santé physique et/ou psychologique de l'animal. L'animal manifeste de <b>façon évidente</b> des signes cliniques ou comportementaux associés à une altération de son état; l'animal demeure alerte et se déplace seul sans stimulation. La prestation de l'animal n'est pas modifiée de façon significative. Sur le plan physique, aucun soin d'urgence n'est requis, mais une évaluation vétérinaire est requise à court terme et un traitement est généralement requis. Les impacts sur le plan physique et psychologique à long terme sont peu probables : un bon pronostic est associé à ce niveau de conséquence.

<sup>128</sup> Échelle de probabilité adaptée et traduite avec la permission de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2012, p 21)

Sérieux	<p>Atteinte importante à la santé physique et/ou psychologique de l'animal.</p> <p>L'animal manifeste de <b>façon évidente</b> des signes cliniques ou comportementaux associés à une altération importante de son état; l'animal demeure alerte et peut se déplacer de façon autonome, avec stimulation au besoin. L'animal peut être manipulé avec des techniques de contention habituelles.</p> <p>Sur le plan physique, une intervention immédiate est requise (ex. : examen vétérinaire) et un traitement est requis.</p> <p>Des impacts sur le plan physique et/ou psychologique peuvent être appréhendés à court et moyen terme : le pronostic est variable selon l'atteinte, mais il peut être sombre.</p>
Très sérieux	<p>Atteinte très sévère à la santé physique et/ou psychologique de l'animal.</p> <p>L'animal manifeste de <b>façon évidente</b> des signes cliniques ou comportementaux associés à une altération importante de son état; l'animal peut avoir un état mental altéré et il ne peut se déplacer seul de façon sécuritaire. La vie de l'animal est en danger à court terme, notamment en fonction du pronostic associé à la condition de l'animal.</p> <p>Sur le plan physique, une intervention immédiate est requise.</p> <p>Des conséquences sur le plan physique ou psychologique sont appréhendées ou présentes à court terme : le pronostic associé est généralement sombre.</p>

**Figure 1** Matrice de risque associé aux conséquences réelles ou potentielles sur les animaux utilisés lors de rodéo et de la probabilité de les observer

<b>Probabilité</b>	Presque certaine					
	Très probable					
	Probable					
	Improbable					
	Très improbable					
		Négligeable	Mineure	Modérée	Sérieuse	Très sérieuse
		<b>Conséquences</b>				

Niveau global de risque	
	Risque très faible
	Risque faible
	Risque moyen
	Risque élevé
	Risque très élevé